

n° 479
JUN
2019
4,80 €

solence

BÉBÉS ÉCOLOS

RENCONTRE AVEC DES MAPUCHE

POUR OU CONTRE LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS ?

AlterTour 2019
+ 16 pages



écologie • alternatives • non-violence

Amandine Platet, responsable du service communication et de la vie associative de *La Nef* (Nouvelle économie fraternelle)

La Nef, banque éthique en évolution

Qu'est-ce que *La Nef* et qu'est ce qui la distingue des autres organismes financiers ?

La Nef est une coopérative financière agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, l'organe de supervision des banques et des assurances en France, depuis sa création en 1988. *La Nef* est ainsi soumise aux mêmes obligations réglementaires qu'une "banque classique", mais elle souhaite proposer un modèle différent, une finance au service de la planète et des citoyen·nes et non une finance abstraite, court-termiste, uniquement motivée par le profit et causant des dégâts irréversibles sur l'environnement. L'important pour la coopérative est de garantir l'utilisation qui est faite de l'argent déposé sur ses comptes épargne : elle s'engage ainsi à financer exclusivement des projets à impact écologique, social et/ou culturel.

Pour prouver qu'elle tient son engagement, la liste exhaustive des financements réalisés est publiée chaque année, car seule la transparence totale permet à l'épargnant·e d'exercer sa responsabilité et de retrouver le pouvoir sur son argent. Depuis le démarrage de son activité, *La Nef* a ainsi accordé près de 6 800 prêts dans la filière bio (production, transformation, distribution), les énergies renouvelables, l'entrepreneuriat social, le commerce équitable, le développement local, etc. *La Nef* est le seul établissement financier français à proposer une telle transparence. À *La Nef*, pas de traders ni salle de marché : aucune activité de nature spéculative sur les marchés financiers.

Quels sont les obstacles qui empêchent *La Nef* d'offrir tous les services d'une banque classique ?

La Nef est en fait déjà une banque, à travers l'activité d'épargne et de crédit qu'elle exerce. Elle compte aujourd'hui plus de 50 000 clientes et sociétaires, épargnantes ou emprunteur·ses. Au démarrage de son activité, la coopérative n'était habilitée à proposer que des prêts et des comptes à terme. Depuis 2016 et suite à l'obtention d'une

extension de son agrément bancaire, *La Nef* propose des livrets d'épargne aux particuliers et associations (en complément de son offre de comptes à terme) et des comptes courants pour les professionnel·les. *La Nef* ne possède cependant pas l'agrément lui permettant de proposer des comptes courants aux particuliers.

Peut-on espérer que *La Nef* pourra proposer bientôt des comptes courants aux particuliers ?

La coopérative souhaite pouvoir proposer une solution de banque au quotidien pour les particuliers et analyse aujourd'hui, parmi différentes solutions avec de potentiels partenaires, celle qui pourrait répondre au mieux aux attentes de la coopérative, de ses client·es et futur·es client·es. À ce stade, les conditions opérationnelles et réglementaires de lancement de ce "compte courant *Nef*" restent à l'étude. Nous continuons nos travaux afin de proposer ce service tant attendu dans les meilleurs délais.

Nous souhaitons néanmoins insister sur le fait que changer de banque, c'est aussi (et surtout !) changer d'épargne. Les Français·es ont 5 000 milliards d'euros sur leurs comptes épargne, c'est 9 fois plus que sur leurs comptes courants (1). C'est avec cette épargne que les banques ont le pouvoir d'investir et de changer durablement le visage de l'économie : choisir où va cet argent a donc un impact colossal. Tout·e citoyen·ne peut choisir, dès aujourd'hui, de déplacer ses économies (sur un livret *Nef* par exemple !) et ainsi d'agir pour changer la donne.

(1) Source : Épargne et patrimoine financier des ménages, STAT Info, sur www.banque-france.fr

■ **Contact** : Société financière de la Nef, Immeuble Woopa, 8 avenue des Canuts, CS 60032, 69517 Vaulx-en-Velin Cedex, tél. : 04 81 65 00 00, www.lanef.com

LE SÉNAT CRÉE UN DÉLIT D'ENTRAVE À LA CHASSE



MARINE LE PEN COMPARE LES MIGRANTS À DES ÉCUEILLES

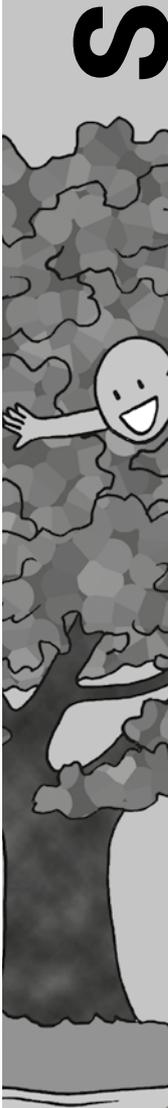


DES CONSIGNES DISCRIMINATOIRES DANS CERTAINS COMMISSARIATS PARISIENS



UKRAINE : UN HUMORISTE DEVIENT PRÉSIDENT





■ DOSSIER BÉBÉS ÉCOLOS

05 Parentalité écolo : des choix pratiques... et politiques

Quelles sont les pratiques écologiques reliées au fait de devenir parents, durant la petite enfance ? Quelles sont les questions politiques que cela pose ? Quelques lectrices et lecteurs de Silence témoignent.

09 Être né-e quelque part

À l'hôpital ou à la maison ? Suivi par un-e sage-femme ou un-e gynéco ? Une fois la grossesse enclenchée, un des choix qui suit est très souvent celui du lieu d'accouchement. Là aussi, les alternatives existent. Focus sur les Maisons de naissance, qui expérimentent depuis 2015 des lieux d'accueil pour un accompagnement global à la naissance.

12 De l'art de choisir ses couches

Qui, des futurs et jeunes parents, ne s'est pas un jour inquiété de devoir changer bébé ? Petite crevette fragile, à manipuler avec précaution, il faudra pourtant bien lui envelopper les fesses jusqu'à l'âge tant attendu de la continence. Alors, couches lavables ou couches jetables ?

15 Naître ou ne pas naître : une nouvelle question écolo ?

Et si la solution pour préserver la planète était de ne pas avoir d'enfants ? Des idées malthusiennes aux discours dénatalistes écolos, plusieurs mouvances avancent ce raisonnement comme une nécessité pour limiter notre impact sur l'environnement. Tour d'horizon des différents arguments.

■ CHRONIQUES

17 Bonnes nouvelles de la terre : Le fabuleux et tragique destin du saumon sauvage

24 L'action non-violente, mode d'emploi : Le Sit-in

25 Les autres voix de la planète : La Société financière internationale, une institution anti-démocratique

27 L'écologie, c'est la santé : L'Agribashing : une invention de la FNSEA pour tenter de faire taire toute contestation !

■ BRÈVES

- 17 Alternatives • 19 Climat • 20 Environnement
21 Énergies • 21 Nucléaire • 22 Politique • 23 Agriculture
23 Société • 24 Paix et Non-violence • 25 Nord/Sud
26 Femmes, hommes, etc. • 27 Santé • 28 Transports
28 Annonces • 29 Agenda • 41 Courrier • 42 Livres

■ ARTICLES

30 Rencontre avec des Mapuche

À l'automne 2018, l'association Départs a organisé la venue d'une délégation de Mapuche afin d'échanger sur la ruralité entre France et Chili. Le but de cette tournée : faire connaître le peuple mapuche, ses enjeux et luttes qu'il mène.

32 Des haïkus pour le climat

Et si la poésie avait elle aussi quelque chose à dire sur les bouleversements climatiques que rencontre l'humanité ?

34 Ça grésille dans le poteau : une lutte contre une ligne à Très Haute Tension (THT)

En 2019 est paru, aux éditions Mère Castor, Ça grésille dans le poteau, recueil sonore sous forme de livre-DVD, qui retrace la lutte contre la THT Cotentin-Maine entre 2005 et 2013. Les petites mains qui ont fabriqué ce livre reviennent pour Silence sur 8 ans de lutte anti-nucléaire.

36 La gratuité des transports n'est pas la panacée

Ces temps-ci, beaucoup ont évoqué la gratuité des transports publics comme une panacée. Évidemment, ça n'est pas si simple.

38 Attention travaux... Ralentir ! Débrancher de l'accélération métropolitaine

On a coutume d'entendre que les grandes villes, qualifiées maintenant de métropoles, seraient toujours plus attractives. Par leurs politiques, elles permettraient même de lutter efficacement contre les fractures sociales et les crises écologiques. Pourtant, ce mantra du "toutes et tous urbain-es" suscite de plus en plus de questions.

48 Retour à la forêt

Remontons dans les arbres ! Back to the Trees propose des promenades insolites au cœur de la forêt, dont la magie se révèle au fur et à mesure de parcours artistiques.

Prochain dossier
Réconcilier agriculture et vie sauvage



Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le 30 avril 2019.

Editeur : Association Silence - N° de commission paritaire : 0920 D 87026 - N° ISSN : 0756-2640 - Date de parution : 2^e trimestre 2019 - Tirage : 4400 ex. - Impression : Imprimerie Notre-Dame, 38330 Montbonnot - Administrateurs : Pascal Antonanzas, Éric Cazin, Francis Levasseur - Directrice de publication : Gaëlle Ronsin - Comité de rédaction : Martha Gilson, Guillaume Gamblin, Danièle Gonzalez, Gaëlle Ronsin, Anaïs Zuccari - Pilotes de rubriques : Michel Bernard, Annick Bossu, Patrice Bouveret, Frédéric Burnel, Philippe Crassous, Gwenvael Delanoë, Monique Douillet, Baptiste Giraud, Natacha Gondran, Divi Kerneis, Dominique Lalanne, Jean-Pierre Lepri, Francis Levasseur, Pascal Martin, Jocelyn Peyret, Mimmo Pucciarelli, Nils Svahnström, Pinar Seleik, Xavier Sérédine - Maquette : Damien Bouveret (www.free-pao.fr) - Dessins : Lasserpe - Correctrices : Bernadette Bidaut, Sonia Conchon, Monique Douillet, Isabelle Hernandez, Camille Michau, Emmanuelle Pingault, Clotilde Rouchouse - Photographes : Pierre Acobas, Alex, Pascal Bastien, Laura Boutein, Riccardo Dogana, Philippe Durand, The J Paul Getty Museum/Leonard Freed, Candide Girette, GodefroyParis, Benoît Grosjean, Mat Jacob / Tendance Floue, Konrad K., Kacalou, Lorène Lavocat, Anne Mangeon / Un nid pour naître, Mineka, Nemo, orangemania, Elsa Palito, David-Maxime Samson, Albert Sandoz, Lucie Schrepfer - Et pour ce n° : Michel Bernard, Laura Boutein, Monique Douillet, Guillaume Faburel, Juliette Fortunier, Julie Gaubert, Michèle Greif, Isabelle Hernandez, Lorène Lavocat, Serge Perrin, Jocelyn Peyret, Ghislain Poissonnier, François Veillerette, Francis Vergier - Couverture : Pauline Gaubert - Internet : Damien Bouveret, Maud, Victor Polchot - Développement supports informatiques : Christophe Geiser (e-smile.org) - Archives : Mimmo Pucciarelli.

Les textes sont sous la responsabilité de leurs auteurs. Les brèves sont des résumés des informations que l'on nous communique. Textes : sauf mention contraire, la revue autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis à notre autorisation. Illustrations : Les photos et dessins restent la propriété de leurs auteurs.

Association Silence
9 rue Dumenge,
69317 Lyon Cedex 04
Tél. : 04 78 39 55 33
www.revuesilence.net

Abonnements : Claire Grenet : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h · **Dépositaires, stands et gestion** : Olivier Chamarande : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h · **Rédaction** : Guillaume Gamblin et Martha Gilson : lundi et mercredi : 10h-12h / 14h-17h

Virements bancaires : IBAN : FR76 4255 9100 0008 0032 9651 126
Code BIC : CCOFPRPPXXX

Pour la Belgique : contact et règlement à Les Amis de la Terre, Belgique, 98 rue Nanon – 5000 Namur – Belgique, Tél. : 0032 81 39 06 39, IBAN : BE24 5230 8042 8738 – Code BIC : TRIOBEBB

ÉDITORIAL

Oh le bio bébé !

Être écolo quand on est parents d'un bébé : fastoche ? C'est un peu vite dit... même si les parents ont de longues nuits blanches devant eux pour y penser !

L'aventure commence avec la grossesse et la naissance. Puis... voilà que, derrière ce petit corps potelé qui fait fondre par la force d'un sourire, se cache un nouvel être qui brasse quand même pas mal d'air, rejette du CO₂ et des selles en quantité.

Du côté des parents, alimentation, transports, vêtements, mais aussi mode de vie, organisation du quotidien, répartition des tâches dans le couple, tout cela se télescope en un joyeux gribouillis de bonnes résolutions et d'injonctions contradictoires.

Bien entendu, la parentalité écolo est reliée à un ensemble de conditions sociales qui la conditionnent fortement : mode de vie rural ou urbain, ressources économiques et familiales, parentalité partagée ou famille monoparentale, etc.

Silence a donc glané quelques trucs pour alléger le poids écologique d'un enfant en bas âge et demandé leurs témoignages à quelques lecteurs et lectrices. Loin de faire le tour de la question — mais sans tourner autour du po(po)t —, ce dossier se veut une première amorce pour la réflexion.

Sans oublier une question qui aura un impact écologique important elle aussi : être ou ne pas être (parents) ?

La rédaction



Couverture : © Pauline Gaubert



Il n'est jamais trop tôt pour devenir une star de la batterie !



Bienvenue à Alma, qui est née dans la maison de naissance
Un nid pour naître à Nancy.



On peut enfourcher une draisienne dès sa première année !



Grâce au développement des moyens de contraception,
tomber enceinte est de plus en plus souvent un choix.



◀ Et oui, cette tache rouge sur le ventre de la maman, c'est bien son bébé! Qui a dit que les jeunes parents Lucie et Albert ne portaient plus en rando-vélo ?

Parentalité écolo : des choix pratiques... et politiques

Quelles sont les pratiques écologiques reliées au fait de devenir parents, durant la petite enfance ? Quelles sont les questions politiques que cela pose ? Quelques lectrices et lecteurs de *Silence* témoignent.

/// **DANS LES CONTEXTES OÙ L'ACCÈS À LA CONTRA-**ception est suffisant et où l'assurance vieillesse repose sur des mécanismes collectifs de redistribution, je doute que faire un enfant puisse être défendu comme une pratique écolo-compatible, prévient Charlotte, 30 ans. Partant de là, ayant malgré tout fait ce choix, nous sommes dans une optique de 'réduction des dommages'. Dès le départ, nous nous situons dans une idée de compromis. Une posture puriste est impossible."

EN DESSOUS DE LA CEINTURE...

L'un des premiers défis qui s'imposent aux parents, dès la naissance, est celui de l'urine et des selles rejetées par bébé. Plusieurs options sont alors envisageables.

Aline et Florian ont opté pour les couches lavables. "Les couches lavables résistent à plusieurs bébés sans souci, et il vaut même mieux les acheter d'occasion (les neuves nécessitent plusieurs lavages pour être bien absorbantes). Ça fait une sacrée économie par rapport à des couches jetables. On en est très contentes, mais il faut accepter que cela nécessite un peu plus de temps: c'est moins absorbant, le change se fait donc un peu plus fréquemment, et tous les deux jours, on lance une machine à laver de couches." (1) Cependant, des

concessions sont parfois nécessaires pour le bien-être de tout le monde : "Pour le deuxième, on met une couche jetable biodégradable la nuit." Par ailleurs, "on utilise des lingettes lavables en tissu pour lui nettoyer les fesses. On n'utilise pas de liniment, mais de l'eau". (Voir aussi l'article sur les couches lavables page 12).

Lucie et Albert ont opté pour l'hygiène naturelle infantile (HNI pour les intimes). Cette pratique consiste à observer les réactions du bébé afin de détecter les signes indiquant qu'il a envie de faire ses besoins, puis de lui permettre de se soulager immédiatement dans des lieux adaptés. L'un des effets de ce choix est l'absence de couches pour l'enfant... et une présence adulte très attentive. "Notre fils n'a jamais porté une seule couche. Nous étions en communication avec lui pour tous ses besoins, y compris ceux du bas, et il faisait dans un petit pot, dans les toilettes ou dans l'herbe." (2)

QUAND VIENT L'HEURE DU BIBERON

Comment bébé s'alimente-t-il ? "Le premier a été allaité jusqu'à un an environ, après il n'a plus voulu", poursuivent Aline et Florian. Émeline a pratiqué

(1) Par ailleurs, "il faut également les dégraisser de temps en temps (une nuit de trempage dans de l'eau avec du liquide vaisselle puis lavage et rinçage en machine pour enlever les résidus de lessive et rendre ainsi aux couches leur absorption optimale)", complètent Aline et Florian, qui précisent encore : "On a testé plusieurs types de couches lavables, avec plus ou moins de succès (fuites), cela dépend beaucoup de la morphologie de l'enfant. Il n'y a pas de marques parfaites, il faut en tester plusieurs."

(2) "Notre bébé ne mettant pas de pantalon du fait de l'hygiène naturelle infantile, nous avons découvert la laine et acheté d'occasion des jambières en laine puis d'autres vêtements. Cela permet de ne pas laver à chaque 'pipi raté', il suffit de laisser sécher avec la laine, cela permet d'économiser les lessives. Par rapport aux garde-robes classiques, nous avons beaucoup moins de vêtements, sans faire forcément plus de lessives puisqu'on lave les vêtements en laine à la main et seulement une à deux fois par mois."



▲ Autre solution, le "bébé sac-à-dos"...

un "allaitement complet exclusif long, même avec la crèche, la reprise du travail, etc."

Au moment de la diversification alimentaire, Aline et Florian ont "évit  au maximum les pots achetés" et privilégié "du fait-maison avec les légumes de l'Amap".

Lucie et Albert, de leur côté, ont pratiqué la diversification alimentaire menée par l'enfant (DME). Cette pratique consiste à laisser bébé apprendre à manger de façon indépendante, à prendre, mâcher et digérer la nouvelle nourriture solide. Ceci se fait en combinaison avec l'allaitement, dans une optique de respect de son rythme et d'autonomisation de l'enfant. "Nous n'achetions pas de petit pot ni ne faisons de purée ; il a mangé des morceaux dès qu'il a pu s'asseoir par lui même, découvrant les goûts et textures et exerçant sa motricité fine."

La médicalisation de la naissance et de la petite enfance

// Quand notre fille s'est annoncée, notre premier choix 'low tech' a été de me tourner vers un accouchement à la maison", témoignent Émeline et Bruno, qui vivent à Lyon. "Nous souhaitions accoucher à domicile de manière naturelle mais ça ne s'est pas passé comme prévu et notre petit bout a fini par sortir en césarienne dans une clinique", témoignent Lucie et Albert, qui vivent dans la campagne normande.

Le couple a apprécié d'être accompagné par un Groupe naissance, collectif de professionnel·les (sages-femmes, obstétricien·nes, gynécologues, psychologues) accompagnant les futurs parents vers un déroulement naturel de la grossesse et de l'accouchement. Toutefois, "les trois jours suivants, à la clinique, ont été éprouvants pour faire comprendre nos démarches peu communes (hygiène naturelle infantile, peau à peau, etc.)."

"Il existe des entre-deux intéressants entre accouchement à la maison et accouchement médicalisé classique à l'hôpital, complète Charlotte. Par exemple, on peut accoucher dans un hôpital tout en bénéficiant d'un accompagnement de sages-femmes libérales, qui apportent un accompagnement global sur toute la période de la grossesse, et disposent du plateau technique à l'hôpital. (Voir aussi l'article sur les maisons de naissance page 9.)

"NOUS SOMMES PARTI-ES DE LA MATERNITÉ À VÉLO !"

Comment se déplacer avec bébé ? La réponse différera sans doute selon que l'on vit à la ville ou à la campagne, en banlieue ou dans l'hypercentre, etc. Ainsi Émeline, mère d'Azalais, qui vit en centre-ville de Lyon, utilise le portage "même tardif, sans poussette ni cosy ou autre engin, même à vélo".

Lucie et Albert se sont toujours déplacés à vélo. Avant la naissance de son enfant, le couple s'est installé "non loin d'une petite ville (20 à 30 minutes de vélo) et d'une gare afin de pouvoir aller travailler, voyager et voir la famille et les ami·es en train." Il continue à utiliser prioritairement le vélo pour les trajets du quotidien et le train pour les trajets plus lointains, même si, depuis son installation à la campagne, "on prend un peu plus la voiture car on en a parfois besoin pour du gros matériel (récupération de palettes par exemple)".

"Nous avons investi dans un tandem spécial (Hase Pino) où la personne de devant est dans la position vélo couché, poursuivent Lucie et Albert. Nous sommes ainsi parti·es de la maternité à vélo ! Lucie, à l'avant, portant le bébé sur son ventre dans une écharpe de portage (on précise qu'il est très dangereux de faire la même chose sur un vélo en position classique). Aujourd'hui, Lucie a adapté une carriole de vélo à l'avant, dans laquelle notre fils s'assoit, il peut y jouer, lire etc. Quand on prend le train, on utilise plutôt un siège vélo classique sur un porte bagage de vélo classique."

RÉUTILISER PLUTÔT QUE CONSOMMER

Au niveau de l'équipement du quotidien, il y a un consensus chez nos parents écolos : mieux vaut réutiliser que consommer inutilement des produits neufs. "Tous les vêtements et accessoires sont d'occasion (venant soit d'Emmaüs, soit de parents qui



▲ *Quand cela est possible, beaucoup de parents écolo font le choix de l'allaitement.*

nous ont donné les vêtements de leurs enfants devenus grands)", expliquent par exemple Aline et Florian.

Lucie et Albert utilisent également des "vêtements évolutifs", c'est-à-dire utilisables à différents stades de la croissance grâce à des astuces de boutonnage, à l'élasticité des tissus et à des coupes spécifiques. Lorsqu'il est nécessaire d'acheter du neuf, ces néoruraux privilégient "les vêtements produits de manière écologique ou faits maison par Lucie".

Le diable se cache parfois dans les détails : "En cette période de rhume, on utilise beaucoup de sérum physiologique pour le nez de notre enfant : plutôt que d'utiliser les dosettes à l'unité, on a une pipette que l'on remplit à l'aide d'une bouteille de 25 cl", précisent Aline et Florian (3). De même, "on n'a pas donné de tétine au grand, on a préféré qu'il prenne son pouce pour éviter, entre autres, l'utilisation d'un objet en plastique jetable."

La lutte contre la consommation outrancière passe également par les cadeaux. C'est "notre combat en ce moment", témoignent Aline et Florian, qui tentent de convaincre l'entourage familial de leur acheter des objets d'occasion si nécessaire. À la naissance de leur enfant, Lucie et Albert ont créé une cagnotte pour acheter des vêtements éthiques (la plupart d'occasion). Cela a "limité les dégâts", selon eux.

D'AUTRES CHOIX LIÉS AU FÉMINISME

Très sensibilisé-es aux enjeux écologiques, Charlotte et Laurent ont voulu d'emblée questionner leurs pratiques également sous l'angle des rapports sociaux de sexe, de la domination liée au genre.

Des études telles que *Devenir parents, devenir inégaux*, publiée en Suisse en 2016, montrent à quel point des couples hétérosexuels épris d'égalité voient systématiquement les inégalités de genre se renforcer en leur sein avec l'arrivée d'un enfant. Conscient·es de ces risques, Charlotte

et Laurent se lancent dans l'aventure parentale. Les risques d'inégalité sont d'autant plus importants que Laurent est dans une situation sociale plus avantageuse que Charlotte : homme plus âgé, il dispose d'un statut professionnel et de revenus plus enviables qu'elle. C'est pourquoi le couple a voulu "anticiper les effets de domination pouvant résulter de cette asymétrie par des mesures compensatoires".

Pour commencer, ils ont décidé que la mère ne serait pas en première position dans les soins à apporter à l'enfant. Laurent a diminué son temps de travail, pour laisser aussi à Charlotte l'opportunité d'œuvrer à sa formation professionnelle et à son insertion dans le monde du travail.

La seconde mesure a été de ne pas suivre "une position écolo idéale, qui aurait été d'allaiter si je le pouvais, notamment pour échapper au lait industriel". Malgré une forte pression sociale et médicale, Charlotte ne fait pas ce choix "qui m'aurait mise en première ligne pour les soins à l'enfant, nécessitant une présence quasi-constante de ma part". Elle opte, avec Laurent, pour les biberons au lait maternisé. "Cela m'a permis de dormir mieux juste après l'accouchement, de réaliser des activités professionnelles et militantes durant cette période, etc." (4).

PASSER DE L'INDIVIDUEL AU COLLECTIF

De la même manière, Charlotte et Laurent ont fait le choix des couches jetables. "Les couches lavables sont une excellente solution pour diminuer les déchets", reconnaît Charlotte. Mais pour que, dans les faits, ce choix ne soit pas synonyme d'exploitation domestique féminine, "une politique écologique convaincante articulerait la promotion des couches lavables et la mise en place de services collectifs de blanchisserie accessibles (et non réservés aux classes aisées)". Elle rappelle que cela "faisait partie des revendications des mouvements féministes des années

(3) "Ce n'est pas stérile... mais nous sommes convaincues que ce n'est pas nécessaire pour cet usage et que cette injonction de stérilité est une dérive hygiéniste", précisent ces parents.

(4) Lucie et Albert choisissent d'habiller leur fils de manière non genrée, lui permettant s'il le souhaite de mettre des robes, des jupes, du rose... Ils le laissent également décider de se couper les cheveux s'il le veut, quand il le veut.



Albert Sandoz



Lucie Schrepler

▲ "Où tu iras, j'irais !"

▲ Voici un pot bien pratique pour tester l'hygiène naturelle infantile.

1960-1970, avec des services de crèche et de garderie en nombre suffisant et accessibles également". "Il s'agit d'exiger un investissement fort des pouvoirs publics, des collectivités. On culpabilise les parents qui ne sont pas de parfaits écolos, mais il faudrait d'abord que les collectivités mettent en place des infrastructures qui permettent une réelle égalité de genre, en les combinant avec l'écologie (pour les repas donnés aux enfants par exemple)."

PAS D'ÉCOLOGIE SUR LE DOS DES DOMINÉES !

Pour Charlotte, il importe de penser la parentalité en rapport avec l'exigence écologique mais aussi avec les autres rapports de domination. Si l'on ne prend pas en compte les inégalités sociales, raciales, de genre, etc., on risque fort de "faire de l'écologie sur le dos des dominées, femmes ou encore travailleuses exploitées".

En ce sens, la question de la garde des enfants est emblématique. Charlotte et Laurent ont eu la chance d'obtenir une place dans une crèche 31 heures par semaine. Pour des raisons sociales, ils espéraient ne pas avoir à se tourner vers une garde individuelle. Les assistantes maternelles travaillent généralement chez elles, n'ayant pas de lieu à disposition hors de leur domicile pour exercer leur activité. Elles n'ont pas d'espace pour se

réunir et échanger sur les enjeux liés à leurs conditions de travail (5). Selon Charlotte, il faut faire un effort collectif pour revaloriser les métiers de la petite enfance au niveau du salaire, de la formation et de l'évolution de carrière, mettre des locaux à disposition, promouvoir la mixité. "Les exigences écologiques demandent à être combinées avec des exigences anti-oppression", conclut-elle.

Ce tour d'horizon des pratiques écologiques liées aux bébés n'est pas exhaustif. Il nous resterait à explorer avec Émeline comment "faire vivre plein d'expériences à ma fille sans voiture ni écran". À mesurer l'impact de la présence d'un entourage familial sur ces pratiques et sur ces choix. À explorer la manière dont un bébé peut grandir avec d'autres référentes qu'un seul couple parental, ou encore à approfondir comment les parents se démènent tant bien que mal avec l'obligation vaccinale et autres injonctions médicales.

Nous laisserons Émeline conclure : "Ce n'est pas l'enfant à venir ou né qui est écolo, c'est la démarche des parents, de l'entourage et de la famille qui doit et peut s'inscrire dans la non-violence, le réemploi, l'expérientiel. C'est contraignant, c'est fatigant mais c'est ce que je veux lui transmettre afin qu'il soit capable de faire face aux évolutions civilisationnelles à venir."

Guillaume Gamblin ■

(5) Le syndicat national des auxiliaires parentales a été créé en 2012 notamment grâce aux combats de Sylvie Fofana, relatés dans *Silence* n° 428 ("Révoltée, Sylvie la nounou a créé un syndicat"). UNSA/SNAP, 3 rue du Château-d'Eau (Bourse du travail, 5e étage), 75010 Paris, tél.: 01 44 78 54 06, <http://unsa-snap.org>



▲ Bienvenue à la Maison de naissance Un nid pour naître à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Être né·e quelque part

À l'hôpital ou à la maison ? Suivi par un·e sage-femme ou un·e gynéco ? Une fois la grossesse enclenchée, un des choix suivants est très souvent celui du lieu d'accouchement. Là aussi, les alternatives existent. Focus sur les Maisons de naissance, qui expérimentent depuis 2015 des lieux d'accueil pour un accompagnement global à la naissance.

L'IDÉE DES MAISONS DE NAISSANCE A FAIT son chemin en France dans les années 2000 (1). Mais les réticences du corps médical sont alors fortes. Il faut attendre le 6 décembre 2013 pour qu'une loi autorise leur expérimentation, et deux années de plus pour que le décret sur les conditions soit publié, le 30 juillet 2015. Un appel à candidatures permet alors de retenir 9 expérimentations autorisées pour 5 ans.

UN SUIVI GLOBAL ET PERSONNALISÉ

Une Maison de naissance est tout simplement un lieu qui permet à des femmes d'accoucher sans hospitalisation ni médicalisation, pour les naissances physiologiques (celles qui ne nécessitent pas de traitement particulier). Elle offre un suivi global qui repose sur le principe d'une sage-femme pour chaque femme enceinte et garantit une prise en charge personnalisée et complète. "En plus de la sage-femme référente, qui suit les couples, une sage-femme de soutien assiste aussi à l'accouchement" complète Sandrine, sage-femme de soutien à Doumaïa, à Castres. "Le suivi global, ce n'est pas juste médical, c'est aussi un accompagnement dans la construction de la famille, de la parentalité. À la Maison de naissance, nous proposons un accompagnement à chaque étape, des séances de préparation à l'accouchement et à la parentalité, puis au suivi à domicile après la naissance", explique Laure Flamant, sage-femme à Un nid pour naître à Nancy.

En fin de compte, on accompagne un couple pendant un an et demi environ!"

COMME À LA MAISON

"En entrant au CALM, on est dans une espèce de salon avec des milliards de faire-part affichés au mur. Des sachets des derniers thés bio à la mode sont dispersés autour d'une bouilloire utilisée par les parents qui traînent là", se souvient

(1) Le rapport de 2011 de la Cour des comptes sur la Sécurité sociale dénonce l'hypertechnicisation de la naissance. En France, les interventions sont souvent plus nombreuses que dans les autres pays européens (20% de césariennes, 20% de déclenchements, 80% de péridurales). Le rapport reprend également des données de la mission périnatalité de 2003: "Les données disponibles laissent penser qu'il faudrait à la fois faire plus et mieux dans les situations à haut risque et moins (et mieux) dans les situations à faible risque."

Fermeture des maternités : la création d'un "désert obstétrique"

L'e nombre de services français dédiés aux accouchements a presque été divisé par trois depuis quarante ans, et par deux depuis vingt ans (1). Pour inverser cette tendance, dès 2004, une *Coordination des comités de défenses des hôpitaux et maternités de proximité* a vu le jour. Selon Hélène Derrien, son actuelle présidente, "privilégier les grosses structures hospitalières, c'est aussi concentrer un nombre d'accouchements pharamineux. Sans moyens supplémentaires, cela va obliger le personnel soignant à programmer et déclencher les accouchements, ce qui s'accompagne malheureusement bien souvent de davantage de césariennes et d'épisiotomie. On transforme en accouchement à risques quelque chose qui, à la base, ne l'était pas. C'est très préoccupant."

(1) Rapport annuel de la Cour des comptes de 2018 : le nombre de maternités en France s'élevait à 1369 en 1975, puis à 814 en 1996, pour tomber à 498 en 2018.



Anne Mangen / Un nid pour naître

▲ Une chambre pour accoucher en Maison de naissance ressemble à... une chambre !

L'accouchement à la maison

Si l'accouchement à domicile (AAD) est, de loin, le mode d'accouchement le plus fréquemment pratiqué dans le monde, il est de moins en moins facile à assumer en France. L'origine du problème ? L'injonction faite en 2013 aux sages-femmes qui pratiquent l'AAD de fournir une assurance en responsabilité civile et professionnelle couvrant cette spécialité, aux risques de sanctions très lourdes (amende de 45 000 euros et radiation). Or, le prix de cette assurance est exorbitant : autour de 25 000 euros. Devant cette somme dissuasive, rares sont les sages-femmes qui acceptent de pratiquer l'AAD. "On estime actuellement qu'environ 80 sages-femmes acceptent de suivre des grossesses pour un accouchement à domicile, mais ce nombre est fluctuant, souligne Émilie Ract, du Collectif de défense de l'accouchement à domicile. Il n'existe pas de comptabilité claire du nombre de naissances voulues ou programmées à la maison, mais on l'estime à 1 ou 2%." Le collectif milite pour "promouvoir le libre choix des modes et des lieux de naissance. C'est possible d'accoucher chez soi, et c'est légal, mais peu de personnes en sont informées." Informer, modifier la loi pour que l'assurance des sages-femmes soit abordable financièrement : deux conditions sine qua non pour un véritable choix des futurs parents. "Toutes les femmes devraient pouvoir accoucher chez elles si elles le souhaitent. Aujourd'hui, selon le lieu où on vit, ce n'est pas toujours possible, et c'est vraiment dommage."

(2) La formation des sages-femmes comprend 190 h dédiées à la gynécologie, à la contraception et aux violences faites aux femmes, ainsi que 90 à 420 h de stage pratique (soit la formation la plus poussée en Europe).

(3) Rappelons que dans les autres pays où les Maisons de naissance fonctionnent (depuis des années), elles sont totalement autonomes et ne sont pas obligées d'être adossées à des structures hospitalières. Le transfert est également effectué si la femme décide de bénéficier d'une analgésie.

Mathieu, dont la fille est née à la Maison de naissance CALM, à Paris. Eh oui, une Maison de naissance ressemble à... une maison ! "Ce modèle, c'est notre fierté, se réjouit Laure, ça nous tient à cœur." Sur les neuf expérimentations autorisées actuellement, deux seulement sont de vraies maisons d'habitation : celles de Nancy et de Bourgoin-Jallieu. "On retrouve une entrée, un salon, une cuisine, deux chambres et deux salles de bain. C'est une association de parents qui a veillé à l'aménagement !" Les maisons sont équipées de matériel médical mais celui-ci n'est généralement pas visible. Pour Laure, "ce sont des petits détails qui ont leur importance. Les deux chambres sont équipées de lits doubles, par exemple."

"ON EST LÀ JUSTE POUR PRENDRE SOIN, PAS FORCÉMENT POUR DONNER DES SOINS"

Les Maisons de naissance permettent aux femmes de maîtriser des pratiques qui entourent la prise en charge de leur grossesse et de leur accouchement, et défendent le droit des couples à décider dans quelles conditions naît leur enfant, sans recourir à l'hypermédicalisation. "Finalement, ce n'est pas très différent d'un accouchement à la maison, sauf qu'il faut se déplacer, souligne Sandrine. Les osculations se font par intermittence, on ne pratique pas de perfusion ni de monitoring. On est là juste pour prendre soin, pas forcément pour donner des soins". "Notre but, complète Laure, c'est de répondre aux besoins des couples. On leur demande de faire un projet de naissance afin de les accompagner au mieux. La liberté de choisir la maison de naissance, la liberté du positionnement lors de l'accouchement, etc. C'est ça qui est fondamental."

LES SAGES-FEMMES AUTONOMES ?

Les Maisons de naissance sont des structures placées sous la responsabilité exclusive des sages-femmes, et ce n'est pas rien ! Leur formation (2) les prépare efficacement à prendre en charge de façon autonome le suivi des grossesses et des accouchements considérés comme à "bas risque" (3). Mais cette formation est de moins en moins reconnue, au profit de la formation de gynécologue-obstétricien-ne et d'une approche plus médicalisée de l'accouchement. D'ailleurs, le nombre de sages-femmes indépendantes a diminué jusque dans les années 1990. C'est grâce à une mobilisation des sages-femmes mais aussi de parents autour du droit à un accouchement physiologique sans aide médicale, que l'expérimentation des Maisons de naissance a pu voir le jour. Dans ces maisons, les sages-femmes retrouvent

le temps et l'espace d'échanger entre elles, de se réapproprier leur métier et leurs savoirs. "À chaque naissance, j'apprends un truc, à chaque fois, je suis une nouvelle sage-femme", confie Sandrine.

En cas de complications, les Maisons de naissance sont adossées à des services hospitaliers où la femme qui accouche peut être transférée. C'est ce qui est arrivé à Jeanne, qui ne regrette pourtant pas l'expérience et s'engage aujourd'hui dans l'association *Un nid pour naître*, à Nancy "J'ai dû être transférée car mon col ne s'ouvrait pas. Mais j'ai préféré cent fois mes 24h de contractions sans péridurale à mes 10h à la maternité, impersonnelle et froide. Ce sont des expériences incomparables." Épisode qui rappelle la nécessité d'avoir une maternité ou un hôpital à moins de 45 minutes du lieu d'accouchement, en cas de complication.

UNE MAISON AUX PRATIQUES AUTOGÉRÉES

Ici, pas de médecin mais une volonté de travailler de façon horizontale entre sage-femme et futur-es parents, sous forme associative. Les Maisons de naissance tendent vers des pratiques autogestionnaires. À Castres, des usagè-res sont présentes dans le CA dès l'ouverture du lieu. "On a envie et besoin de travailler avec les usagers, confie Sandrine. Ils nous permettent d'ouvrir nos perspectives de travail, d'évaluer le dispositif, qui est fait pour eux." Les futurs parents sont acteurs et actrices de l'accompagnement global, au même titre que les sages-femmes. Cette démarche se retrouve à Nancy, où l'association est aujourd'hui avant tout une association de parents, avec plus de cent adhérents, et où des rencontres mensuelles sont organisées.

DE L'EXPÉRIMENTATION À LA PÉRENNISATION ?

Si les Maisons de naissance sont expérimentées, elles ne sont pas encore légalisées. Une évaluation est actuellement en cours afin de statuer sur leur pérennité. "Nous, ce qu'on souhaite, c'est un décret pour sortir de l'expérimentation, pour être reconnus dans la loi et pérenniser ce type de structure", affirme Sandrine. Le principal frein est le débat actuel autour des compétences des sages-femmes et la notion de sécurité. "On lutte aujourd'hui pour ne pas être stigmatisées. La position de certaines sages-femmes est critiquée par une partie des gynécos. Nous essayons de faire accepter la position de la sage-femme"... donc l'existence des Maisons de naissance. "Au niveau des politiques, tout le monde prône l'intégration plus grande des usagers mais, sur le terrain, c'est une autre histoire..." déplore encore Sandrine. "On pense que la sécurité passe par le



nombre de naissances, ajoute Laure, mais ce n'est pas le seul facteur à prendre en compte. Durant le travail, la présence en continu auprès du couple d'une sage-femme qui le connaît parfaitement est importante, comme celle d'une sage-femme de soutien."

À l'heure du débat autour de la fermeture des maternités de proximité et d'une médicalisation accrue de la grossesse et de l'accouchement, les Maisons de naissance semblent être des poches d'air salutaires, des projets à multiplier.

Martha Gilson ■

▲ À Nancy, chaque naissance est annoncée sur des panneaux lumineux.

Maisons de naissance :

- Premières heures au monde, 30 avenue du Médipole, 38300 Bourgoin-Jallieu, tél. : 04 69 15 78 25
- La Maison, 8 rue du Docteur-Calmète, 38000 Grenoble, tél. : 04 76 70 70 59
- Un nid pour naître, 10 rue du Docteur-Heydenreich, 54000 Nancy, tél. : 09 72 88 03 78
- Manala, 23 avenue Pasteur, 67606 Selestat, tél. : 09 72 56 32 84
- Comme à la maison (CALM), 6 rue Lasson, 75012 Paris, <https://www.mdncalm.org>
- Doumaïa, 10 avenue de la Montagne-Noire, 81102 Castres, tél. : 05 63 70 52 60
- Premier cri, 12 rue des Noriets, 94400 Vitry-sur-Seine
- Le Temps de naître, clinique des Eaux-Clares, Moudong Sud 97122 Baie-Mahault (Guadeloupe), tél. : 06 90 68 66 62
- Manao, 38 rue Labourdonnais, 97460 Saint-Paul (La Réunion), tél. : 06 92 40 75 70

Accouchement à domicile :

- CDAAD L'hôtel Marcie, 50450 Le Mesnil-Garnier, national.cdaad@gmail.com, <https://cdaad.org>

Maternités de proximité :

- Coordination des comités de défenses des hôpitaux et maternités de proximité, 1 rue Jean-Moulin, 70200 Lure, tél. : 09 67 04 55 15, cda12550@coordination-defense-sante.org



▲ Les boutons-pressions : de précieux alliés pour régler la taille des couches et ainsi les garder plus longtemps.

De l'art de choisir ses couches

Qui, des futurs et jeunes parents, ne s'est pas un jour inquiété de devoir changer bébé ? Petite crevette fragile à manipuler avec précaution, il faudra pourtant bien lui envelopper les fesses jusqu'à l'âge tant attendu de la continence.

Alors, couches lavables ou couches jetables ?

LE DÉBAT "LAVABLES OU JETABLES" NE cesse d'être relancé. Par exemple, une étude menée par l'Ademe en Angleterre (1), comparant couches réutilisables et couches jetables, apportait une conclusion inattendue selon laquelle l'impact écologique des deux produits serait identique sur le long terme. Que croire ? Si les défenseur·ses des couches lavables se voient trop souvent traité·es d'extrémistes écolos, leurs arguments sont bien plus nombreux qu'on ne le pense.

UNE ÉTUDE DISCUTABLE

L'Ademe annonçait que toutes les couches avaient un impact écologique similaire, à savoir une émission de gaz à effet de serre de 600 kg d'équivalent CO₂ (soit Paris-Moscou en voiture !), pour deux ans et demi de consommation. Cependant, à y regarder de plus près, l'étude prenait en compte plusieurs éléments assez incongrus ; entre autres, l'utilisation d'adoucissant, pourtant formellement déconseillé car il encrasse les couches, les rend moins absorbantes et moins efficaces. Un autre élément du calcul était le repassage des couches. Quel parent a trouvé le moyen fantastique de perdre son temps à une chose aussi folle ? Vous trouverez encore, dans le calcul de l'Ademe, l'utilisation d'un sèche-linge (laissez donc vos couches sécher à l'air libre !), un lavage à 90 °C (60 °C suffisent pour les inserts en coton, et les matériaux comme le bambou,

la laine ou le polaire ne passent qu'à 30 °C ou 40 °C), ou le transport du produit jusqu'au consommateur, prenant en compte des couches fabriquées au Pakistan ou en Australie. Heureusement, nous avons en France et en Europe des producteurs ou créateurs de couches qui nous permettent d'acheter local, et il est possible de trouver en ligne toute une armée de mamans coususes aux doigts de fées.

Autant dire que le match nul entre les jetables et les lavables qui résultait de cette étude est bien discutable, et peu représentatif de la véritable utilisation quotidienne des couches lavables. Accordons un point positif à la couche réutilisable concernant l'écologie. L'Ademe admettait elle-même que les conséquences sur l'environnement des couches lavables sont moins négatives si celles-ci sont réutilisées pour plusieurs enfants. S'équiper pour l'aîné et garder les couches pour les enfants suivants — ou acheter des couches lavables d'occasion — permet donc de diminuer son impact.

L'ARGUMENT ÉCONOMIQUE

Les couches lavables sont plus chères à l'achat. Pour 40 euros, vous avez un paquet maxi de Pampers ou deux couches lavables seulement (et encore, cela dépend de la marque). Pourtant, l'investissement de base est très vite rentabilisé. Il faudra deux ans et demi en moyenne à votre petit pour devenir continent. On évalue, sur ce laps de temps, environ 1 700 euros de

(1) "Couches jetables, couches lavables : les recommandations de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie", 3 juillet 2012.



▲ *À l'aise comme un poisson dans l'eau avec ma couche lavable !*

couches jetables, contre un investissement d'environ 500 à 600 euros pour un équipement complet en lavables.

ET L'HYGIÈNE, ALORS ?

On nous a bien inculqué que ce qui est à usage unique est sans conteste plus hygiénique. Ainsi, les couches lavables seraient plus saines. Toutefois, on peut se poser des questions : est-il réellement propre de mettre les selles d'un être humain (même bébé) à la poubelle ? Si les couches sont bien lavées, elles ne posent aucun problème d'hygiène, à tel point que la maternité de Roubaix les a testées en solution alternative aux jetables et que plusieurs crèches, lieux d'accueil collectif et haltes-garderies, les acceptent. Mais en plus, la question du traitement de déchets contenant des "cacas humains" reste sans réponse. Ces selles, enfermées dans les couches jetables qui finissent dans la poubelle, vont ensuite s'entasser dans les déchetteries ou sont incinérées. Avec une couche lavable, que vous les rincez à grande eau dans le lavabo ou que vous jetez les selles de bébé avec le film biodégradable placé au fond de la couche pour s'épargner de frotter, les productions digestives des tout-petits finissent dans les égouts, au même titre que celles des grands, pour être ensuite traitées avec les eaux usées.

PLUS QUE L'HYGIÈNE, LA SANTÉ

Combien de parents prennent la peine de lire l'étiquette d'une couche jetable avant de l'acheter ? Lire celle du petit pot, oui ! Ou bien celle du savon que l'on veut sans paraben, par exemple. Mais les couches... Il faut dire que la liste des composants d'une couche jetable n'est pas si facile à déchiffrer, quand les fabricants daignent la publier. Pourtant, saviez-vous que si les couches sont si blanches et paraissent si propres, c'est parce qu'elles sont

blanchies au chlore ? Saviez-vous qu'on y trouve du benzol et de la dioxine, deux composants cancérogènes ? Et vous a-t-on dit que le gel absorbant qui retient les urines pour que bébé ait les fesses au sec a été interdit en 1989 dans les tampons périodiques féminins ? Ne trouve-t-on pas curieux que les bébés, eux, soient en contact pendant deux ans et demi, nuit et jour, avec ce fameux gel qu'est le polyacrylate de sodium ?

On ne parle pas des parfums ni de la température dans les couches jetables, qui serait plus élevée que dans les lavables, amenant certains médecins à s'interroger sur les conséquences sur le développement des testicules des petits garçons. Et épargnons-nous le rappel de l'érythème fessier, trop connu des parents.

FAIRE CONFIANCE À SES SENSATIONS

Un bébé, à la naissance, sait très bien s'il a besoin ou non d'uriner ou de déféquer ; il émet des signaux. C'est sur ce principe que se fonde l'hygiène naturelle infantile (2). Pourtant, combien de parents s'inquiètent de l'apprentissage de la propreté, deux ans et demi plus tard ? Et ils ont raison. Un enfant portant des couches jetables, avec ce formidable "fesses au propre" qu'on nous vend sur l'emballage, perd peu à peu confiance en ses sensations. Lorsqu'il urine, il ne se sent pas mouillé. Quelle drôle d'idée de vouloir lui apprendre à être propre alors qu'il ne se sentait pas sale !

Avec les couches lavables, bébé garde une sensation d'humidité lorsqu'il urine, et c'est lui rendre service que de le laisser ressentir ses besoins. Il demandera à être changé puis, plus tard, à aller sur le pot. En un sens, choisir les couches lavables revient aussi à aider l'enfant à prendre confiance en son ressenti physique et son mieux-être, à rester conscient de ses besoins et à les gérer.

(2) Cette pratique consiste à observer les réactions d'un bébé afin de détecter les signes indiquant qu'il a envie de faire ses besoins (urine et selles), pour lui permettre de se soulager immédiatement aux toilettes, dans un pot de chambre ou dehors.



▲ Une image qui peut faire peur, mais rassurez-vous, il en faut beaucoup moins par rejeton !

DANS LA JUNGLE DES COUCHES LAVABLES

TE1, insert, booster, culotte de protection ou d'apprentissage... Si vous portez votre choix sur les couches lavables, pour l'une ou l'autre des raisons évoquées, vous serez cependant vite noyé-e dans le jargon ou le choix qui s'offre à vous. Pas facile de s'y retrouver. L'insert peut être cousu dans la couche, se glisser dans une poche, se presser dans la culotte, être jetable, biodégradable ou lavable.

D'autres modèles sont encore envisageables, tels que les langes, qui demandent de l'habileté pour être pliés et noués mais qui sont très économiques et faciles à entretenir.

QUELLE TAILLE CHOISIR ?

Comme pour les couches jetables, les lavables ont un système de taille. On parle alors de couche à taille multiple. La taille 1 ou S est destinée aux nouveaux-nés jusqu'à 8 kg environ ; la taille 2 s'utilisera le plus longtemps, car elle va jusqu'à 15 kg, un poids qui correspond souvent à l'âge de la continence. Par opposition à ces tailles multiples, vous aurez la surprise de voir des "tailles uniques" ou "couches évolutives". Économiques, elles permettent de n'acheter qu'une fois son lot de couches et de suivre bébé dans sa croissance. Il suffira, quand les pipis deviendront plus importants, d'ajouter un insert ou un booster pour augmenter la capacité d'absorption. La taille de ces couches se règle avec plusieurs niveaux de boutons-pression ou un scratch qui se serre plus ou moins.

Et pour ceux qui voudraient se lancer dans la création maison de leurs propres changes, des sites proposent des conseils pas à pas et des patrons. Il ne vous reste plus qu'à bien choisir vos tissus, que vous fabriquiez ou achetiez. Le coton est facile à entretenir, doux et absorbant, et il existe en bio, mais sa production consomme beaucoup d'eau. Vous pouvez aussi vous tourner vers le chanvre, le bambou, le tencel ou le polaire — ce dernier peut être en plastique recyclé mais c'est une matière synthétique avec quelques risques d'allergies, à éviter en cas de rougeurs aux fesses.

Si vous restez indécis-e, sachez qu'il reste une autre solution alternative : les couches jetables écologiques, plus chères que leur équivalent classique mais qui ont le mérite d'être en partie biodégradables et dépourvues de substances toxiques. Pensez également à l'hygiène naturelle infantile.

■ Article initialement paru dans *Grandir autrement*, Hors série n° 8, "Accueillir bébé", 2014.

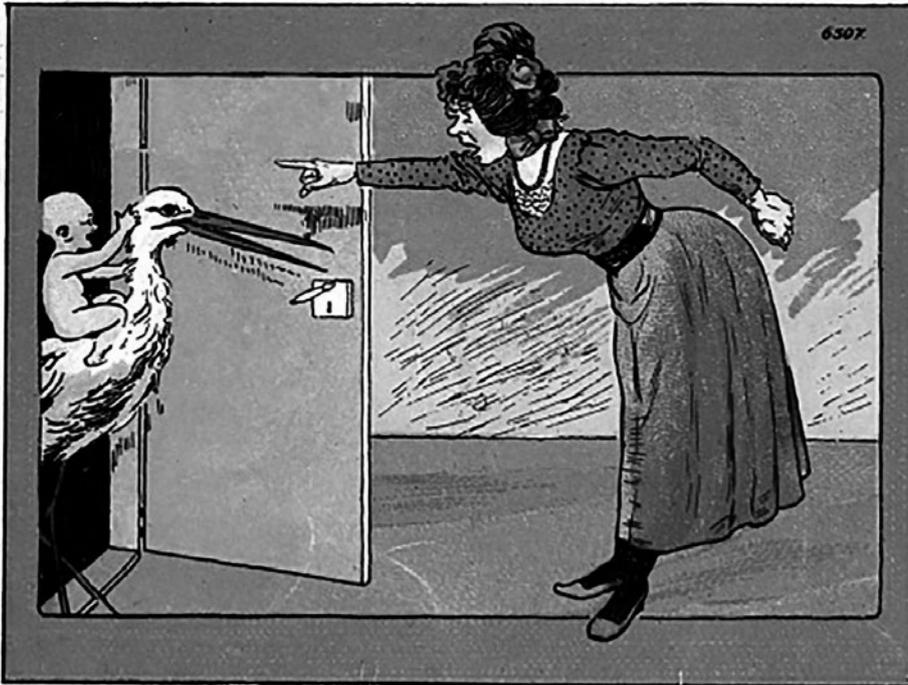
Grandir Autrement, le magazine de l'écoparentalité

Premier magazine francophone consacré à l'écoparentalité, *Grandir Autrement* accompagne, depuis plus de 10 ans, les parents et les professionnel·les de l'enfance sur le chemin d'une éducation respectueuse des besoins et des rythmes de l'enfant et de la famille, en cohérence avec une attitude écologique globale. *Grandir Autrement* propose des ressources et des pistes de réflexion afin que les parents choisissent en conscience avec leurs enfants leur propre façon de vivre ensemble en harmonie. Tous les 2 mois, le lectorat retrouve un dossier thématique complet et des rubriques récurrentes autour de la naissance, du maternage, de l'éducation bienveillante, de l'écocitoyenneté, de l'alimentation, etc. Sans oublier

les idées de lecture et d'activité à partager en famille. Une fois par an, *Grandir Autrement* édite un hors-série pour approfondir une thématique. Dernières études documentées, recueil de témoignages, réflexions inspirantes, guide pratique...

• Association Grandir Autrement : 10 route Nationale, 80640 Thieulloy l'Abbaye, tél. : 03 22 90 42 88, contact@grandirautrement.com, <https://grandirautrement.com>

Laura Boutevin,
co-présidente et rédactrice de *Grandir Autrement* ■



Naître ou ne pas naître : une nouvelle question écolo ?

Et si la solution pour préserver la planète était de ne pas avoir d'enfants ? Des idées malthusiennes aux discours dénatalistes écolos, plusieurs mouvances avancent ce raisonnement comme une nécessité pour limiter notre impact sur l'environnement. Tour d'horizon des différents arguments.

LE RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS INTERNATIONAL sur l'évolution du climat (GIEC) est sans appel : l'activité humaine serait la cause principale du réchauffement climatique observé depuis le milieu de 20^e siècle (1). Et ce n'est pas avec les 86 millions de naissances dans le monde en 2018 que l'on va réduire l'activité, à moins de changer drastiquement nos habitudes. En écologie, la question démographique est souvent considérée comme polémique (2). Et s'il était temps de donner un grand coup de frein ?

CONTRER LA SURPOPULLULATION

Établir un lien entre la détérioration de la planète et l'arrivée au monde de petits êtres de 45 cm en moyenne ne va pas de soi. Pourtant, dans sa *Lettre ouverte à celles qui n'ont pas (encore) d'enfant*, la journaliste Laure Noualhat détaille de manière chiffrée le poids de l'empreinte carbone de nos bambins : "Un enfant, dans les six premiers mois de sa vie, va consommer 30 m³ de couches jetables. Il y a 820 000 enfants qui naissent chaque année en France. Multiplié par 30 m³, on atteint à peu près les volumes de 10 000 piscines olympiques. Juste sur les six premiers mois de sa vie, et juste sur la question des couches !" Laure Noualhat s'appuie notamment sur le graphique

publié par *The Environmental Research Letter* (page suivante) pour justifier l'idée selon laquelle faire un enfant en moins serait le premier acte pour réduire considérablement son empreinte carbone : "Quand on adresse la question de la surpopulation humaine, on veut surtout adresser la question du poids écologique de l'humain. (...) Ne pas avoir de voitures, c'est 2,8 tonnes de CO₂ qui sont évitées. Arrêter de manger de la viande, c'est 800 kilos de CO₂ qui sont évités. Ne pas faire d'enfants, ce serait 58 tonnes de CO₂ évitées. Personnellement, je me dis que si je ne fais pas d'enfants, ce n'est pas 58 tonnes de CO₂ que j'évite, mais une infinité de tonnes de CO₂. Parce que cet enfant voudra faire un enfant, lequel aura un enfant, etc." Des chiffres à observer depuis le prisme de notre mode de consommation occidentale.

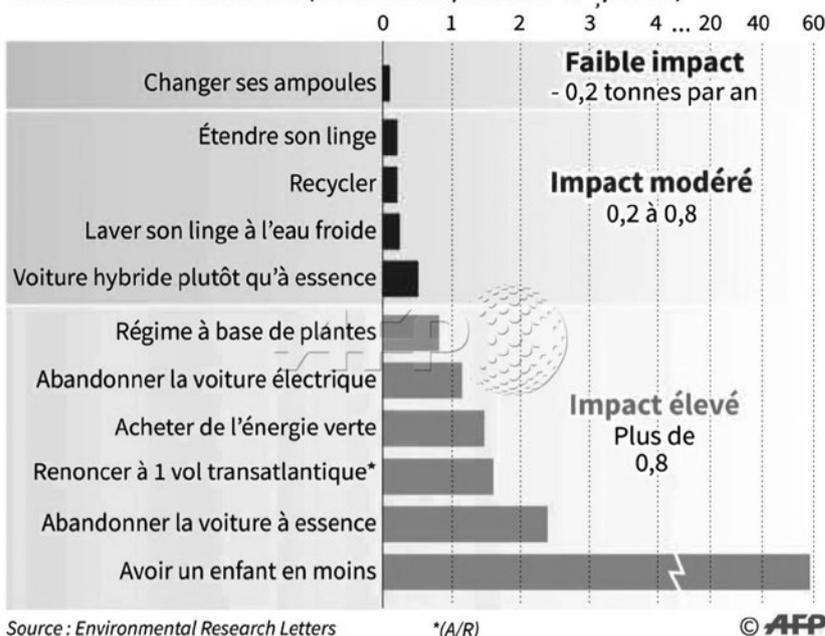
Pour beaucoup, c'est à la surconsommation qu'il faut s'attaquer au plus vite, plutôt qu'à un problème démographique. L'ancien ministre de l'écologie Yves Cochet le relevait déjà en 2014 dans sa préface au livre *Moins nombreux, plus heureux – l'urgence écologique de repenser la démographie* : "Si nous souhaitons que la population mondiale bénéficie d'un style de vie comparable à celui d'un Européen moyen, il faudrait que nous soyons seulement un milliard !". Le néo-malthusien assumé avait d'ailleurs défrayé la chronique, il y a dix ans, en proposant une

(1) Le 5^e rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a été publié en octobre 2018. Une étude sur les effets d'un réchauffement de 1,5 °C des températures mondiales.

(2) En 1798, l'économiste anglais Thomas Malthus expliquait que l'espoir humain d'un bonheur social infini était vain car la croissance démographique dépasserait toujours la hausse de la production. Son *Essai sur le principe de population* reste aujourd'hui controversé.

Réduire son empreinte carbone

Réductions des émissions (en tonnes équivalent CO² par an)



"grève du troisième ventre", afin d'inverser l'échelle des allocations familiales et ainsi dissuader les familles de concevoir des enfants à partir de la deuxième progéniture. "Le troisième enfant a un statut assez particulier dans une famille : c'est l'enfant du changement d'échelle. C'est à cause de lui, ou grâce à lui, ça dépend où l'on se place, qu'on change de voiture, de maison, d'appartement, qu'on va changer de mode de vie et entrer dans la gamme des familles nombreuses", complète Laure Noualhat.

Partant de cette analyse, plusieurs mouvements constitués de femmes et d'hommes ont vu le jour pour revendiquer le droit de ne pas faire d'enfant.

"ON NE PEUT PAS SE REPRODUIRE À L'INFINI DANS UN ESPACE FINI"

En Grande-Bretagne, ils s'appellent *Population Matters* ; aux Pays-Bas, *De Club Van Tien Miljoen* ("club des dix millions") ; en Belgique, *One Baby*. Un nombre croissant de groupes de militant·e·s dénatalistes a vu le jour en Europe et en Amérique du Nord. Ils agissent à différentes échelles au nom du "childfree" (sans enfant par choix). Leurs motivations sont diverses, le respect du corps des femmes et du sort de la planète arrivant en premier dans l'argumentation.

C'est par exemple le cas du groupe *Ginks* (*Green inclination, no kids*, soit "engagement vert, pas d'enfants"). À l'origine de ce mouvement international exclusivement féminin, on retrouve Lisa Hymas, journaliste américaine du site d'information écopolitique *grist.org*, qui déclare "aimer les enfants, et c'est bien pour ça qu'elle ne veut pas en faire". Elle encourage fortement de faciliter les démarches d'adoption pour toutes. Le profil des *Ginks* est par ailleurs assez varié : de la jeune diplômée à la militante convaincue,

elles partagent des opinions tranchées et citent la conviction écologique pour justifier leur renoncement à la maternité.

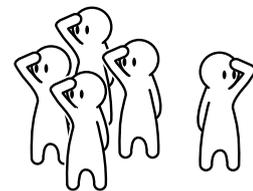
ÉMANCIPATION FÉMININE ET ÉCOLOGIE

Silence a consacré le dossier de son n° 393 (septembre 2011) aux contraceptions qui concilient à la fois un impact écologique moindre, un usage autonome et une fiabilité acceptable (3). La *Gink* Stefanie Iris Weiss explore des sentiers similaires à travers son livre *Eco-sex* (non traduit), dont le sous-titre annonce : "Devenez écolo sous les draps et optez pour une vie amoureuse durable." Selon elle, "86 millions de naissances par an, cela représente beaucoup de sexe. C'est tant mieux qu'autant de personnes en profitent, mais celles qui prennent en considération la fonte des glaces avant de concevoir une famille sont d'une grande sagesse." Renoncer à enfanter est un "sacrifice" qu'elle est prête à faire, quitte à adopter à l'avenir. D'autres femmes ne considèrent pas cette prise de position comme un sacrifice, au contraire. La québécoise Magenta Baribeau porte ce message politique à travers son documentaire *Maman? Non merci!*, prix du meilleur long métrage au festival de film féministe de Londres en 2016. Le film donne la parole à des femmes de France, de Belgique ou du Canada qui ont fait une croix sur la maternité et s'interrogent sur leur place "dans une société qui exerce des pressions sociales en catimini". Car il ne faut pas oublier que la question d'enfanter ou pas relève de la sphère individuelle et privée, comme le souligne Pablo Servigne (4) : "Le sujet de la natalité est gênant car il remet en question les piliers de la modernité que sont l'individu et la liberté individuelle."

Julie Gaubert ■

(3) Dossier "Contraception et autonomie", *Silence* n° 393, septembre 2011.

(4) Pablo Servigne, Raphaël Stevens et Gauthier Chapelle, *Une autre fin du monde est possible*, Seuil (collection Anthropocène), 2018.



Le fabuleux et tragique destin du saumon sauvage

Au début du 20^e siècle, près de 5 000 saumons étaient capturés chaque année dans la Loire. Moins d'un siècle plus tard, le chiffre ne dépassait pas la centaine. Inauguré en 2001 pour faire face à la disparition annoncée du poisson migrateur, le Conservatoire national du saumon sauvage de Chanteuges est situé en Haute-Loire.

"Ici se trouve la dernière souche sauvage de grands migrateurs d'Europe occidentale", explique Céline Bérard. Les poissons qui naissent au creux des rivières du Massif central parcourront en effet 10 000 à 12 000 km dans leur courte existence. Cinq ans environ pour descendre les 1 000 km de rivière qui les séparent de l'estuaire de la Loire, puis nager vaillamment jusqu'au Groenland afin de s'y gaver de poissons et de krill... avant de revenir à l'endroit exact où ils sont sortis de l'œuf, pour s'y reproduire à leur tour... et y pondre quelque 10 000 œufs, avant de mourir.

"Tout ça, c'est quand ça se passe bien", tempère Céline Bérard. "Le saumon est une espèce menacée par notre civilisation, affirme Louis Sauvadet, président de l'Association protectrice du saumon. Pendant les Trente Glorieuses, on a développé l'agriculture intensive, avec des pesticides qui polluent les rivières, on a construit les grands barrages hydroélectriques, qui ont rendu les migrations beaucoup plus difficiles, on a surpêché les poissons."

Grandes ou petites, les centrales hydroélectriques constituent autant d'obstacles difficilement franchissables par nos amis à nageoires. Et ce, malgré les échelles à poissons, censées faciliter le passage. "À la descente comme à la remontée, les barrages leur font perdre un temps précieux", explique Céline Bérard. Or, dans la vie réglée comme du papier à musique des saumons, chaque jour perdu peut se révéler fatal.

D'après Philippe Boisneau, pêcheur professionnel, "le saumon supporte au maximum dix obstacles à franchir." Or, l'Allier compte aujourd'hui une dizaine de barrages, et la Gartempe près d'une centaine. Sans oublier que de nombreux jeunes poissons sont tout bonnement broyés par les turbines.

Désormais interdite dans le bassin de la Loire, la pêche du saumon dans l'Atlantique continue d'affaiblir les stocks. "On pêche aussi massivement des poissons dont se nourrissent les saumons sauvages pour élever leurs congénères des fermes aquacoles", observe Louis Sauvadet. Enfin, le changement climatique se fait



Des œufs de saumon au Conservatoire national de Chanteuges.

déjà sentir : raréfaction des petits crustacés menacés par l'acidification des océans, raccourcissement de la période d'incubation des œufs, rétrécissement des époques de migration.

Pour enrayer le déclin, des programmes de repeuplement se sont développés. Au Conservatoire national de Chanteuges, des saumons adultes, pêchés dans l'Allier, coulent une retraite heureuse dans de grands bassins. Alternativement, on prélève les gamètes de ces reproducteurs, gamètes qui, une fois fécondés, donneront de précieux œufs. Ceux-ci sont ensuite gardés soigneusement dans des armoires métalliques inondées. 210 000 d'entre eux seront réintroduits avant éclosion dans le milieu naturel. Les autres, plus de 800 000 chaque année, naîtront dans le conservatoire et seront relâchés un peu plus tard. "Grâce à ce programme, nous avons atteint un taux de renouvellement de 1,34, c'est-à-dire que pour un saumon né, il y aura 1,34 saumon à la génération suivante, se réjouit Céline Bérard. Sans repeuplement, ce taux tombe à 0,4."

► Conservatoire national du saumon sauvage de Chanteuges, Larma, 43 300 Chanteuges, tél. : 04 71 74 05 45, www.saumon-sauvage.org

En partenariat avec: www.reporterre.net

Reporterre
le quotidien de l'écologie

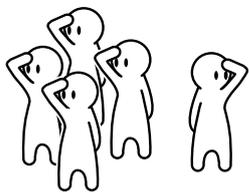
» Périgord

La Ferme de Cagnolle

Sur 13 hectares, la Ferme de Cagnolle s'inspire de la permaculture pour créer un système complexe. Créée en 2008, suite à un effort de restauration des bâtiments et d'éco-construction, des variétés anciennes de légumes y sont aujourd'hui sélectionnées et cultivées. Écoulant la production en circuit-court à la ferme, au marché et à l'Amap de Saint-Cyprien, elle s'inscrit dans le réseau *Maraîchage sur sol vivant*, et accueille également des visiteurs en chambre d'hôtes ainsi que des wwoofeu-ses, qui viennent donner un coup de main en échange du couvert et du gîte. L'équipe organise des formations sur la gestion de l'eau, les cultures fruitières, la vente directe, les productions végétales, etc.

♦ La Ferme de Cagnolle, 24 170 Saint-Amand-de-Belvès, tél. : 05 53 29 60 84, <https://lafermedecagnolle.wordpress.com>





Alternatives

» Rhône

Mineka

Dans la construction aussi, les matériaux se réemploient !



Le secteur de la construction est le premier consommateur de ressources et le premier producteur de déchets en France. Il représente les 2/3 des déchets produits avec 227,5 millions de tonnes pour le BTP dont 42,2 pour le secteur du bâtiment. Pourtant, une grande partie serait réutilisable. C'est en partant de ce constat que l'association *Mineka* dans le Rhône s'est créée ! Des architectes ont souhaité démocratiser la pratique du réemploi des matériaux de construction, en collectif et en redistribuant à bas prix

des matériaux destinés à être jetés. Plusieurs collectes et redistributions sont organisées par mois, où vous pouvez trouver bois, carrelage, faïence, polystyrène, etc.

♦ *Mineka*, 6 chemin du Grand Bois, 69120 Vaulx-en-Velin, j.boachon@mineka.fr, <http://mineka.fr>

» Dordogne

Kacalou : des liens dans le Limousin



À Beaulieu-sur-Dordogne, sur la petite place du Collège, une des plus anciennes maisons de la ville est en ébullition ! Des bras, des jambes, des cerveaux, des humains font vivre *Kacalou*, maison conviviale et lieu ressource, renouée par des bénévoles. Plusieurs espaces sont pensés : un café-resto association, une salle d'accueil, un espace de vente, etc. Le collectif est en constante construction, et depuis deux ans, un séminaire de travail sur le sens et l'organisation du lieu est organisé le temps d'un week-end. La salle accueille le reste du temps fêtes, spectacles, débats, etc. Un lieu de rencontres et de création à faire vivre collectivement.

♦ *Kacalou*, Place du Collège, 19120 Beaulieu sur Dordogne, kacalou@netcourrier.com



Médias

♦ *Socialter*, "Fin du monde, fin du mois, même combat ?", n° 34, avril-mai 2019, 6,50 €.

Numéro passionnant qui rappelle que l'opposition supposée entre écologie et justice sociale trouve sa source dans la fusion depuis plus d'un siècle entre progrès social et croissance matérielle. Le bonheur serait donc lié au productivisme. *Socialter* propose de réinventer une critique des besoins pour réaffirmer une justice réellement écologiste et sociale. Après l'analyse, vient la pratique. Ce numéro propose des leviers concrets pour tendre vers une transition sociale : lutter contre les déperditions thermiques, favoriser les transports doux, développer des réseaux d'entraide, etc. Alternatives concrètes et réflexions complexes, tous les ingrédients pour porter la décroissance !



♦ *L'Écologiste*, n° 54, avril-juin 2019, "Le Grand retour du sauvage", 6,50 €. Un numéro très riche pour ce trimestriel.

Le dossier fait la part belle à la nature sauvage et aux différentes manières de préserver, voire de favoriser, la biodiversité. 1 400 hectares du domaine de Knepp en Angleterre ont par exemple été transformés radicalement en 15 ans par un projet de réensauvagement qui a permis de restaurer la vie sauvage. Le dossier est complété notamment par un article de Serge Latouche, qui revient sur le concept de décroissance.



Forêts en Vie



Fin 2017, le Réseau pour les alternatives forestières crée le fonds de dotation *Forêts en Vie* dans le but d'acquérir des forêts et soutenir la création de communs forestiers. Ces forêts sont mises en partie en évolution libre, en partie à disposition de paysan·nes foresti·ères. À travers la collecte de dons et de donations, ce fonds permet de préserver les forêts à long terme et de mettre en œuvre la transmission des savoir-être et savoir-faire contribuant à leur valorisation dans toutes leurs spécificités. C'est le premier fonds de ce type de France.

♦ *Forêts en vie*, 30 avenue de Zelzate, 07200 Aubenas, tél. : 09 72 55 38 85, <http://alternativesforestieres.org/-Forets-en-Vie->



La France fait 11 milliards d'euros de cadeaux aux énergies fossiles

Selon une étude publiée fin mars 2019 par le Réseau Action-Climat, ce sont encore 11 milliards d'euros dont bénéficient, en 2019, les énergies fossiles de la part des autorités françaises ; autant qui freinent la transition vers les énergies renouvelables.

Dans le détail, l'exonération de la taxe sur les produits énergétiques pour le kérosène des avions représente 3,6 milliards d'euros. La taxe réduite pour certains usages du gazole, 2 milliards d'euros. La réduction de taxe pour le carburant des camions de plus de 7,5 tonnes, 1,5 milliard. Les exonérations sur les carburants pour les bateaux, 660 millions d'euros. Les réductions accordées aux installations intensives soumises au système d'échange des quotas CO₂, 620 millions. L'exonération des taxes pour l'autoconsommation dans les raffineries 300 millions. À ceci s'ajoute des exonérations dans le domaine de la production électrique pour le montant de 1,3 milliard d'euros.

» Asie

La fonte des glaciers et ses conséquences incalculables

Une étude qui a mobilisé 350 chercheurs durant 5 ans, dirigée par l'International Centre for Integrated Mountain Development (ICIMOD) de Katmandou (Népal), tente de mesurer les impacts du changement climatique sur les glaciers de l'Himalaya. D'après elle, les deux tiers des glaciers de l'Hindou-Kouch-Himalaya pourraient fondre d'ici à 2100 si la planète restait sur la même trajectoire d'émissions de gaz à effet de serre. Et si nous arrivions à respecter les accords de Paris, ce seraient quand même un tiers des glaciers qui fondraient d'ici là. Les conséquences en seraient gigantesques, ces glaciers alimentant 10 des plus grands cours d'eau asiatiques, tels que le Gange, le fleuve Jaune et le Mékong, soit un bassin de population de plus d'1,6 milliard d'habitant-es. On peut craindre en particulier une augmentation du nombre de sécheresses, de violentes précipitations et de soudaines inondations dues aux ruptures de lacs glaciaires, avec des risques majeurs pour l'agriculture. Les rythmes de la mousson et la circulation des pluies seront également chamboulés.



Climatisation : le cercle vicieux

Plus les épisodes de canicule sont fréquents et plus les personnes qui en ont les moyens s'équipent de climatiseurs. Le problème avec ces appareils est qu'ils ne détruisent pas la chaleur : ils l'exportent. Si vous climatisez un immeuble, cela réchauffe d'autant la rue où se trouvera la bouche d'évacuation de l'air chaud (dans certaines rues de Tokyo, il se forme ainsi des îlots de chaleur pouvant dépasser de 10°C la température ambiante).

De plus, cela consomme de l'énergie. Selon l'ADEME, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, mettre la climatisation en route sur une voiture augmente de 1 litre au 100 km la consommation de carburant. Cela augmente tellement cette consommation d'énergie que dans des pays riches et chauds comme le Japon, la consommation maximale d'électricité s'observe en été (climatisation) et non en hiver (éclairage et chauffage).

Les fluides utilisés dans les climatiseurs ont le plus souvent un important effet de serre s'ils sont relâchés dans l'atmosphère. C'est souvent le cas en fin de vie.

Tout cela fait que les climatiseurs contribuent à faire monter le thermomètre à l'extérieur... et donc incite des personnes qui n'en ont pas à s'en équiper. Un cercle vicieux.

Comment s'en sortir ?

Il existe des climatiseurs naturels : un arbre feuillu planté à l'ouest d'un immeuble lui assure de l'ombre en été tout en laissant passer la lumière en hiver. Il maintient de plus une sensation de chaleur en modifiant l'humidité ambiante.

Une autre méthode consiste évidemment à isoler les logements, ce qui était prévu largement par le Grenelle de l'environnement (2007), mais qui ne se met en place que trop lentement.

Il existe de nombreux "trucs" pour une climatisation sans recours à l'électricité, certains déjà utilisés depuis plusieurs millénaires : l'évaporation de l'eau crée un refroidissement, tout comme les courants d'air. Dans les pays chauds, il existe ainsi des cheminées (badgir) qui assurent naturellement une ventilation ; en Espagne, tremper des rideaux dans une bassine devant une fenêtre ouverte permet, par évaporation, de faire baisser la température.



Badgir ou tour traditionnelle pour créer une ventilation naturelle (Iran).

Europe : les 2°C déjà atteint dans les grandes villes

Selon les spécialistes du GIEC, dépasser 2°C de hausse de température pourrait entraîner des conséquences catastrophiques.

Selon les statistiques de Météo France, c'est à Lyon que la hausse est la plus rapide. Entre avril 2018 et mars 2019, la température moyenne y a dépassé de 2°C la moyenne 1981-2000. Et il s'agit des relevés de température sur l'aérodrome de Bron, à l'écart des îlots de chaleur. Dans le centre ville, la hausse est déjà de l'ordre de 4°C.

Sur la même période, les relevés indiquent une hausse moyenne en Europe de plus de 1,5°C. C'est dans l'est de l'Europe que la hausse est la plus importante : certaines villes dépassent les 3°C.

Et ce n'est pas fini, car malgré les effets d'annonce des différents gouvernements, au niveau mondial, 2018 a encore battu le record des émissions de gaz à effet de serre. Si les émissions baissent en Europe, c'est une illusion : cela provient essentiellement du déplacement des usines de production dans les pays asiatiques.

Marche européenne pour le climat

Le 6 juillet 2019 partira de Fribourg, en Allemagne, une marche pour le climat qui traversera la Suisse et la France pour se rendre en Espagne (si possible jusqu'à Grenade). Organisée par le collectif Planet earth movement, le projet Walk for the planet (Marche pour la planète) se déroulera sur plusieurs mois. Sur les parcours : conférences, concerts, cinéma en plein air, discussions sur le changement climatique pour stimuler les réflexions autour des émissions évitables de CO₂. Etapes prévues ou envisagées à Lörrach, Bâle, Montbéliard, Besançon, Chalon-sur-Saône (lors du festival le 24 juillet), Cluny, Lyon, Charlieu, Roanne, Clermont-Ferrand, Besse, Aurillac (lors du festival le 21 août), Albi, Perpignan, Barcelone. Le collectif recherche des espaces pour les événements et des hébergements sans frais dans les différentes villes-étapes et entre elles. Il est possible de les rejoindre pour une étape ou plus. Les internautes peuvent les contacter en écrivant à walk-for-the-planet@mail.de, et s'informer sur www.planet-earth-movement.org



Avril, le temps de la désobéissance civile !

♦ **Journée internationale de la rébellion.** Le 16 avril 2019, dans 25 pays, des actions directes non-violentes ont été organisées à l'appel du mouvement *Extinction Rébellion*. En Nouvelle-Zélande, des sigles d'*Extinction Rébellion* (XR) et des banderoles ont été apposées sur les banques et sur des axes passants. À Bruxelles, des activistes ont réalisé le sigle XR devant le Parlement européen et demandé l'état d'urgence climatique. En Suède, un *die in* devant le parlement à Stockholm a bloqué la chaussée. Au Canada, des carrefours routiers ont été bloqués, et les automobilistes se sont vu proposer de prendre d'autres directions. À Lausanne en Suisse et à Berlin en Allemagne, 200 personnes ont bloqué des ponts. Des actions ont également eu lieu à Istanbul, Barcelone, Lisbonne, Seattle, etc.



Occupation de Oxford Circus à Londres.

♦ **À Londres, on estime que 10 000 personnes ont bloqué 5 emplacements différents de la ville.** Le pont de Waterloo a vu sa circulation bloquée et a été végétalisé. Une grande banderole "*Shell est au courant*" a été déposée sur les locaux de la multinationale pétrolière. *Parliament square* a été investi par 2 000 personnes qui y ont organisé des débats et des discussions, puis les routes autour ont été bloquées par une procession funéraire symbolique. La nuit, des inscriptions lumineuses sur le changement climatique ont été projetées sur *Marble Arch*. *Oxford Circus* et *Picadilly Circus* ont été également investis par des milliers d'activistes.

113 activistes du mouvement ont été interpellé-es par la police en 24 h. Les actions se sont prolongées et le 20 avril, on comptait déjà 750 activistes interpellé-es par la police durant toute la semaine pour des blocages de routes et d'infrastructures. Déjà en novembre 2018, 6 000 protestataires avaient bloqué cinq ponts sur la Tamise pour un *Rebellion Day*. Les actions de désobéissance civile non-violente de cette journée avaient conduit à l'arrestation de 82 activistes.

Extinction Rebellion exige du gouvernement britannique qu'il réduise à zéro les émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2025.

♦ **En France, une action contre la "République des pollueurs".** C'est le 19 avril 2019 qu'a eu lieu une action de désobéissance civile géante à Paris, à l'appel de *Greenpeace*, *Les Amis de la Terre* et *Action Non-Violente COP21*. Plus de 2 000 activistes formé-es à l'action directe non-violente ont dénoncé l'alliance toxique entre les multinationales polluantes et le gouvernement français. Les bâtiments et les activités de *Total*, *la Société Générale*, *EDF* et du

ministère de la Transition écologique et solidaire ont été bloqués pendant 10 heures : les 4 tours sont restées vides toute la journée. Par cette action, les organisations et les activistes exigent la fin de l'alliance entre Emmanuel Macron et les dirigeants des entreprises les plus polluantes. Ils demandent la suppression des subventions publiques et avantages fiscaux accordés aux énergies fossiles et aux industries polluantes, l'arrêt immédiat des infrastructures et industries climaticides, comme la raffinerie de *Total* à La Mède ou le projet autoroutier du Grand Contournement Ouest de Strasbourg, et la fin des investissements bancaires dans les énergies fossiles.

"En rébellion contre l'extinction du vivant"



Le 24 mars 2019, le mouvement *Extinction Rebellion France* (XR) s'est déclaré en rébellion contre l'extinction du vivant. Plusieurs centaines de personnes étaient réunies place de la Bourse à Paris pour le lancement de ce mouvement, au départ anglais. Le mouvement est né en Grande-Bretagne fin 2018 à l'initiative d'universitaires notamment, inspiré par la stratégie de lutte pour les droits civiques aux États-Unis dans les années 60. Les activistes disent rechercher dans ce mouvement une manière de dépasser les marches et les pancartes, en s'engageant dans des actions de désobéissance civile non-violente. En novembre 2018, 6 000 Britanniques avaient bloqué les ponts de Londres en chantant "*Ne doute pas qu'un petit groupe de gens puisse changer le monde*". Depuis des mois, des militant-es se préparent et suivent des stages de formation à la désobéissance civile non-violente.

♦ <https://extinctionrebellion.fr>



Des arbres réfugiés climatiques

Avec le réchauffement climatique, plusieurs espèces d'arbres sont déjà menacées dans le sud de la France. Pour les sauver, des communes de Loire-Atlantique ont réservé des terres pour organiser une migration sous assistance et les replanter en région plus clémente. Dans le village d'Abbaretz par exemple, une parcelle accueille de petits arbustes de chênes. Les chênes sessiles et les hêtres sont plusieurs milliers à avoir été accueillis en Bretagne ces deux dernières années. Alors, habitant-es de climat tempéré-es, n'hésitez pas à ouvrir vos jardins à la faune en danger ! (Source : *Sans Transition*, Bretagne, mars-avril 2019)



L'Allemagne vers le tout renouvelable

N'en déplaise aux *EDF*, *Orano* et autres politiques français nucléocrates, le développement des énergies renouvelables en Allemagne permet bien de diminuer la consommation d'énergie fossile émettrice de gaz à effet de serre.

L'hebdomadaire *Der Spiegel* a publié sur son site le 2 janvier 2019 les données statistiques de la production électrique du pays en 2018. Les énergies renouvelables ont produit 219 térawattheures (TWh) soit 40,3 % de la production totale (contre 38,2 % l'année précédente, 33,5 % deux ans avant, etc.). Selon le professeur Bruno Burger du *Fraunhofer Institut*, la progression est toutefois trop lente pour atteindre l'objectif de 60 % en 2030.

En 2018, l'éolien a progressé de 5,66 TWh, le solaire de 6,32 TWh, la biomasse est stable comme le nucléaire, alors que le charbon a baissé de 6,03 TWh, le lignite (un charbon de mauvaise qualité) de 2,7 TWh, et le gaz de 9,06 TWh. La production totale a baissé de 7,37 TWh, suivant en cela la baisse de la consommation (le pays a été excédentaire de 0,45 TWh).

Il y a encore à faire puisque la lignite reste la première source d'électricité (131,3 TWh) devant l'éolien (111,4 TWh), devançant maintenant le charbon (75,7 TWh) et le nucléaire (72,1 TWh). Le solaire (45,8 TWh) et la biomasse (44,8 TWh) devançant maintenant le gaz (40 TWh) et l'hydraulique (17 TWh).

Un stockage de l'énergie à basse technologie

La société suisse *Energy Vault* a mis au point un système extrêmement simple de stockage de l'énergie : lorsque l'on a trop d'énergie, on remonte des blocs de béton en haut d'une tour de 120 m. Lorsque l'on manque d'énergie, les blocs sont redescendus en récupérant de l'énergie. Le temps de réaction en cas de déficit sur le réseau est de trois secondes. Une telle tour peut être installée n'importe où : il suffit de disposer d'une plate-forme de 100 mètres de diamètre. La première tour a été installée en Inde sur un site de production solaire appartenant à la multinationale *Tata*. Elle permet de disposer à la demande d'une puissance de 5 MW. *Tata* a engagé des recherches pour réaliser des blocs de béton ayant une empreinte carbone la plus faible possible.



Finlande : l'EPR d'Olkiluoto devrait démarrer

Le réacteur dont la mise en chantier a commencé en 2005, a reçu le feu vert de l'*Autorité de sûreté nucléaire* le 26 février 2019. Le gouvernement a annoncé le 7 mars 2019 avoir accordé à l'opérateur *TVO* sa licence d'exploitation. Si le calendrier est maintenant respecté, il pourrait commencer à produire de l'électricité en janvier 2020... avec dix ans de retard et un surcoût de plus de 3,2 milliards d'euros.



ITER : Promesses non tenues

Dans les années 1960, les chercheurs du nucléaire annonçaient que d'ici une cinquantaine d'années, des réacteurs à fusion permettraient de disposer d'une énergie quasi-infinie. Depuis, les cinquante ans sont largement dépassés et aucun réacteur de ce genre ne fonctionne encore. De nombreux scientifiques estiment même que c'est impossible à réaliser.

Pourtant les milliards continuent à couler dans le domaine et le réacteur ITER en construction à Cadarache (Bouches-du-Rhône) devait même être le premier réacteur à atteindre le seuil critique pour amorcer une réaction en chaîne, non pas en brisant des atomes comme dans les réacteurs nucléaires actuels, mais, au contraire en fusionnant des atomes. ITER, dont le chantier a été lancé en 2006, devait initialement entrer en fonctionnement en 2018. C'est raté. Le programme annonce maintenant une phase d'essais à partir de 2025 et une éventuelle production d'électricité pour 2035. D'ici là, le chantier continuera de consommer des milliards et de l'énergie en quantité... en espérant toujours un jour que peut-être cela fonctionne.

Pour ce genre de projet, il n'y a pas de problème de budget : c'est contrôlé par l'armée.

EDF achète de nouveaux terrains

EDF a trouvé un moyen efficace de faire pression sur le gouvernement en annonçant son intention d'acheter de nouveaux terrains (sous-entendu pour y construire de nouveaux réacteurs) autour de sites de centrales nucléaires. Selon un recensement réalisé au sein des *Safer* par les syndicats agricoles, cela porterait sur 400 hectares autour de la centrale de Bugey (Ain), 200 autour de celle de Cat-

tenom (Moselle), 150 autour de celle de Penly (Seine-Maritime), 140 autour de Belleville-sur-Loire (Cher), 120 à Chinon (Indre-et-Loire), 116 à Saint-Laurent-Nouan (Loir-et-Cher) et 90 à Dampierre-en-Burly (Loiret). Mais comme nous avons un gouvernement intelligent, ces terrains serviront sans doute à installer des panneaux solaires dont le prix est maintenant beaucoup moins cher !

» Fukushima

Toujours pas de rejets autorisés en mer

Tepco tente depuis le début, en utilisant différentes techniques, de "nettoyer" l'eau contaminée, pour descendre au-dessous du seuil de contamination qui permettrait de rejeter cette eau à la mer. À l'occasion du 8^e anniversaire de l'accident, *Tepco* a reconnu que les eaux "décontaminées" ne sont pas assez nettoyées : le taux de strontium peut encore être 20 000 fois trop élevé ! *Tepco* a donc annoncé que toute l'eau va être de nouveau traitée... ce qui va nécessiter encore des années !



L'appel au boycott des produits israéliens est-il légal en France ?

Fondée en 2005 par la société civile palestinienne, la campagne BDS pour "Boycott Désinvestissement Sanctions" est active en France depuis 2009. Dans le cadre de cette campagne, une cinquantaine d'associations françaises appelle les consommateurs à boycotter les produits israéliens, c'est-à-dire à ne plus en acheter dans les magasins. Mais cet appel au boycott des produits israéliens est-il légal ?



Kennard K.

La question se pose depuis que la Cour de cassation a jugé en octobre 2015 que l'appel à ne pas acheter des produits israéliens lancé par des militant-es associati-ves devant un supermarché constituait un appel à la discrimination des productions israéliennes, appel fondé sur la nationalité de ces producteurs et productrices et donc illégal en droit français. Avant cet arrêt de la Cour de cassation, l'appel au boycott n'avait jamais fait l'objet de poursuites pénales, y compris lors des appels lancés contre les produits sud-africains du temps de l'apartheid. Les juristes considéraient généralement qu'il s'agissait d'une pratique légale.

Existe-il aujourd'hui un risque pénal ?

Depuis cet arrêt de la Cour de cassation, un doute s'est emparé de certain-es des act-rices des associations mobilisées en faveur du respect du droit international en Palestine. Leurs revendications et leurs actions BDS ne seraient-elles pas interdites par la loi pénale française ?

La jurisprudence de la Cour de cassation n'interdit pas l'appel au boycott de l'État israélien, de ses institutions publiques (notamment ses universités), de ses événements (festivals culturels, performances artistiques, conférences scientifiques, rencontres sportives etc.) et des organismes qui soutiennent la politique du gouvernement israélien (syndicats, ordres professionnels, associations). L'appel au boycott des différentes formes de coopération institutionnelle avec Israël reste possible.

De même, s'agissant des produits israéliens, il est possible d'appeler au boycott de produits spécifiques : par exemple, ceux fabriqués dans les colonies israéliennes de Cisjordanie ou ceux fabriqués par des sociétés israéliennes ayant des liens particuliers avec les industries d'armement ou des liens avec les colonies.

La jurisprudence actuelle de la Cour de cassation interdit l'appel au boycott d'un produit en raison de la nationalité de son producteur. Les contrevenant-es risquent un an d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende. Certains tribunaux ont appliqué cette jurisprudence pour condamner des militant-es associati-ves de la campagne BDS, tandis que d'autres ont courageusement considéré qu'elle devait être écartée parce qu'elle portait atteinte à la liberté d'expression.

Un enjeu politique

Sur le plan international, la France est le seul pays à interdire les appels au boycott des produits israéliens. Les plus hautes juridictions des États-Unis et de la Grande-Bretagne ont reconnu que l'appel au boycott des produits d'un pays pour motifs politiques était protégé par la liberté d'expression. La jurisprudence de la Cour de cassation porte un coup important aux libertés publiques. Au nom de la sauvegarde des intérêts économiques des producteurs israéliens, on réduit le champ d'expression des citoyens sur un sujet d'intérêt général.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que la Cour européenne des droits de l'homme a été saisie de ce problème. Elle tranchera la question dans les prochains mois et l'on voit mal comment elle pourra éviter de rappeler à la Cour de cassation que le droit des citoyen-nes et des consommateur-ices à refuser les produits d'un État qui viole le droit international et à en débattre impose une autre approche.

Ghislain Poissonnier, magistrat

» Israël-Palestine

Pour le désinvestissement d'Axa en Israël

La campagne BDS (*Boycott, désinvestissement, sanction*) s'est mobilisée début 2019 dans une campagne de désinvestissement en direction d'AXA, qui investit dans l'entreprise militaire israélienne *ELBIT systems* et dans 5 banques israéliennes un montant global d'à peu près 66 millions d'euros. Une mobilisation qui paie, puisque le 18 avril 2019, BDS s'est félicité de la vente par une filiale d'investissement d'Axa de toutes ses parts dans le capital du fabricant d'armes.

♦ <https://www.bdsfrance.org>

L'interdiction de la production de certains pesticides repoussée

Le 15 mars 2019, l'Assemblée nationale a voté un amendement qui décale à 2025 l'interdiction de la fabrication de pesticides vendus en dehors de l'Union européenne, initialement prévue en 2022, en ajoutant une dérogation pour certaines entreprises. La mesure a été votée dans le cadre de l'examen en nouvelle lecture du projet de loi Pacte sur les entreprises. L'interdiction en 2022 de "la production, [du] stockage et [de] la vente de produits phytopharmaceutiques" destinés à des pays tiers et contenant des substances prohibées par l'UE figurait dans la loi Agriculture et Alimentation (Egalim), promulguée en novembre 2018.

Les condamnations se multiplient contre Monsanto

Le 11 avril 2019, l'entreprise *Monsanto* a été condamnée pour la troisième fois par la cour d'Appel de Lyon. Paul François avait attaqué l'entreprise après avoir subi des comas à répétitions et des mois d'hospitalisation suite à l'inhalation des vapeurs d'un herbicide de la firme *Monsanto*, le *Lasso*. Le lien entre son état de santé et le pesticide a pu être établi grâce au soutien et au courage de sa femme, de ses proches et de scientifiques. Après avoir obtenu gain de cause devant le tribunal de grande instance (février 2012) et la cour d'appel de Lyon (septembre 2015), la Cour de cassation



Paul François.

avait cassé l'arrêt rendu par la cour d'appel au motif que le fondement juridique serait celui de la responsabilité du fait des produits défectueux et non la responsabilité de droit commun. La haute juridiction avait renvoyé l'affaire devant la cour d'appel de Lyon, autrement composée, qui a finalement retenu à nouveau la responsabilité de *Monsanto*. Deux semaines auparavant, le 27 mars, un tribunal fédéral américain de San Francisco (Californie) a condamné la firme à verser 80,8 millions de dollars (71,8 millions d'euros) à un malade touché par un lymphome non hodgkinien. Ces victoires juridiques sont autant de pas qui nous rapprochent d'une interdiction ferme de production et de ventes de ces pesticides.



» Gironde

La Glutamine, un marche pied agroécologique



Face au constat que de nombreux néo-maraîchers mettent la clé sous la porte après seulement trois ans d'exploitation, *La Glutamine* a été créée en Gironde, en 2017, afin d'épauler les agriculteurs débutants. Elle accompagne les maraîchers en devenant tout au long de leurs premières années de développement. Un appui nécessaire, le temps pour elles et eux de surmonter les difficultés financières des débuts et d'investir dans leur propre foncier avec le soutien du système bancaire. L'association croit dans les principes et valeurs de la coopération et de l'agroécologie. Elle met à disposition des personnes qui se font accompagner un terrain de 4000 m², le "kit du maraîcher", composé d'outils de basse technologie : vélotracteur, éolienne piggott surcyclée, "Mini Tiny House", etc. Le lieu accueille également une "maison de retraite pour poules pondeuses".

♦ *La Glutamine*, www.ferme-glutamine.org

On pisse toutes du glyphosate

Le glyphosate est l'herbicide le plus utilisé dans le monde. Durant l'été 2018, une centaine de personnes de l'Ariège ont l'idée de faire une recherche dans leurs urines : tout le monde présente des taux supérieurs aux limites sanitaires. La limite est de 0,1 nanogramme par millilitre, et les premières analyses montrent des taux allant de 0,3 à 3,3 soit de 3 à 33 fois la limite. À la suite de cela, des plaintes sont déposées.

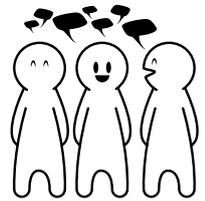


Début avril 2019, le mouvement s'est étendu à toute la France : 1 500 personnes, dont des députés, ont fait faire des analyses : aucune n'est en-dessous de la limite !

Pendant ce temps, le gouvernement repousse sans cesse l'interdiction de l'usage de ce produit. Nous n'avons pas fini de nous contaminer.

♦ Association Campagne Glyphosate, BP 20045, 09002 Foix cedex, <http://www.campagneglyphosate.com>

Société



La chasse tue... des humains

La "saison 2018-2019" de la chasse s'est clôturée le 28 février 2019, et l'ASPAS (Association pour la protection des animaux sauvages) a pu faire les comptes : 5 morts (dont 1 non chasseur) et 42 blessés (dont 7 non-chasseurs). Dans plus de la moitié des cas, ces drames se produisent lors d'une chasse collective au grand gibier (sanglier, cerf, chevreuil), et les vétérinaires sont particulièrement vulnérables. Pour empêcher ces décès, l'ASPAS souhaite un examen des capacités psychologiques et physiques qui devrait conditionner la validation annuelle du permis de chasser et l'interdiction formelle des tirs en direction des habitations/jardins/lieux publics etc. quelle que soit la distance, et l'instauration d'un périmètre de sécurité autour des habitations dans lequel aucun tir ne serait possible. Ce n'est qu'un volet de l'association, qui s'engage pour la protection de la faune sauvage, la défense des droits des usagers de la nature, et qui réclame notamment l'abolition de la chasse aux oiseaux migrateurs et de toutes les espèces en mauvais état de conservation et la trêve de la chasse le dimanche.

♦ Contact : Association pour la protection des animaux sauvages, BP 505 - 26401 Crest Cedex, tél.: 04 75 25 10 00, www.aspas-nature.org, contact@aspas-nature.org

G7 : que va-t-il se passer à Biarritz fin août ?

Du 24 au 26 août 2019 est annoncée la réunion annuelle des pays du G7, 7 "puissances" économiques occidentales (États-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Canada), qui prétendent fixer les règles du jeu au niveau mondial. Autoproclamé, depuis 1975, "leader du monde", ce groupe a été contesté dès sa création. Sur place, les activistes s'organisent dès à présent pour protester contre la tenue de ce sommet. Une trentaine d'organisations du Pays Basque ont lancé un appel et mis en place des commissions de travail pour élaborer des contre propositions, sur les inégalités hommes-femmes, les inégalités écologiques, etc. L'appel est lancé pour se rencontrer fin août à Biarritz et faire entendre les voix altermondialistes.

♦ www.g7ez.eus, info@g7ez.eus



Les coopératives fragilisées par la loi de finances

Quand on pense à la chasse aux niches fiscales, on pense aux multinationales et aux magnats de la Bourse, rarement à la coopérative du coin de la rue. Et pourtant, un amendement au projet de loi de finances 2019, proposé fin 2018, supprime un dispositif crucial pour le financement des coopératives. Elles ont actuellement la possibilité de constituer une "provision pour investissement" (PPI) non imposable, à condition d'être investie sous quatre ans. La Confédération générale des Scop craint une perte de 72 millions d'euros d'investissements. (Politix, n° 1531, 13 décembre 2018)



Paix et Non-violence

» CHRONIQUE

L'ACTION NON-VIOLENTE : MODE D'EMPLOI

Serge Perrin

Le sit-in

Le *sit in* (être assis dedans) est une occupation assise de locaux qui sont la propriété de l'adversaire. Ce peut être aussi l'occupation d'un lieu symbolique : place, bâtiment administratif...

Cette action rejoint les autres actions de blocage comme l'enchaînement que nous avons déjà vu. L'intérêt du *sit-in* est qu'il n'y a pas besoin de matériel. L'action peut donc être réalisée facilement, à l'intérieur d'un salon ou d'une exposition, de lieux où un contrôle est effectué à l'entrée.

Le fait de s'asseoir par terre est une attitude complètement sans violence, ce qui met en relief la violence des personnes, policiers ou vigiles, qui essaieraient de dégager l'espace.

Les *Indigné-es* d'Espagne y associaient le fait de lever les mains en l'air, montrant qu'aucune arme, aucune action ne menace les auteur-es de violence.

Une visualisation indispensable

L'action non-violente prend toute sa puissance dans la diffusion des images de la situation : des manifestant-es pacifiques sont dégagé-es vigoureusement. La présence de la presse est primordiale. À défaut, des vidéos sont réalisées pour diffusion après l'action, ou mieux pendant l'action, en direct sur internet. Signalons que la diffusion en direct évite de se faire confisquer la

vidéo ou les photos après une interpellation par la police.

Est-il nécessaire de rappeler que le sens de l'action directe non-violente n'est pas de chercher à jouer les "martyrs", mais bien de générer un courant de sympathie dans l'opinion publique, afin de renforcer le rapport de force et obtenir la satisfaction de nos revendications. Cette action place le pouvoir face à un dilemme : soit il laisse faire les manifestant-es et il avoue sa faiblesse et son incapacité à faire respecter la loi, soit le pouvoir intervient et réprime les manifestant-es, d'une manière qui peut sembler disproportionnée, et l'opinion publique prend partie pour ceux et celles-ci, entraînant un rapport de force défavorable aux autorités. Dans les deux cas le pouvoir est perdant.

L'action de *sit-in* rentre bien dans ce schéma.

Préparé ou spontané

Faire un *sit-in* est le résultat d'un choix délibéré : un lieu est désigné. Il faut que les manifestant-es arrivent à se regrouper dans le lieu, soit par une arrivée collective, soit en se regroupant après le passage des contrôles. Une reconnaissance visuelle améliore le résultat : chaque manifestant-e a le même t-shirt, une banderole est déployée devant le premier rang.

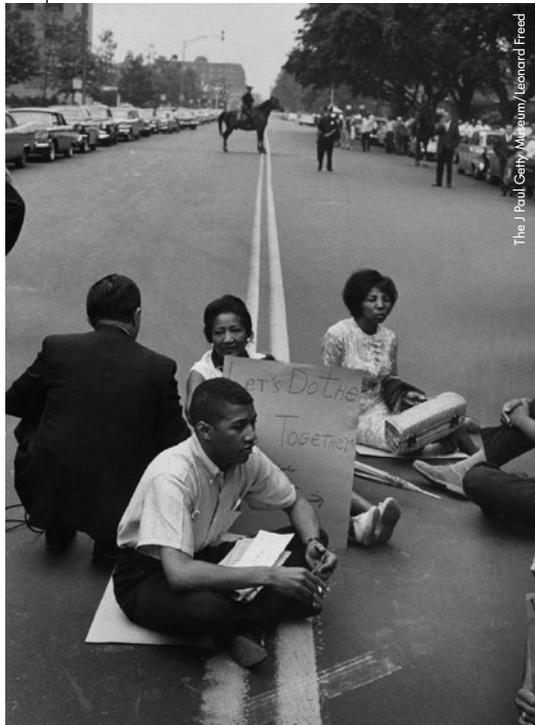
Un *sit-in* est une action qui peut être spontanée. Lorsqu'une manifestation ou un rassemblement dégénère, le fait de s'asseoir par

terre fait baisser la tension.

Cela permet éventuellement d'isoler des personnes qui ne voudraient pas respecter le mot d'ordre non-violent de la manifestation. C'est aussi un bon moyen de bloquer une charge de police : pousser des manifestant-es debout est plus facile que de dégager des personnes assises.

Prévoir son habit

Des vêtements adéquats sont recommandés pour ne pas hésiter à s'asseoir par terre, dans la rue éventuellement. Se tenir bras entrelacés ralentit l'évacuation par la police. Sans chaînes et sans matériel de blocage, un *sit-in* ne vise pas à interdire vraiment le passage. C'est une action de visualisation.



The J Paul Getty Museum/Leonard Freed

Des manifestantes pour les droits civiques effectuent un *sit-in* et bloquent la circulation pour protester, à New York, en 1963.



DR

Des indignés délogés à Barcelone en 2017.



Nemo

Les Indignés encerclent le Parlement à Madrid le 25 juillet 2011.

Tous les deux mois, Serge Perrin aborde un aspect pratique de l'action non-violente. Mouvement pour une Alternative Non-violente - Lyon, www.nonviolence.fr



Paix et Non-violence



FIN DE LA
TRÈVE HIVERNALE

5 MOIS SUR CE ROND-POINT
SANS PAYER DE LOUER, ON
VIENT POUR VOUS EXPULSER



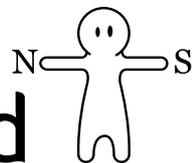
» Gilets jaunes

"La vraie sagesse c'est d'interdire ces armes"

Dans une lettre ouverte, Milfet Redouane, fille de Zineb Redouane, tuée par un tir de grenade lacrymogène lors de la manifestation des Gilets jaunes du 1er décembre 2018 à Marseille, répond au mépris d'Emmanuel Macron après que Geneviève Legay, militante d'ATTAC, ait été grièvement blessée dans une charge de CRS à Nice lors de la manifestation du 23 mars 2019. Extraits : "Ma mère est morte [...], et depuis c'est chaque jour que je meurs. Le silence me tue, l'ignorance de sa mort sur la scène médiatique et politique me tue, chaque déclaration irresponsable des responsables me tue et appuie très fort sur ma blessure, comme cette dernière déclaration que je viens de lire, du premier homme de

France, 'sous une forme de sagesse' : 'Quand on est fragile, qu'on peut se faire bousculer, on ne se rend pas dans des lieux qui sont définis comme interdits et on se met pas dans des situations comme celle-ci ! J'aurais aimé que ça soit vrai moi-même. [...] Car ma mère Zineb Redouane, 80 ans, était bien chez elle au 4^e étage et malgré cela, elle a été atteinte par un tir de lacrymogène qui lui a coûté la vie ! Alors ce n'est pas une sagesse de rester chez soi pour préserver sa vie... la vraie sagesse c'est d'interdire ces armes qui mettent la vie des autres en danger, la sagesse c'est de garantir la sécurité des gens au moins chez eux !" (Source : www.revolutionpermanente.fr, 28 mars 2019)

Nord/Sud



» CHRONIQUE

LES AUTRES VOIX DE LA PLANÈTE

Robin Delobel



La Société financière internationale, une institution anti-démocratique

En janvier 2019, Jim Yong Kim annonçait sa démission de la présidence de la Banque mondiale pour rejoindre un grand fonds d'investissement privé. Avant

son départ, J.Y. Kim a notamment participé à la promotion du "shadow banking" (1) et de la titrisation (2) pour financer le développement, tout en intensifiant le recours au secteur privé via la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale réputée pour ses liens étroits avec les paradis fiscaux.

La directrice générale de la Banque mondiale devait assurer l'intérim en attendant qu'un-e successeur-e soit désigné-e par le président des États-Unis, tout un symbole pour cette institution anti-démocratique œuvrant à l'encontre des intérêts des populations de la planète. Finalement, le seul candidat en lice depuis plusieurs mois a été élu. Il s'agit de David Malpass, proche de Donald Trump et ancien sous-secrétaire au Trésor américain chargé des affaires internationales.

Les plaintes se multiplient

La mobilisation d'agricultrices et d'agriculteurs, et de pêcheuses et pêcheurs du Gujarat (ouest de l'Inde) a entraîné un jugement important de la Cour suprême des États-Unis le 27 février 2019. Les juges ont décidé que la SFI, organe du Groupe Banque mondiale, chargé du financement d'entreprises privées, ne pouvait se prévaloir de l'immunité d'organisations internationales, lorsqu'elle finance des activités commerciales. (3)

Les populations de 13 villages situés à l'ouest de la Guinée ont également déposé une plainte contre la SFI, pour avoir financé le développement d'une mine de bauxite nocive. Les 540 plaignantes

et plaignants affirment que la Compagnie des bauxites de Guinée, qui pilote le projet financé par la Société financière internationale, a confisqué leurs terres, détruit leurs moyens de subsistance et l'environnement local ainsi que les ressources hydriques.

Une intelligence artificielle pour sauver le climat ?

Au mois de mars, la Banque mondiale annonçait des investissements à hauteur de 22,5 milliards de dollars US sur les six années à venir en Afrique, selon une annonce faite à l'occasion du One Planet Summit qui se tenait à Nairobi. Objectif proclamé, contrer les effets du changement climatique sur le continent. On fait confiance à la Banque mondiale ? En collaboration avec l'ONU et la Croix-Rouge, mais aussi des bienfaiteurs de l'humanité tels que Microsoft, Google, Amazon, la Banque mondiale travaille sur une intelligence artificielle pour prévenir les famines... Des crises climatiques et alimentaires qu'elle a elle-même contribué à créer avec son compère le FMI depuis 1944.

(1) Financements, prêts, titres, produits dérivés, etc., échappant aux régulations étatiques ou internationales. Voir Nicolas Sersiron, "Banque de l'ombre et titrisation, le cynisme des financiers pour les pays pauvres !", sur www.cadtm.org

(2) La titrisation, pour une banque, consiste à se défaire des prêts les plus risqués après les avoir mélangés avec des prêts un peu moins risqués. Comment ? En vendant des morceaux de ces mélanges, dits actifs financiers, sur le marché et donc en se déchargeant des risques sur les acheteurs-ses.

(3) Sur les épisodes précédents de cette affaire, voir Renaud Vivien, "Banque mondiale, une zone de non-droit protégée par des juges", sur www.cadtm.org



Femmes, hommes, etc.

» Autriche

Mamie fait de la résistance



En Autriche, face à l'alliance de la droite et de l'extrême droite du gouvernement de Sebastian Kurz, un groupe de militantes voit ses rangs grandir. Ce collectif d'opposition s'appelle *Omas gegen Rechts*, les "grand-mères contre la droitisation". Avec un noyau dur de 80 personnes à Vienne, d'autres groupes ont émergé hors de la capitale : à Salzbourg, Graz, Linz ou encore dans la région du Vorarlberg-Tirol, elles se retrouvent tous les jeudis depuis octobre 2018 pour lutter contre l'indifférence et la banalisation de l'extrême droite. Facilement reconnaissables avec leurs bonnets de laine tricotés – en référence aux *pussy hats*, les bonnets roses des femmes contre Trump – le collectif estime avoir une "position privilégiée dans la famille, mais aussi dans la société. Les gens ont confiance en nous, et en nous voyant protester dans la rue, ils se disent que quelque chose ne tourne pas rond !". Quitte à se positionner parfois entre les black blocks et la police pour atténuer les tensions ! Comme autres motifs de lutte, elles dénoncent le racisme, la haine religieuse, les coupes sociales ainsi qu'un gouvernement autrichien qui tend à reculer sur les questions d'égalité hommes-femmes. À travers des manifestations, conférences, ateliers ou interventions dans les écoles, elles comptent tisser un réseau européen contre la montée du populisme de droite. L'Allemagne, déjà, commence à voir apparaître quelques initiatives similaires.

» Suisse

Grève des femmes

Le 14 juin 2019, c'est la date qui a été retenue par des organisations féministes suisses pour organiser une grève des femmes, 28 ans jour pour jour après la grève des femmes historique qui avait mobilisé 500 000 femmes. L'objectif de cette grève est de lutter contre les discriminations sexistes et de réclamer une égalité salariale entre hommes et femmes. Conséquence : il est déjà prévu qu'il n'y aura pas d'examens à cette date dans les écoles neuchâteloises, notamment. Car ce jour-là, c'est le sexisme de la société suisse qui passera en examen.

Une carte du matrimoine parisien

Un groupe d'étudiant-es de l'école du Louvre a mis en ligne début 2019 une carte interactive recensant plus de 70 œuvres créées par des femmes. Monuments célèbres mais aussi graffitis, logements sociaux et résidences étudiantes sont mises en avant, du plus ancien au plus contemporain. La carte sera alimentée au fil des lieux qui seront signalés à ses animat-rices. Pour le consulter, il faut aller sur le site <https://umap.openstreetmap.fr> et faire une recherche avec le mot "matrimoine".

» Ardèche

Odette & Co, collectif de femmes en milieu rural qui ose !

Des femmes installées en Ardèche se sont lancées au début des années 2010 en créant un réseau d'entraide. Mutualisant leurs réseaux, leurs compétences et leurs expériences, elles se sont au départ centrées sur l'emploi. Chacune a apporté au groupe son histoire et a partagé ses savoirs. Ensemble, elles brisent l'isolement de la vie en milieu rural et s'entre-épaulent. Cette solidarité et cette convivialité du quotidien dépassent aujourd'hui largement l'entraide professionnelle. Les réunions sont hebdomadaires, l'organisation d'événements est courante. Elles éditent *Le Pli d'Odette* un dépliant à thèmes pour se laisser embarquer sur de nouveaux sentiers, se forment pour lancer leur émission de radio. Rien n'arrête les Odettes qui organisent aussi des trocs de vêtements et de plantes, et dont les idées fleurissent toujours.

◆ Contact : Les Odettes, 4 rue Chalamet, 07270 Lamastre, tél. : 04 75 83 06 77, odette@odetteandco.com, <https://odetteandco.fr>



» Bordeaux

La Maison d'Ella ouvre ses portes aux femmes victimes de violences

Solidarité Femmes Bassin	Stop Violences Sexuelles 33
Médecins du Monde	Les Orchidées Rouges
Planning Familial	Maison des Femmes
CASPERTT	Maison de Simone
APAFED	CeGIDD
CPEF 33	AIDES
CIDFF 33	La Case
CPCT	MANA
GAPS	ACV2F
AMI	cacis
Promofemmes	Services de police AL Prado CIMADE

Depuis le 5 février 2019, la *Maison d'Ella* est un lieu d'accueil et d'accompagnement pour les femmes victimes de violences en Gironde. Inspirée de la *Maison des Femmes de Saint-Denis* et constituée de médecins, de psychologues et de travailleu-ses socia-les, elle est initiée par le *Centre accueil consultation information sexualité (CACIS)*. Le lieu, qui offre des soins pluridisciplinaires, comprendra également des groupes de parole. Des permanences sur le territoire de la Gironde devraient également être organisées pour les femmes ne pouvant pas se déplacer à Bordeaux. Pour rappel, si vous êtes

victime ou témoin de violences sexistes ou sexuelles, il est aussi possible de composer le 3919.

◆ La Maison d'Ella, 381 boulevard Wilson, 33200 Bordeaux, tél. : 05 57 09 25 77, <http://cacis-pro.fr>

L'Agribashing : une invention de la FNSEA pour tenter de faire taire toute contestation !

Agribashing. C'est le terme à la mode depuis plusieurs mois dans le monde agricole français. Cet agribashing dont serait victime l'agriculture française, est sur les lèvres de tous les représentants de la FNSEA, sa présidente Christiane Lambert en tête. *Générations Futures* publie une carte de vente des pesticides en France basée sur des chiffres officiels : agribashing ! *Envoyé spécial* ou *Cash investigation* diffuse un programme montrant les impacts des pesticides ou sur le glyphosate : agribashing encore ! La FNSEA met maintenant tellement en avant ce supposé agribashing qu'elle en a même fait un de ses principaux motifs de récrimination lors de ses manifestations de décembre 2018. Et le but est clairement de restreindre la liberté d'expression des personnes, journalistes ou organisations critiquant le système agricole actuel. Le président de la FNSEA de l'Aude n'a ainsi pas hésité à demander "l'élaboration de règles d'utilisation des données publiques agricoles"... dont on se doute qu'elles ne favoriseraient pas une meilleure transparence. Les plaintes de la FNSEA ont apparemment été bien entendues par le Ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume, qui déclarait quelques jours avant l'ouverture du dernier Salon de l'Agriculture : "ma priorité est de faire remonter le revenu des agriculteurs et lutter contre l'agribashing". Sans commentaire...

Ne nous laissons pas intimider

Mais de quoi s'agit vraiment ? Evidemment au cours des années passées les pollutions de l'environnement et de

l'alimentation par les pesticides et des affaires de scandales alimentaires ont suscité des interrogations et des protestations croissantes de la société contre les modes de production actuels. Mais l'usage excessif de pesticides a été dans le même temps officiellement reconnu par l'État et un plan de réduction de leur usage a été adopté il y a plus de 10 ans ! Il est donc tout à fait légitime de mettre ces sujets dans le débat public, qu'on soit une ONG ou un média, y compris de manière critique. Cela ne constitue en aucun cas une volonté d'agresser a priori l'agriculture mais l'expression d'une exigence croissante sur les questions sanitaires et environnementales. L'agribashing comme agression systématique de l'agriculture et des agriculteurs n'existe donc en fait pas. Il s'agit là tout bonnement d'une construction stratégique de la FNSEA qui veut faire taire toute critique sur les modes de production agricoles en disqualifiant a priori toutes les critiques !

La campagne outrancière de la FNSEA sur cet imaginaire agribashing constituerait une menace pour la liberté d'expression et d'information si le pouvoir politique ne réagissait pas en remettant les choses à leur juste proportion dans un pays démocratique où la liberté d'expression est la règle ou si les organes de presse ou les ONG elles-mêmes se laissent intimider. Nous ne nous laisserons pas intimider et nous attendons des responsables politiques qu'ils réaffirment le principe d'une totale liberté d'expression dans ce domaine.

Générations Futures - www.generations-futures.fr

» Industrie pharmaceutique

Quelle indépendance des universités ?



En 2016 le *Formindep*, association pour une formation et une information indépendante dans le domaine médical, avait participé avec des organisations étudiantes au lancement d'une charte éthique et déontologique proposée à chaque faculté de médecine française, dans le but notamment d'éviter les conflits d'intérêt avec l'industrie pharmaceutique. Début 2017, un premier classement des facs selon leur degré d'indépendance avait été publié. Le classement effectué en 2018 par plusieurs organisations étudiantes (ANEMF, ISNAR-IMG, SRP-IMG) s'est basé sur le respect de la charte. 28 facultés de médecine sur 37 ont signé cette charte qui les engage à l'indépendance. Une seule obtient la moyenne au vu des critères

retenus, celle de Tours. Dans celle-ci, une plateforme est mise en place sur le site internet pour accueillir les déclarations publiques d'intérêts des enseignant-es. Seule une faculté sur trois a créé une commission de déontologie censée veiller à l'application de la charte. Lyon Est et Toulouse Rangueil se passent de tout financement de la part des industriels. Mais les facultés de Poitiers et Montpellier ont refusé la charte. Enfin, certains industriels siègent toujours au conseil de faculté de certaines facultés (Lyon Sud, Toulouse Purpan). Une initiative qui reste donc à concrétiser pour sortir d'une collusion d'intérêts qui se fait au détriment de notre santé.

♦ *Formindep*, 4 Square Pergolèse, 78150 Le Chesnay, <http://formindep.fr>

» Ondes électromagnétiques

Un répertoire des antennes relais

Il existe un site internet qui répertorie l'ensemble des émetteurs (antennes relais) supérieurs à 5 W, en signalant qui sont à chaque fois les opérateurs, quels sont les emplacements, les hauteurs, les orientations, etc. C'est celui de l'Agence nationale des fréquences (ANFR) : www.cartoradio.fr. Un outil précieux pour s'informer et se mobiliser...





Transports

Un guichet train + vélo ouvert à Paris !



On en rêvait : les associations cyclistes l'ont fait ! Le samedi 2 mars 2019 devant la gare de Lyon à Paris, un guichet symbolique a été ouvert pour accueillir les usagers de la SNCF souhaitant voyager avec leur vélo dans les trains. Il a accueilli l'arrivée de la vélorution parisienne et distribuait des billets de train sur lesquels était marqué le soutien à l'amendement du collectif train+ vélo pour que tous les trains de France disposent de 8 emplacements au minimum destinés au transport des vélos non-démontés.

◆ Contact : CycloTransEurope, 32 rue Raymond Losserand, 75014 Paris, www.eurovelo3.fr

» Belgique

Rues scolaires : une bouffée d'air frais

La rue scolaire est une idée belge, qui interdit l'accès aux véhicules motorisés aux heures d'entrée et de sortie des élèves, favorisant ainsi une meilleure qualité de l'air dans la cour et dans les classes. Portée au départ par des collectifs de parents, elle a été inscrite dans le code de la route belge en octobre 2018. Les premières expériences en Flandres montrent que cet espace sécurisé et convivial peut entraîner des changements d'habitudes de déplacement en faveur des modes doux. À Bruxelles, plusieurs communes se lancent, et un fonds dédié à la création de rues scolaires pour une cinquantaine d'écoles a été mis en place à la fin de l'année 2018 par les ministres en charge de la Sécurité routière, de la Mobilité et de l'Environnement. (Source : Symbiose, automne 2018, n° 120)

Le train ou le car ?

Une étude de la FNAUT (Fédération nationale des associations d'usagers des transports) montre qu'en cas de transfert d'un service ferroviaire sur autocar, de nombreuses personnes reprennent leur voiture, ou ne se déplacent plus. La perte de clientèle du transport public liée au seul changement de mode de transport est conséquente : le "malus car" moyen est de 37 %. À l'inverse, lors de réouvertures de lignes ferroviaires, le "bonus train" est de 65 % ! La FNAUT réaffirme l'importance de préserver les services TER sur les lignes secondaires. Chercher à se débarrasser des "petites lignes" sous prétexte que le train coûte plus cher que le car est un argument contestable, car il ne prend pas en compte les comportements des utilisatrices. Le train a un rôle social structurant plus fort que le car, et facilite la fixation de populations dans des petites et moyennes villes. (Source : FNAUT info, n°271, janvier-février 2019)

Annonces

» HABITER ENSEMBLE

■ **Haute-Garonne.** À 30 min de Toulouse, habitat participatif. 5 min gare Couffouleux, 30 habitations (maisons et petits collectifs) autour d'une place (Agora) et jardins privatifs. Grand terrain partagé pour jardiner et apprécier la nature et locaux partagés : salle commune, chambres d'amis, etc. La conception bioclimatique et écologique des habitations a débuté en mai, en concertation avec les habitants. L'aventure vous tente ? Venez nous rejoindre !

Contact : ojardinlabastide@gmail.com, www.ojardinlabastide.fr

■ **Morbihan.** Près de Vannes, projet d'habitat groupé, recherche famille avec enfant(s) pour logement en accession propriété (PSLA). Charte fondée sur la solidarité intergénérationnelle et l'écologie. Construction prévue printemps-été 2019.

Contact : heliantheme@netcourrier.com, ou tél. : 02 97 42 75 65.

» APPRENDRE

■ **Finistère.** Pour concrétiser votre décroissance, pour voyager en roulotte ou pour commencer un projet de maraîchage écolo, je vous propose une initiation à la traction animale : travail de la terre avec des outils agricoles anciens tirés par un cheval ; attelage avec 1 ou 2 chevaux. Merci de me signaler également les associations susceptibles d'être intéressées par cette démarche. Daniel Boulerand, 380 route des Ponçons, 29390 Tersanne, tél. : 06 87 11 77 58.

Gratuites : Les annonces de *Silence* sont gratuites pour les abonnés (le premier abonnement est à 20 € pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. **Taille des annonces.** Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais :** Pour passer une annonce dans le numéro d'été 2019, il faut qu'elle soit parvenue à la revue au plus tard le lundi 28 mai. Pour passer une annonce dans le numéro de septembre 2019, au plus tard le mardi 25 juin, etc. **Adresse réelle :** Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe. **Domiciliées :** *Silence* accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Écrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. **Sélection :** *Silence* se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.



19ème
Foire Bio Meaudre

6 et 7
Juillet 2019

Exposants
Conférences
Ateliers enfants
Restauration
Expositions



Infos : Office de tourisme de Meaudre - 04 76 95 20 68
foirebiomeaudre@gmail.com - foirebio.autrans-meaudre.com

Échange d'encart contre stand

agri-bio



HÉRAULT : PERM'ACTE 27 mai - 9 juin

Au Cap de la Terre à Saint-André-de-Sangonis. Les associations Humus Pays d'Oc et Lergue et les Amares organisent des rencontres (ateliers, forums, conférences, ciné-débats, spectacles...) qui visent à diffuser et former à la permaculture dans une démarche d'éducation populaire et de soutien aux réseaux d'actrices.

Plus d'infos : Ferme du Cap de la Terre, chemin rural du cap de la terre, 34725 Saint-André-de-Sangonis, <https://permacte.com>

LOT-ET-GARONNE :

LA TAILLE DES FRUITIERS 4 juin et 9 - 10 décembre

À Montesquieu. Formation "Les fruitiers : taille d'été, ravageurs et taille d'hiver" avec Evelyne Leterme, au Conservatoire végétal régional d'Aquitaine. Durant 3 jours, le 4 juin et les 9-10 décembre, de 9h à 17h30. Inscriptions sur www.galaformation.com

décroissance, transition



LYON : PROGRÈS, TRANSHUMANISME ET DÉCROISSANCE

13 juin

Olivier Rouzet et Christian Araud présenteront leurs ouvrages respectifs Panne d'ascenseur dans le social. Le progrès contre le citoyen et Le transhumanisme : une manipulation des puissants, tous deux aux éditions Libre et solidaire, à la librairie *Le livre en pente*, 18 rue des Pierres plantées, 69001 Lyon, à 19h.

énergies



MEUSE : BURE : OCCUPATION CONTRE LA POUCELLE NUCLÉAIRE

Les opposant-es à Cigéo, le projet de l'Andra de construction d'un site d'enfouissement de déchets nucléaires en Meuse, occupent depuis deux ans le bois Lejus sur la commune de Bure et ses alentours, et se retrouvent à la Maison de la résistance pour organiser la lutte. Tout soutien est le bienvenu !

www.bureburebure.info, sauvonslaforet@riseup.net, tél : 03 29 45 41 77.

FRANCE : ATOMIK TOUR

02 au 29 juin

Afin d'organiser une alternative au faux débat organisé par la Commission nationale du débat public au sujet des déchets nucléaires en 2019, une tournée est organisée par des opposant-es dans toute la France pour se rencontrer et s'interroger sur la France nucléaire et son monde. L'Atomik tour passera en juin du 2 au 4 à Limoges, du 6 au 8 à Clermont-Ferrand, du 10 au 12 à Châteauroux, du 19 au 21 à Belleville-sur-Loire, du 23 au 25 à Tours et Blois, du 27 au 29 à Angers.

Informations et étapes sur <http://atomik-tour.org>. Contact : atomik-tour@riseup.net.

environnement



ISÈRE : ZAD DE ROYBON

Occupation du bois des Avenièrres pour empêcher la réalisation d'un Center Parks. Des dizaines de cabanes vous attendent sur place.

Contact : www.zadroybon.noblogs.org, www.chambarans.unblog.fr

films, spectacle, culture



TOULOUSE :

LA RECOMPOSITION DES MONDES 6 juin

Rencontre avec Alessandro Pignocchi autour de son album de BD *La recomposition des mondes*, récit d'une enquête et d'une immersion au sein de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes.

De 17h à 18h30 à la librairie *Ombres blanches*, 50 rue Gambetta, 31 000 Toulouse, tél. : 05 34 45 53 33, www.ombres-blanches.fr

INDRE : FESTIVAL CHAPITRE NATURE

7-9 juin

Chapitre Nature est un événement culturel et littéraire autour du livre "Nature et Environnement". 3 jours en continu de 10h à minuit... Des invité-es, des exposant-es, des concerts, des spectacles, des ateliers, des conférences, des lectures publiques, des expositions... Rendez-vous entre éditeurs, auteurs, scientifiques, artistes, journalistes et le public.

Place de la Libération, 36300 Le Blanc, tél. : 02 54 61 34 38, chapitrenature@36@gmail.com, www.chapitrenature.com

habitat



MARNE : CHANTIER PARTICIPATIF "AUTOUR DE L'ARGILE"

2 juin

À Maisons-en-Champagne. Chantier participatif d'expérimentations avec l'argile locale : torchis sur pan de bois, cloison terre-paille allégée, enduit finition terre intérieure, briques de terre crue avec presse, rocket stove en terre, mare en argile sur les principes de la permaculture, etc.

Infos et réservations : L'Ermitage de la petite abbaye, chez Véronique Aviat, 15 rue du pont Jacquot, 51300 Maisons-en-Champagne, tél. : 06 03 61 62 64.

MARNE : ENDUIT À LA CHAUX ET CHARPENTE TRADITIONNELLE

30 juin

À Nesle-la-Reposte. Dans un secteur classé de la vallée de la Noxe, démonstration d'enduit chamotté sur le soubassement en pierre du four à pain et main à la pâte avec le maçon traditionnel Pascal Dierckens. Équarrissage à la hache d'une poutre par le charpentier traditionnel Léonard Rousseau. Lieu : Aude et Guillaume Nicoud-Semat, 4 rue de Villenaux, 51120 Nesle-la-Reposte.

Contact Isabelle Chenebault, tél. : 03 26 42 82 38.

paix



ILE-DE-FRANCE : BLOCAGE DU SALON DE L'ARMEMENT

22 juin

Au Bourget. Le samedi 22 juin à 14h, blocage pacifique du "salon aéronautique du Bourget", qui sert comme tous les deux ans de vitrine aux marchands d'armes du monde entier et particulièrement français. Il s'agira de s'allonger devant les portes du salon, de manière à symboliser les morts dus à la guerre. Cela obligera les vendeurs d'arme et spectateurs de ce salon de la mort à enjamber les activistes non-violent-es pour accéder au salon. Une réunion d'information aura lieu à Paris le samedi 15 juin à 14h.

S'inscrire à cette réunion : remi.fillaud2@protonmail.com. Plus d'informations sur <http://www.desobeir.net>

société, politique



GRENOBLE : QUEL BOYCOTT ANTIRACISTE POUR AUJOURD'HUI ?

1^{er} juin

Conférence : quels prolongements aujourd'hui du boycott des bus de Rosa Parks aux États-Unis contre le racisme anti-noir ? Organisée dans le cadre des 15e rencontres sur la traite négrière et l'esclavage, avec Omar Slaouti, du Collectif Rosa Parks.

À 14h30 à la MDH Chorier-Berriat, 10 rue Henri Le Châtelier, 38000 Grenoble.

PARIS : RENCONTRE AVEC PINAR SELEK

18 juin

Conférence-débat avec Pinar Selek autour du livre *L'insolente*. Quelle rencontre entre les combats de Pinar Selek en Turquie et en France et les alternatives mises en avant dans la revue *Silence* ? À 19h à la médiathèque Française Sagan du 10e arrondissement, 8 rue Léon Schwartzberg, 75010 Paris.

Organisée par Silence, Acort (Assemblée citoyenne des originaires de Turquie) et Charjam.

PARIS : LE GOÛT DE L'AUTRE

27 juin

À 19h. L'association Réseau chrétien-immigrés organise une fois par mois un repas réunissant des Français-es et des migrant-es. Un moment de partage autour de la cuisine qui rassemble des personnes qui ne sont pas forcément amenées à se croiser au quotidien. À la Mairie du 4e, Place Baudoyer. C'est l'occasion de prendre un repas en commun, préparé avec soin, dans une ambiance conviviale. Réservations : Française, tél. : 06 88 67 03 20.

santé



FRANCE : NOUS VOULONS DES COQUELICOTS

7 juin

Depuis l'appel pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse en octobre 2018, des rassemblements, toujours plus nombreux chaque mois, s'organisent les premiers vendredis de chaque mois devant les mairies, afin de se rencontrer et de s'organiser pour un monde sans pesticides. Il y a sûrement un rassemblement près de chez vous !

<https://nousvoulonsdescoquelicots.org>

AVEYRON : STAGE HERBORISTERIE FAMILIALE

22 et 23 juin

Apprenez à vous soigner avec les plantes et à fabriquer vos produits de soin. Séverine, titulaire d'un diplôme européen d'herboristerie, vous guidera pour ne pas faire d'erreurs.

Chez Séverine et Charles Pioffet, Le Cayla, 12 620 Saint-Laurent-de-Lévêzou, www.naturellementsimplés.com

silence



LYON CINÉ-CLUB

12 juin

Maman ? Non merci ! Ce documentaire de Magenta Maribeu, nous amène à la rencontre de femmes sans enfant par choix (childfree) françaises, belges et québécoises de 30 à 70 ans afin de comprendre leur réalité. Explorant les mythes tenaces qui persistent et les pressions sociales qui s'exercent en catimini dans la société, *Maman ? Non merci !* donne voix à un

segment de la société totalement ignoré des médias et d'une grande partie de la population.

À 20h à l'Aquarium café, 10 rue Dumont, Lyon 4e. Réservation conseillée : cineclubsilence69@gmail.com, tél. : 04 26 63 28 99 (Monique Douillet) ou 09 81 96 94 29 aquarium.association@gmail.com

LYON : EXPÉDITION DE SILENCE Jeudi 13 et 14 juin

Dans nos locaux. Jeudi à partir de 15h, repas bio et végétarien offert à 20h30. Vendredi matin à partir de 9h30.

AG DE SILENCE samedi 15 juin

L'Assemblée générale de l'association *Silence* aura lieu le samedi 15 juin 2019 dans nos locaux à Lyon. Accueil à partir de 9h ; démarrage à 9h30 ; fin à 16h. Repas partagé tiré du sac. Rapports d'activité, moral et financier, discussion sur la ligne éditoriale, sur les perspectives d'avenir de l'association et de la revue, et enfin élection du conseil d'administration et du comité de rédaction. L'Assemblée générale est ouverte à tou-te-s. Seules les personnes adhérentes de l'association peuvent voter. C'est l'occasion de venir découvrir l'association et son fonctionnement. // est possible de s'inscrire en contactant la revue au 04 78 39 55 33.

vélo



PARIS : VÉLORUTION

1^{er} juin

Départ place de la Bastille à 14h www.velorution.org/paris

FRANCE : PSYCYCLETTE

12-22 juin

La *Psychyclette* est une randonnée à vélo pour désigmatiser les maladies psychiques. Elle se déroule avec la participation de personnes vivant avec des troubles psychiques, des soignant-es, des bénévoles de l'Unafam et des cyclotouristes, et sera divisée pour cette 6^e édition en trois itinéraires différents. L'un qui partira le 12 juin de Saint-Dié-des-Vosges pour arriver à Montpellier le 19 juin en faisant notamment étape par Belfort, Besançon, Beaune, Mâcon, Vienne, Valence, Avignon et Montpellier. Un autre itinéraire qui partira de Sisteron le 17 juin et qui arrivera à Gap le 22 juin en passant par Sault, Avignon et Buis-les-Baronnies. Enfin le troisième trajet partira le 16 juin de Saint-Sébastien-de-Morsent (dans l'Eure) et arrivera le 21 juin au Mont Saint-Michel en passant par Caen, Clécy, Saint-Frambault et Courtils. Accueil festif et animations grand public à chaque étape.

Organisée par L'Unafam, Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques. Unafam, 12 villa Compoint, 75017 Paris, tél. : 01 53 06 30 43, <http://www.unafam.org>

RHÔNE-ALPES : À L'ASSAUT DU GIER

16 juin

Vélorution pour des vélo-routes dans la vallée du Gier et se déplacer à vélo dans les villes, et entre les villes. Convergence à vélo Rive-de-Gier pour 13 h (mairie) Vélorutions aux départs de : Lyon 9 h (hôtel de région), Oullins 9h30 (gare), Vienne 10 h (piscine Saint-Romain-en-Gal), par Givors 11 h30 (place de la Liberté), Veauche 9h (gare) et Firminy 9 h (gare), par Saint-Étienne 11 h (cité Grüner), et Saint-Chamond 12 h (gare)

Plus d'infos : www.ocivelo.fr, tél. 04 77 21 18 29.

Si vous désirez diffuser Silence lors d'un de ces rendez-vous n'hésitez pas à nous contacter au moins une semaine à l'avance : 04 78 39 55 33 (Olivier, le mardi et le jeudi de préférence).



▲ Claudia Alejandra Conequir Panguilef et Isabel del Transito Currivil Nahuel en visite au Pradel, en Ardèche, dans le cadre de leur tournée au printemps 2019.

Rencontre avec des Mapuche

À l'automne 2018, l'association *Départs* a organisé la venue d'une délégation de Mapuche afin d'échanger sur la ruralité entre France et Chili. Le but de cette tournée : faire connaître le peuple mapuche et les enjeux et luttes qui le traversent.

Santiago ●

Temuco ●

Parmi les 4 personnes de la délégation, nous avons rencontré Claudia Alejandra Conequir Panguilef, originaire d'une commune de montagne de la région des Lacs, au sud du Chili, proche de la frontière argentine ; et Isabel del Transito Currivil Nahuel qui habite dans les environs de Temuco, la capitale de l'Araucanie.

CLAUDIA EST ENSEIGNANTE BILINGUE espagnol et mapudungun en école maternelle, à Curarrehue. Il y a 10 ans, une société espagnole a souhaité construire un barrage hydroélectrique près de cette commune qui compte une vingtaine de communautés mapuche, contre la volonté de celles-ci. Elles se sont organisées afin de s'opposer au projet. (1)

LA LUTTE CONTRE LES MÉGAPROJETS : LA RÉSISTANCE MULTIFORME ET "MODÈLE" DE CURARREHUE

L'association *Observatorio Ciudadano de Temuco* a été sollicitée afin de réaliser des études d'impact indépendantes. "Ils ont fait une recherche en anthropologie, en écologie et ont vu que sur le périmètre de la centrale il y a des sites cérémoniaux, des plantes médicinales, la forêt primaire et d'anciens cimetières mapuche". Enfin, l'accès à l'eau pour la consommation et l'irrigation, garantie par des "droits d'eau", aurait été bafoué : il a fallu 3 ans de travail pour mobiliser les articles de lois favorables aux communautés.

En parallèle, la lutte sur le terrain s'est traduite par des manifestations, des blocages de routes, lorsque l'entreprise a tenté de venir avec ses machines pour creuser. La lutte est restée pacifique. Ailleurs au Chili, les revendications pour la récupération des terres spoliées aux Mapuche ont provoqué une réponse violente et

militarisée de la part de l'État, jusqu'à la création d'un "Commando Jungle". Plusieurs Mapuche ont été tués par balle.

"Après ces 9 années de luttes je considère que le projet ne se fera pas, c'est trop long pour l'entreprise. Malgré l'aval des gouvernements successifs, c'est des projets qui valent des millions, donc ils préfèrent chercher des cours d'eau sur des terrains qui appartiennent à des colons ou à des multinationales". La lutte de Curarrehue a inspiré d'autres communautés qui les sollicitent afin de profiter de leur expérience réussie. Cependant, la commune est toujours concernée par plus de 20 projets d'entreprises souvent étrangères : carrières, salmoniculture, géothermie...

UNE ÉCONOMIE RAISONNÉE, DIVERSIFIÉE PAR ET POUR LA COMMUNAUTÉ

Traditionnellement, les communautés vivent de l'agriculture vivrière, associant maraîchage et pastoralisme. Depuis 5 ans, elles développent des itinéraires touristiques afin de capter une clientèle urbaine ou étrangère (en lien entre autres avec l'association *Départs*) et proposent de l'éco-volontariat, des nuitées chez l'habitant-e. (2) Ce type d'activité repose sur les lacs, la richesse de la faune et flore, des sentiers de randonnée, d'où l'importance de préserver ce milieu sauvage très apprécié entre autres des Européen-nés. "C'est

(1) En effet, sur le plan juridique, des obligations de consultation des peuples indigènes existent via la Loi Indigène de 1992 et la Convention n° 169 de l'OIT relative aux peuples indigènes et tribaux. Elles ont bien été menées par l'entreprise, mais sans effet juridique contraignant sur l'implantation de la centrale, et sans conclusions amenant à une modification du projet...

(2) Association *Départs*, enclos de la plaine, 07170 Villeneuve de Berg, departsvoyages-solitaires.com.



▲ Le volcan Llaima, situé en Araucanie, surplombe un lac de la cordillère. Au premier plan, une forêt d'araucaria.

un tourisme collaboratif, à petite échelle, mené par les habitantes qui conservent l'activité agricole".

"Des jeunes de la communauté partent faire des études en ville : certaines y trouvent un emploi, mais continuent à garder un lien fort avec la communauté et fournissent un appui juridique ou technique". Dans un contexte de déprise rurale, où les taux d'alcoolisme et de suicide sont très élevés au sein des communautés rurales et des Mapuche urbain-es, Curarrehue voit revenir certain-es de ses diplômé-es pour travailler et vivre au pays. "C'est notre prochain défi, que les jeunes deviennent avocats, médecins, qu'ils se forment et qu'on puisse avoir des connaissances pour se défendre. Sinon il ne va rester que les anciens".

Claudia trouve que ce voyage en France est très riche. Le développement de la valorisation des produits agricoles en circuits courts lui parle particulièrement : "Les gens s'organisent, et réussissent à générer leur propre revenu, indépendamment des grandes surfaces. Parmi eux, il y a beaucoup de jeunes!"

TISSER L'IDENTITÉ MAPUCHE

Isabel est tisserande, elle habite près de Temuco. Aujourd'hui citadine, elle est issue d'une famille paysanne : elle a décidé de venir en ville, car la terre héritée de ses parents ne suffisait pas pour tous les frères et sœurs. Et comme souvent, les plantations d'eucalyptus voisines ont asséché leurs terres.

Elle a appris à tisser la laine avec sa mère et sa grand-mère. Aujourd'hui, elle préside un groupe de 17 femmes qui échangent des savoirs,

des techniques, et qui se regroupent pour vendre au marché. Elle expose au centre culturel de La Moneda, fait des formations dans les hôpitaux psychiatriques, écoles et collèges : c'est un prétexte pour parler de la cosmovision mapuche via les dessins présents sur les tissages, d'évoquer des termes en mapudungun (langue amérindienne parlée par la communauté mapuche) sur la faune, la flore, les objets. (3)

Les tissages sont traditionnellement colorés avec des teintures végétales. Or l'environnement de l'Araucanie a subi des bouleversements avec l'exploitation forestière et agricole à grande échelle : les plantes utilisées jadis ne sont plus forcément présentes. Par ailleurs, faute de transmission, certaines recettes ont été perdues. "J'explore, encore et encore, et je retrouve les couleurs qu'on utilisait avant, avec de nouvelles recettes issues des plantes du jardin ou légumes du marché. C'est un travail de recherche, je laisse tout par écrit : parce que s'il m'a fallu 5 à 10 ans pour retrouver une couleur, imagine ensuite!".

"Il y a des dessins complexes que plus personne ne tisse, car ils prennent du temps. Je les réalise pour que la prochaine génération puisse les retrouver [...]. Mon idée est toujours de "semmer" des graines". Un projet de livre est en cours. (4) Apprendre quelque chose de nouveau permet selon Isabel de retrouver un peu de confiance et d'autonomie ; que les tissages soient réussis ou non d'ailleurs !

Juliette Fortunier ■

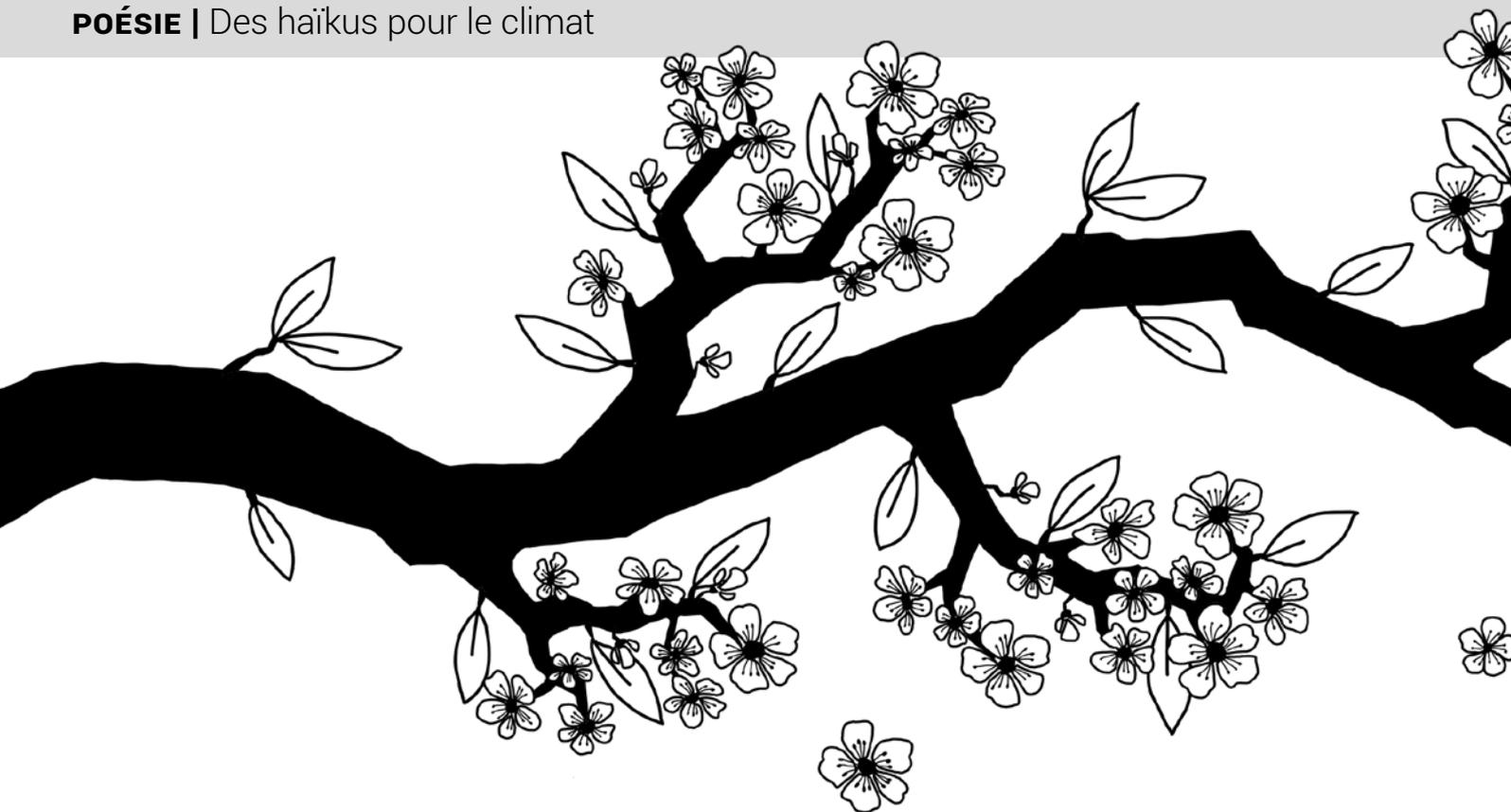
Bergère, Juliette Fortunier a vécu au Chili et travaillé sur les questions de développement paysan mapuche au sein de l'association *El Canelo de Nos*.

Mapuche, avec ou sans "s" au pluriel ? Il semble que les deux orthographes soient possibles. Nous avons donc choisi dans cet article de l'écrire de manière invariable, sans "s".

Pour *Silence* il n'y a pas de tourisme "écoresponsable". En effet ce tourisme implique, malgré toutes les précautions prises, un trajet en avion pour quelques semaines sur place, et il génère des conséquences socio-culturelles très problématiques. Voir *Silence* n° 424 ("Lent, léger... le voyage"), n°324 ("Voyages au pays de chez soi"), n°283 ("Routes et déroutes du voyage").

(3) Elle intervient à la place des cours de religion. "La religion catholique éloigne les gens de leur culture mapuche, moi je suis vue comme un ovni, car je m'y intéresse".

(4) "Au Chili, beaucoup de femmes de plus de 50 ans sont dépressives, suicidaires, car elles n'ont plus l'impression d'être utiles. Les jeunes femmes sont parfois très fragiles, elles ne savent rien faire, sont cantonnées chez elles et subissent parfois des violences. Moi je leur dis, tu vaux beaucoup, le fait que tu aies un fils et que tu lui laves ses vêtements à cet ingrat...".



inexorablement
elle s'approche du bord
la maison sur la falaise

orage soudain
la route entre les falaises
redevient torrent

le ruisseau tari
orphelins sont les galets
plus de ricochets

Des haïkus pour le climat

Et si la poésie avait elle aussi quelque chose à dire sur les bouleversements climatiques que rencontre l'humanité ?

Dans un recueil de textes, des poètes·ses en herbe ou confirmé·es ont exprimé par des haïkus, ces courts poèmes de tradition japonaise, ce que leur inspirent les changements climatiques en cours.

Florilège, sur un dessin original d'Anne Derenne.



Un haïku pour le climat, Collectif, éditions L'iroli, en partenariat avec le CLER, Réseau pour la transition énergétique, et l'Association francophone de haïku, 2018, 150 p., 13 €.



ciel brouillé
les éoliennes essorent
les nuages

matin de semaine
le kiwi que je pèle
a-t-il vu le soleil ?

un autre jour sans abeilles -
les bourgeons
interrogent le ciel

embouteillage
de l'autre côté du barbelé
un cheval au trot

surchauffe planétaire
mes kilomètres à vélo
ne surchauffent que moi

rayon de soleil
au creux des mains
en prendre soin

une feuille tombe de l'arbre
les émotions reviennent
la haine m'échappe



▲ Le pylone 225, construit pour acheminer l'électricité de l'EPR de Flamanville, a été particulièrement dénoncé par les agricultrices.

Ça grésille dans le poteau : lutte contre une ligne à Très Haute Tension (THT)

En 2019 est paru aux éditions *Mère Castor* : *Ça grésille dans le poteau*, recueil sonore sous forme de livre-DVD, qui retrace la lutte contre la THT Cotentin-Maine entre 2005 et 2013. Les petites mains qui ont fabriqué ce livre reviennent pour *Silence* sur 8 ans de lutte anti-nucléaire.

EN FRANCE, L'ÉLECTRICITÉ CONSOMMÉE est très importante, notamment à cause du chauffage. Et il se trouve que la production s'est organisée depuis les années cinquante de manière centralisée avec des gros pôles de production, majoritairement nucléaires, éloignés des lieux de consommation. Il faut donc transporter cette électricité sur de longues distances, à l'aide de câbles soutenus par des pylônes : les lignes à Très Haute Tension. Seulement il y a des pertes énormes lors du transport, que l'électricité soit d'origine nucléaire ou dite renouvelable, donc on se retrouve à produire davantage de l'électricité qui va être perdue et gâchée.

LA GUERRE DE L'INFORMATION

Le projet de ligne THT Cotentin-Maine a fait l'objet d'un débat public d'octobre 2005 à février 2006. Dès 2005, des associations anti-THT se sont créées dans presque chaque commune concernée au départ, sur trois départements. Elles récoltent et diffusent des informations, appellent à des manifestations qui rassemblent jusqu'à 5 000 personnes et appellent à boycotter les élections cantonales et municipales de 2008.

La ligne THT étant justifiée par le projet de réacteur nucléaire EPR de Flamanville, la lutte réunit des opposantes à la construction de la ligne et des

opposantes au nucléaire, ce qui grossit les rangs et occasionne des rencontres improbables !

Devant le refus des autorités de mener une enquête épidémiologique, les associations lancent une enquête citoyenne pour réunir des éléments sur le caractère néfaste des lignes THT déjà existantes. Ce travail d'enquête farfelu épuise une bonne partie des forces mobilisées.

LA DIFFICULTÉ DE PÉRENNISER UNE MOBILISATION

Lorsque l'implantation finale du fuseau est rendue publique, les associations qui n'étaient plus concernées directement finissent par se démobiliser. Le slogan "*Ni ici, ni ailleurs*" et la critique du nucléaire n'aura pas survécu.

Des élu-es réuni-es dans un collectif votent des arrêtés municipaux pour éloigner les pylônes des habitations et des bâtiments d'élevage pour faire en sorte que la ligne ne puisse pas être construite dans ce paysage à caractère bocager. Ils déposent des recours devant les tribunaux contre la Déclaration d'Utilité Publique et mènent une campagne de blocage de l'enquête publique.

Les opposantes arrêtent peu à peu de s'organiser et finissent par s'appuyer uniquement sur les recours et les arrêtés municipaux qui échouent les uns après les autres, sans plan B pour bloquer le démarrage des travaux de la ligne.



■ *Ça grésille dans le poteau* – Histoires de la lutte contre la THT Cotentin-Maine (2005-2013)

Éditions Mère Castor - 2019

Recueils sonores sous forme de livre-DVD à commander à :

La Grange de Montabot, la Bossardière, 50410 Montabot.

21€ frais de port inclus, chèque à l'ordre du PAVE.

Contact : merecastor@riseup.net
Tél. : 06 51 67 94 44.

Site : <https://editionsmerecastor.wixsite.com/publications>

L'ASSEMBLÉE ANTI-THT : UN NOUVEAU SOUFFLE FÉDÉRATEUR

Nouveau rebondissement lorsque les travaux commencent en mars 2011, alors qu'a lieu l'explosion de Fukushima, une assemblée anti-THT large prend forme et fédère les forces tout au long de la ligne. Cette assemblée s'implante dans le village du Chefresne, où la lutte est soutenue par le maire. Elle organise des actions collectives de démontage de pylônes, et l'occupation d'un bois menacé par le passage de la ligne. Elle apporte son soutien à des personnes impactées par des pylônes autour de chez elles sous forme de tentatives de construction de cabanes, d'accompagnement juridique. Elle appelle à un week-end de résistance avec des conférences et une action collective. De l'assemblée anti-THT émane une critique radicale du nucléaire et du système énergétique.

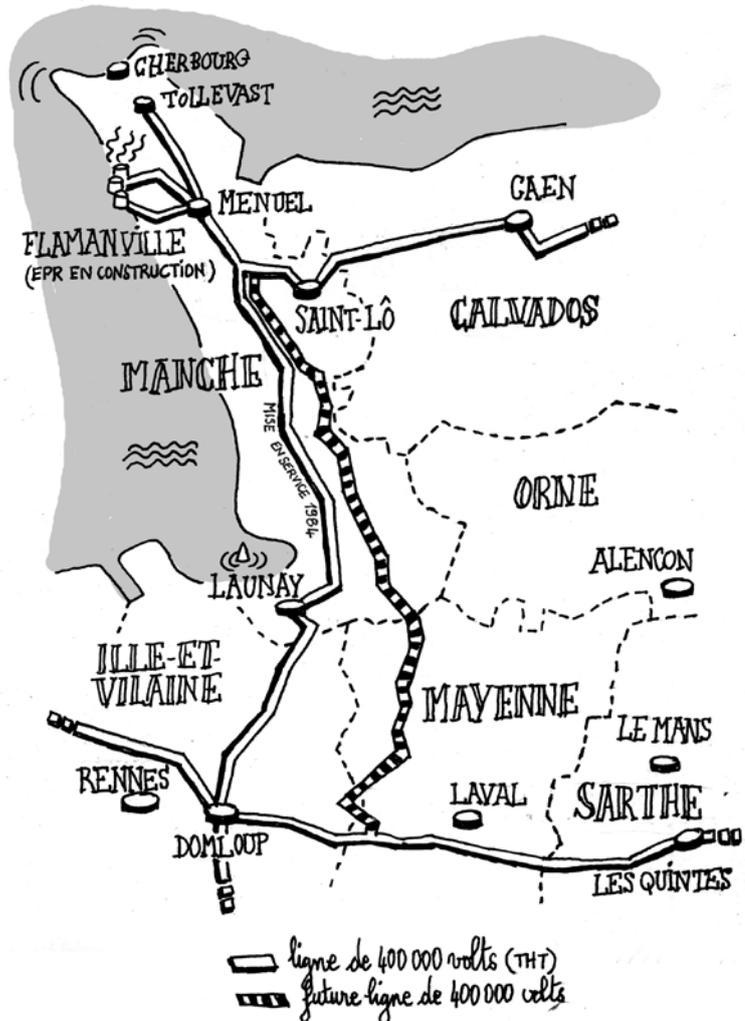
UNE RÉSISTANCE QUI N'EST PAS SUFFISANTE

À partir du début des travaux en 2012, les opposant-es négligent peu à peu leur travail de communication et de lien local pour continuer à mobiliser les riverain-es.

Sur les 163 kilomètres de ligne, il aurait fallu continuer à entretenir les liens avec tous les autres foyers de résistance potentiels au lieu de se concentrer sur la zone la plus active. On peut regretter aussi de n'avoir pas mobilisé les syndicats et le monde paysan qui sont des ressorts indispensables pour rassembler sur un territoire rural. La mobilisation ne permet pas de stopper les travaux, et la ligne est mise en service le 2 mai 2013 sans attendre la fin de la construction de l'EPR.

UN HÉRITAGE INDISPENSABLE AUJOURD'HUI

Par contre, l'assemblée anti-THT, en s'installant dans une grange prêtée par un agriculteur, la Grange de Montabot, a perduré. Trois ans d'assemblées, de rencontres, de fêtes, de chantiers, etc. ont été rendus possibles grâce à ce lieu collectif. Cet espace a permis à la fois de constituer un ancrage local pour que les opposant-es ne se perdent pas de vue, et aussi de pouvoir accueillir des gens de plus loin. C'est un lieu de lutte antinucléaire dans la région la plus nucléarisée de France, ce n'est pas anodin, et cela nous semble être indispensable comme base pour poursuivre la réflexion, l'organisation et l'action contre le nucléaire mais aussi la politique énergétique dans son ensemble et le capitalisme.



QUELS LIENS AVEC D'AUTRES LUTTES ?

Que ce soit à Bure contre le projet d'enfouissement de déchets CIGEO ou à Saint-Victor en Aveyron contre un transformateur, ces luttes concernent des problématiques liées à l'énergie, issue du nucléaire ou de l'éolien, que ça soit son transport dans le cas du Cotentin-Maine ou de Saint-Victor, ou ses déchets dans le cas de Bure.

Le problème est le choix de la centralisation et de la surenchère de la production d'électricité à des fins économiques. On nous parle de transition énergétique mais on voit bien qu'il s'agit d'ajouter d'autres modes de production à ceux existants pour développer ce marché juteux.

Ces luttes ont aussi en commun de réinvestir des espaces ruraux, par des occupations de lieux, des assemblées populaires, pour les défendre contre des projets imposés au nom du développement économique qui prend les ruraux pour des vaches à lait et des imbéciles.

Mais les liens sont aussi ceux que nous souhaitons cultiver entre les différents lieux de lutte depuis de nombreuses années, échanger sur les pratiques et les difficultés rencontrées dans les luttes, garder la mémoire pour la transmettre, constater que l'État utilise souvent les mêmes moyens. Ces liens nous permettent de nourrir une critique plus globale de la société.

Propos recueillis par Martha Gilson ■

L'impasse d'un modèle énergé- tique centralisé

Les lignes THT sont représentatives de ce modèle centralisé, elles se densifient et s'étendent, ouvrant de juteux marchés européens de l'électricité, au lieu de produire et consommer localement pour éviter les pertes et se réappropriier les questions liées à l'énergie.

Les espaces ruraux sont, dans ce système, des territoires sacrifiés par les pollutions et maladies induites par les ondes électromagnétiques, notamment dans les élevages et pour les populations qui vivent à proximité, pour alimenter les gros pôles d'habitat et d'industrie.



David-Maxime Somsen

▲ La gratuité des transports est une revendication "classique" des mouvements écolo. Ici, on est au Québec, le 31 août 2014.

La gratuité des transports n'est pas la panacée

Ces temps-ci, beaucoup ont évoqué la gratuité des transports publics comme une panacée. Évidemment, ça n'est pas si simple.

DANS LE BUDGET TRANSPORTS URBAINS, la part des usagers est d'environ 20 %. Les agglomérations qui ont adopté la gratuité pour tou-tes ont généralement une offre médiocre, donc peu coûteuse, et où la contribution des usagers est faible : 10 %.

LA GRATUITÉ : DES AVANTAGES...

- Les objectifs de la gratuité sont multiples.
- Puisque le réseau existe, on est obligés de le garder, on le paie : mieux vaut qu'il soit davantage utilisé. A Dunkerque, on préfère "des bus gratuits et pleins aux bus payants à moitié vides".
 - La gratuité garantit le droit au transport des "captifs", et c'est bon pour les familles (une famille de 4 personnes qui veut se déplacer en bus paie 4 tickets par personne, c'est beaucoup plus cher que la voiture), et ça redonne un peu de pouvoir d'achat aux personnes modestes.
 - Le choc financier et psychologique est censé attirer les automobilistes, d'où une diminution des bouchons, de la pollution, du bruit, des accidents...
 - La gratuité facilite l'accès au centre ville et le redynamisera.

Avantages : c'est plus simple, et accessible à tout le monde. A court terme, l'usage des transports urbains et

le travail des conduct-rices sont simplifiés, les montées/descentes de bus sont plus rapides, la montée par l'avant n'est plus nécessaire. Les frais de billetterie (moins de 10% des recettes commerciales) et les conflits avec les contrôleur-ses disparaissent. La gratuité provoque parfois une hausse spectaculaire de la fréquentation, mais ça ne doit pas faire illusion : par définition, puisqu'on ne pointe plus sa carte ou son ticket, il n'y a plus de comptage de fréquentation, seulement une estimation. On dit parfois que la gratuité dévalorise les transports urbains, induit une fréquentation abusive (il fait chaud dans le bus), ou du vandalisme : ces phénomènes sont marginaux. Au Luxembourg, la gratuité pour les moins de 20 ans retarde l'âge de la motorisation.

... ET DES INCONVÉNIENTS

Inconvénients : il faut bien que quelqu'un paie. Ce qui n'est pas financé par l'utilisateur solvable doit l'être par quelqu'un : le contribuable, bien sûr ! (On ne peut pas augmenter le versement transport indéfiniment, alors que les impôts...). Il existe deux possibilités pour compenser la perte de recettes :

- Le budget diminue : on peut réduire l'offre (ne garder que les lignes les plus fréquentées) et les investissements (pas de nouveau matériel, pas de nouvelles lignes...). Mais la gratuité induit un afflux de clientèle



▲ À Strasbourg comme ailleurs, le débat sur la gratuité des transports est régulièrement relancé.

qu'il faut compenser par l'achat de nouveaux bus pour éviter la saturation et assurer un minimum de confort.

- Le budget reste stable, et il faut compenser la disparition de la contribution des usag-ères. Aubagne, Niort et Dunkerque ont mis en place une hausse du versement transport (payé par les entreprises). A Dunkerque, le maire a tout de même créé des lignes rapides. A Niort, l'offre a été réduite, et le projet de BHNS (bus à haut niveau de services) abandonné. A Aubagne, l'extension de la ligne existante (2,8 km) et le projet de tram-train ont été abandonnés. De fait, la gratuité prive les collectivités de moyens pour améliorer l'offre. De grandes villes y ont renoncé : Bologne, Castellon de la Plana, Hasselt, Sheffield, Seattle, et aussi des villes plus petites.

QUEL BILAN POUR LES VILLES L'AYANT MISE EN PLACE ?

Pour quels résultats ?

- La gratuité n'est pas nécessaire pour augmenter la fréquentation. Il faut améliorer l'offre et sa fiabilité. Lyon détient le record : les tarifs les plus élevés de France, et la fréquentation la plus élevée (hors Paris) : 320 voyages par an et par habitant-e. Inversement à Aubagne, malgré la gratuité : la fréquentation (55 voyages) est inférieure à la moyenne (77 voyages).
- Gratuité pour tou-tes ou gratuité pour celles et ceux qui en ont besoin ? Il faut penser au coût pour les familles, Strasbourg a instauré une tarification solidaire indexée sur le quotient familial.
- L'aspect financier ne suffit pas pour attirer les automobilistes. Seule l'amélioration de l'offre (vitesse, fréquence, confort), couplée avec des restrictions de circulation peuvent inciter un-e automobiliste à laisser son auto au garage.

L'automobiliste veut retrouver dans le transport public les atouts de sa bagnole, le choc psychologique attendu par les promoteurs de la gratuité ne fonctionne pas.

- La gratuité stimule la fréquentation des usag-ères capti-ves, et le report modal noté est "négatif" : ce sont les piéton-nes et les cyclistes qui se mettent à utiliser le bus sur de courtes distances, et la circulation auto diminue très peu. François Héran (chercheur bien connu de la FUB (1)) a calculé que la gratuité des bus a attiré 4 % des piéton-nes, 3,4 % des cyclistes, et 0,9 % des automobilistes. A Châteauroux, 3 ans après l'introduction de la gratuité, le nombre des déplacements en bus a augmenté de 100 % : le pourcentage des déplacements en bus est passé de 2 % à 4 %. La part modale de la voiture est passée de 70 % à 69 %... (alors qu'elle est à moins de 50 % à Lyon, Strasbourg et Grenoble).

JOUER SUR D'AUTRES RESSORTS QUE LA GRATUITÉ

Un vrai réseau de transports urbains doit être compétitif face à la voiture, pas uniquement en termes de coût, mais d'efficacité : supprimer des voies auto pour les transformer en couloirs bus. Si les bus sont mêlés à la circulation, ils vont à la même vitesse que les autos, les arrêts en plus, ça n'attire pas les automobilistes. Le bus doit même permettre de se passer de voiture : service en soirée et jours fériés, amplitude horaire élargie, fréquences étoffées.

La gratuité est une idée séduisante à court terme, mais inutile, avec des effets pervers et des risques sous-estimés à long terme. Le débat sur la gratuité détournerait même l'attention d'un problème de fond : la place excessive de la voiture en ville.

Michèle Greif ■

■ La plupart des éléments et des chiffres de cet article sont une synthèse d'un article publié dans *FNAUT-Infos* n°268, d'octobre 2018, "La gratuité des transports collectifs urbains".
 FNAUT (Fédération nationale des associations d'usagers des transports),
 32 rue Raymond Losserand,
 75014 Paris,
 tél. : 01 43 35 02 83,
www.fnaut.fr

■ Voir aussi "La gratuité des transports publics, ça marche !", *Silence* de janvier 2019 (n° 474), p. 48.

(1) FUB : Fédération des usagers de la bicyclette, 12 rue des Bouchers, 67000 Strasbourg, tél. : 03 88 75 71 90, www.fub.fr.



▲ À Nantes, les chantiers navals ont été fermés et réhabilités en espaces culturels, avec notamment le projet des Machines de l'île, projet artistique qui met en scène d'énormes animaux mécanisés. Cette transformation de l'espace qui gomme une culture plus ouvrière a été critiquée.

Attention travaux... Ralentir ! Débrancher de l'accélération métropolitaine

On a coutume d'entendre que les grandes villes, qualifiées maintenant de métropoles, seraient toujours plus attractives. Par leurs politiques, elles permettraient même de lutter efficacement contre les fractures sociales et les crises écologiques. Pourtant, ce mantra du "toutes et tous urbain-es" suscite de plus en plus de questions.

AU NOMBRE DE 14 EN 2015 PUIS DE 22 EN 2018, les métropoles servent dorénavant très ouvertement de moteur pour le développement hexagonal. Plus que jamais, la grande ville serait vantée, en France comme ailleurs, comme notre grand avenir à tou-tes. D'ailleurs, la croissance urbaine attesterait de cette attractivité. Les villes accueillent officiellement 80 % de la population française, et, selon l'ONU, 65 % de la population mondiale résidera dans les villes en 2050.

Et pourtant... des précaires solitaires aux ménages à forts revenus, des activistes de "l'ultra-gauche" aux cadres surmenés-es, nombreux sont celles et ceux qui ont décidé de partir... des grandes villes. De plus en plus de citoyen-es débranchent pour aller habiter dans des espaces ruraux prétendument en déclin, pour aller peupler des bourgs soi-disant en déshérence ou encore pour se réfugier dans un périurbain de plus en plus éloigné.

NOUVELLES ASPIRATIONS : LA DÉCROISSANCE ARRIVE EN TÊTE !

Le *Forum Vies Mobiles (SNCF)* a mené en 2015 et 2016 une enquête sur les "Aspirations liées à la mobilité et aux modes de vie" auprès de 12 000 personnes vivant en France, Espagne, Allemagne, États-Unis, Turquie ou Japon. Cette observation montre que le ralentissement des existences, voire la décroissance des modes de vie, structure assez largement les aspirations. L'enquête de l'*Observatoire Société et consommation*, qui a soumis en 2016 à un échantillon de la population française, allemande, italienne et espagnole plusieurs états idéaux de la société voulue, le confirme. C'est bien la décroissance qui arrive en tête. Elle est choisie par 47 % des personnes interrogées à l'échelle des quatre pays étudiés, et c'est en France qu'elle recueille le plus de suffrages (51 %). Plus de dix millions d'Européen-nés auraient déjà modifié leurs modes de vie au travers de divers mouvements de "décroissance". Et, aux États-Unis, ce serait 20 % de la population (1).

(1) "Décroissance : un XXI^e siècle à la bougie ?", Émission *Square Idée*, Arte le 16 septembre 2017 (consultable sur <https://sites.arte.tv>)



▲ Loin du rythme effréné des métropoles, la population de la Couvertorade en Aveyron jouit d'un cadre apaisant qui invite à prendre le temps.

Ainsi donc, de plus en plus de personnes donnent sens à des aspirations et convictions, par exemple en changeant d'activité, en s'investissant dans la vie locale et, plus fortement encore, en souhaitant développer d'autres modes de vie (2). Cela expliquerait alors plusieurs phénomènes au final assez peu médiatisés ou encore largement disqualifiés par les discours urbaphiliques qui prévalent largement. Si de tels phénomènes ont commencé à être étayés par la recherche géographique et sociologique, les discours gouvernementaux et la statistique officielle ne le relayent que fort peu, focalisés qu'ils sont sur la "métropole France" (3), accompagnée de quelques programmes de soutien aux villes moyennes (par exemple : "Action cœur de ville").

UN REPEULEMENT DES CAMPAGNES

Tout d'abord, le premier phénomène consiste en un peuplement continu depuis plus de 40 ans d'un périurbain qui accueille dorénavant près de 18 millions de personnes en France. "Dans toutes ces grandes aires [urbaines], les communes de la couronne périurbaine sont toujours plus dynamiques que l'agglomération elle-même. Les couronnes sont souvent très étendues : 30 kilomètres autour de Nantes, Rennes ou Montpellier, 50 kilomètres autour de Bordeaux, Toulouse ou Lyon" (4). Cela relativise grandement les préjugés sur ces espaces, qui seraient, selon les défenseurs académiques nombreux de la ville dense, de peu d'intérêt économique (faible qualification des emplois, absence de services...), de faibles liens sociaux (ce serait le règne de l'entre-soi) ou encore d'un certain inesthétisme (uniformité pavillonnaire, par exemple).

En outre, sur la même période, les espaces ruraux ne perdent globalement plus de population. L'Aveyron (depuis 1990) ou le Cantal (depuis 1999), pour ne citer que ces départements, sont redevenus des terres d'immigration. Et cela ne

semble pas près de s'arrêter ! "La période [à l'horizon 2040] serait marquée par le regain confirmé du dynamisme démographique de quelques départements du centre de la France, comme dans l'ancienne région Limousin" (5). D'autres espaces connaissent des évolutions semblables, entre Paris et Tours, le long de la Garonne, entre Toulouse et Montpellier, ou encore l'ensemble de la vallée du Rhône ou du littoral atlantique, soit plus de 8 millions de personnes.

Enfin, de tels phénomènes donneraient lieu à une certaine décroissance... urbaine, par exemple les cœurs de Paris, Marseille, Nice, Saint-Étienne ou encore Toulon (de 2 à 7 % de leur population communale). "À l'inverse des couronnes et des espaces périurbains en pleine croissance, les grands pôles accusent une perte de dynamisme relatif de leur population [...]. La perte de dynamisme des grands pôles urbains est plus accentuée entre 1999-2008 et 2008-2013 que dans les autres types de territoires". Et, ces cas français sont loin d'être isolés en la matière (6).

L'EXPÉRIENCE CONTRARIÉE DES GRANDES VILLES

Or, au-delà de la cherté du coût de la vie urbaine ou la désindustrialisation de certains territoires, il existe une explication tout aussi valable à de tels phénomènes. Les habitant-es souhaitent en fait de plus en plus s'affranchir des modes de vie centraux des métropoles. C'est ce qui ressort notamment d'enquêtes longues dans le périurbain de Rennes ou encore Lyon.

Si les labels métropolitains donnent l'impression de la nouveauté, il ne faut pas s'y tromper : les grandes villes sont déjà inscrites dans des processus de métropolisation depuis plusieurs années. Ainsi, de plus en plus de personnes font très directement et communément l'expérience de ce qui caractérise la mutation métropolitaine des vies urbaines : l'hyper-activité, l'hyper-mobilité,

(2) Nous renvoyons notamment au documentaire *Le champ des possibles*, de Marie-France Barrier (2017).

(3) Nous renvoyons notamment aux analyses critiques d'Olivier Bouba-Olga sur les données de l'INSEE concernant la croissance des Métropoles à partir des aires urbaines (décembre 2018). D'ailleurs, pour ce même institut, l'espace rural, qui représente 70 % de la superficie totale et les deux tiers des communes de l'hexagone, ne serait que le contrepoint de l'urbain, soit l'"ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées)" (voir urlz.fr/6WP).

(4) Insee, "Trente ans de démographie des territoires", *Insee Première*, n° 1483, janvier 2014.

(5) Observatoire des territoires, "Les dynamiques de population", *Fiche d'analyse du CGET*, 2017.

(6) Plus du quart des villes de plus de 100 000 habitant-es dans le monde voient ainsi leur population diminuer, et même 7 % des plus grosses agglomérations mondiales (plus d'un million d'habitantes) ont connu un tel processus entre 2000 et 2005 d'après les *Nations unies*. En Europe, pas moins de 40 % des villes de plus de 200 000 habitant-es étaient affectées par un déclin démographique en 2013. Cf. Hans Schlappa et William J.V. Neill, "From Crisis to Choice: Re-Imagining the Future in Shrinking Cities", Rapport thématique du programme d'études "Cities of Tomorrow-Action Today. Urbact II Capitalisation", Urbact, Union européenne.



▲ Les causses aveyronnais, plus attractifs que la "smartcity" ?

l'hyper-connectivité... Elles ont alors, pour un nombre croissant d'entre elles, une impression grandissante de saturation et d'étouffement par la concentration des populations, une sensation d'accélération sans frein des rythmes de vie par le mouvement incessant, un sentiment grandissant de relégation et de dépossession des lieux familiers par une sollicitation consumériste omniprésente, une émotion de plus en plus visible vis-à-vis de la dégradation écologique des milieux de vie (par exemple les fournaies urbaines). À cela, il faut ajouter la croyance manifeste de déni politique de telles expériences de vie (cf. dispositifs institués de concertation).

Dans le cadre de la révision de son Schéma directeur d'aménagement, le Conseil régional d'Île-de-France a réuni en 2012 des citoyens résidant à Paris ou dans les petites/grandes couronnes franciliennes, afin de s'exprimer collectivement sur leurs visions de la région à l'horizon 2030. Il en est ressorti la remise en cause de la densité urbaine, pourtant nouveau mot d'ordre de l'urbanisme moderne, confirmant s'il en était besoin qu'il y a bien, ce jour, un lien étroit entre densité et mal-être. Pourquoi ? Quelles que soient les appartenances sociales et les localisations résidentielles des groupes réunis en tables rondes, il s'agirait d'apaiser les vies face au mouvement incessant des flux de mobilité et de libérer/ménager du temps en vue de développer des pratiques de solidarité et/ou de nature (7).

LE DÉVELOPPEMENT MÉTROPOLITAIN EN QUESTION

Il est vrai que les métropoles introduisent un changement important dans les vies urbaines. Partout dans le monde, les réseaux (digitaux ou de transport rapide) et les grands équipements (commerciaux et sportifs, culturels et touristiques) visent l'augmentation des flux et des rendements.

Partout à travers le monde, les "incubateurs" visent innovation et compétition (particulièrement dans le domaine des NBIC : nanotechnologies, biotechnologies, informatique et sciences cognitives). Partout, les politiques urbaines singent l'organisation des firmes pour attirer avec des recettes identiques : patrimonialisation et festivalisation des centres-villes (Fête des Lumières à Lyon, marché de Noël à Strasbourg, Machines de l'Île à Nantes, etc.), numérisation et marchandisation des espaces publics, réesthétisation architecturale ("grands gestes" starifiés) et écologique (exemple des écoquartiers) et développement planétaire du tourisme.

Les vies de millions de personnes sont alors devenues le théâtre d'un rebond productif par cette course au développement effrénée, dont on vante sans relâche les pouvoirs d'agglomération par "l'économie des savoirs", le fameux "vivre ensemble" et les prétendus effets de ruissellement pour les autres territoires.

Seul-es deux Français-es sur dix souhaiteraient aujourd'hui vivre dans une grande ville (8). On parle même d'exode urbain, non seulement par les extensions périurbaines évoquées, mais également par la multiplication des alternatives socio-écologiques et les désirs croissants de ralentissement et de relocalisation.

Guillaume Faburel ■

Guillaume Faburel est professeur à l'Université Lyon 2 et chercheur à l'UMR Triangle, auteur de *Les métropoles barbares. Démondialiser la ville, désurbaniser la terre*, paru en mai 2018 au Passager clandestin.

(7) "Imaginaires et visions habitantes", in *Coupes et découpes territoriales. Quelle réalité du bassin de vie ?*, Les Cahiers de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme - Île-de-France, n° 172, 2015, p. 124-126.

(8) Jean-Pierre Gonguet, "Il y a un gouffre entre les attentes des citadins et les acteurs de la ville", entretien avec Bruno Marzloff et Philippe Moati, *Le Monde*, 5 décembre 2017 (consultable sur urlz.fr/6Rtb).

Modes de vie

Les Gilets jaunes m'ont beaucoup "secoué" et permis de descendre de vélo pour me regarder pédaler et du coup j'ai tiré la remarque suivante : depuis des dizaines d'années la gauche, extrême gauche n'ont produit que des discours et rien ancré dans le réel. À revenus équivalents, dans nos modes de vies nous ne nous différencions pas des modes de vie des gens de droite. Quelle leçon en tirer pour ce nouveau combat "climat", mais aussi plastique, glyphosate, métaux rares, etc... sinon d'ancrer nos discours dans la vie réelle !? Il y a actuellement des courants qui forcent l'optimisme : coop'alimentaires, conversions agricoles vers le bio, ressourceries, mouvance *Terres de Liens* et *Colibris*, et bien d'autres choses... Et là cela implique un autre mode de vie qui donnera du crédit à nos "discours". Il faut tout mettre dans la balance pour arriver à faire au niveau mondial en moins de 50 ans ce que nous ne sommes pas arrivés à faire en 50 ans en France... Restons "joueurs" et impliqués dans l'optimisme.

Michel Daucher

Vaccination

(...) Parmi les multiples arguments pouvant être avancés pour ou contre la vaccination, j'en retiens trois :

Le premier concerne l'éradication de la tuberculose. (...) Il demeure indéniable que l'amélioration des conditions de vie sociale et économique a l'avantage de prévenir une large palette de pathologies sociales et sanitaires, palette toujours plus large que la seule tuberculose, unique conséquence néfaste à laquelle le vaccin remédie. (...)

Le deuxième : toute vaccination systématique de la population humaine est envisageable, dans le but de l'éradication définitive d'une pathologie, quand l'espèce humaine est la seule espèce vivante incubatrice de ladite pathologie. Si l'espèce humaine ne l'est pas, l'argument de l'éradication définitive est intenable.

Troisième argument : (...) l'usage d'un dérivé moléculaire de l'aluminium est-il le seul possible et le meilleur, en regard de l'efficacité respective des autres adjuvants possibles ? (...) L'aluminium est un dérivé synthétique – fabriqué par l'ingénierie humaine – issu de minerais de bauxite, bauxite qui est par ailleurs naturellement absent du corps humain même à l'état de traces. D'où les multiples réserves quant à l'emploi de l'aluminium comme adjuvant facilitant l'efficacité du vaccin...

Il est certain que d'autres adjuvants sont possibles, puisque l'usage de vaccins – Pasteur à la fin du 19^e siècle – est plus ancien que ne l'est la synthèse de l'aluminium à partir de la bauxite.

Pascal Maury-Lascoux
Dordogne

Notre-Dame et les centrales nucléaires, faites pour durer éternellement ?



Comme vous tous, l'incendie de Notre-Dame de Paris m'a beaucoup touché, non que je sois pratiquant, mais pour le symbole qu'elle représentait, ce caractère immuable au cours des siècles, ce témoignage d'un passé très très lointain avec notamment "la forêt", cette charpente de 850 ans faite d'arbres plantés il y a mille ans et plus. Un témoignage direct du milieu du Moyen Âge. (...)

Implicitement, ce bâtiment était là pour toujours, j'avais donc en principe le temps. Implicitement aussi tous les Français voyaient ce monument comme un bâtiment à qui il n'était jamais rien arrivé depuis 850 ans, ni incendie, ni effondrement, ni rien, même pas de dégâts ce 25 août 1944 lorsque de Gaulle s'y est trouvé au moment de la libération de Paris et que ça canardait à l'intérieur. Rien, un édifice à qui rien, absolument rien ne pouvait arriver. Et hier soir, chacun retenait ses larmes.

Cela m'a inmanquablement fait penser à nos centrales nucléaires. Elles n'ont pas 850 ans, mais à elles non plus il ne peut absolument rien arriver. Enfin, c'est ce que croient certains. Et puis un, matin, on se réveille avec une gueule de bois effrayante. C'est arrivé. Ce n'est pas possible. C'est vrai, ce n'est pas possible, et pourtant c'est arrivé...

Combien de temps faudra-t-il encore attendre pour comprendre que ce qui n'est pas possible arrive tôt ou tard, grâce à l'erreur humaine, ou l'anomalie climatique ?

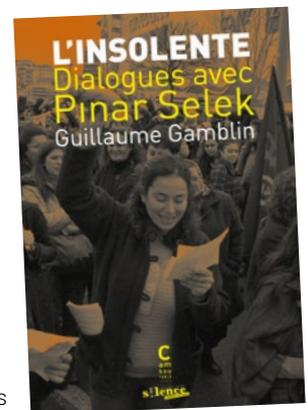
Olivier Sidler
Drôme

Privatisation

Dans la course vers moins d'État et de plus en plus de privatisation (c'est-à-dire l'application de l'AGCS, Accord général sur le commerce des services), Serge Halimi, dans un numéro du "Diplo", avait utilisé une image très parlante. Il disait : imaginez une enfilade de pièces dans lesquelles on peut entrer mais qui n'ont pas de poignée pour en ressortir. Dans chacune de ces pièces, l'État négocie avec la Commission européenne un stade de privatisation d'un domaine public, par exemple La Poste. De petites avancées en petites avancées, progressivement un secteur du service public est privatisé. On ne revient pas en arrière. Concernant le Grand débat public, Macron réalise un bel enfumage. Il n'a pas peur du ridicule en proposant dans les débats "les services publics" alors qu'en même temps il annonce 120 000 postes de fonctionnaires à supprimer en 5 ans.

Guillaume Gamblin dans son livre *L'insolente dialogue avec Pinar Selek*, celle-ci montre que durant toute sa vie elle a lutté contre tous les systèmes de domination. L'OMC n'est-il pas LE système de domination suprême ?

Claude Victor Lorenzo
Côte-d'Or



Courrier

Chaque seconde, c'est un petit morceau de nous qui s'évapore

(...) Nous vivons dans un monde éminemment plus complexe que ce que nous voulons bien croire, que ce que l'on veut bien nous montrer. Un monde à la fois fort et tellement fragile.

(...) Depuis toujours les espèces animales sont indispensables à l'équilibre de la nature et par conséquent à notre bien-être. On recense actuellement près d'un million et demi d'espèces sur la planète et cette incroyable biodiversité est essentielle à notre vie sur Terre. (...)

Et pourtant, depuis quelques années, ce patrimoine d'une valeur inestimable est fortement menacé. Surexploitation, pollution, dégradation, destruction des écosystèmes, autant d'actions induites par l'homme, qui sont responsables de la disparition de nombreuses espèces ou qui menacent sérieusement leur survie. (...)

Nous, Homo sapiens, ne sommes qu'une espèce parmi tant d'autres. Une seule parmi des milliers. Et pourtant, de toutes, nous sommes la plus destructrice. (...) Notre règne face aux animaux s'apparente à une véritable dictature, renforcée de génocides animaliers récurrents. Parce que nous avons su bâtir des civilisations complexes et structurées, nous en avons déduit que notre vie valait plus que celle d'un tigre, d'un béluga, d'un iguane ou même d'une gerbille. Parce que nous avons acquis la conscience de nous-mêmes et de nos actes, nous nous sommes arrogés le droit de décider pour le reste de la vie sur Terre. Mais au fond, ne sommes-nous pas en tort ? Notre évolution plus avancée nous offre-t-elle plus de légitimité que les autres espèces ?

Lorsque l'animal fait preuve de plus de respect à l'égard de son environnement et des autres espèces de notre planète que l'Homme, qui se revendique pourtant comme l'être le plus évolué, ne sommes-nous pas, nous, les véritables bêtes de ce monde ?

Quand on sait que seulement 10 % du budget militaire mondial suffirait pour mettre en place un plan de gestion, préservation et réintroduction des animaux qui permettrait, en quelques années, de sauver plus de la moitié des espèces actuellement en danger d'extinction, il est normal de se demander si l'Homme est réellement l'être logique, doué de conscience et compétent qu'il prétend être. Les animaux sont notre passé, notre présent et notre avenir. Aujourd'hui, ils sont nombreux à être condamnés. Des centaines, des milliers d'espèces qui sont vouées à disparaître, sacrifiées sur l'autel de la bêtise humaine, monstre d'égoïsme et de consumérisme. Notre belle Terre s'essouffle, s'affaiblit et s'appauvrit. (...)

Chaque seconde, c'est un petit morceau de nous qui s'évapore. La biodiversité de notre planète se meurt, dans une totale indifférence. Et au nom de quoi ? Au nom de quelques élu-es aveuglé-es par le pouvoir. Au nom d'un monde qui est régi par le profit et la quête de richesse. Au nom d'une humanité qui a depuis trop longtemps cessé de s'émerveiller.

Kumi Taviaux

Côte d'Or

Vous pouvez nous envoyer des textes pour le courrier des lect-rices soit par courrier postal, soit en passant par le formulaire de contact qui se trouve sur le site de Silence: www.revuesilence.net. Soyez concis: pas de textes de plus de 3000 signes.

Les informations contenues dans les courriers n'engagent pas la rédaction.

Nous avons également reçu... 1/2

BZZZZZ

■ **Crise des abeilles, crise d'humanité.** Pour une société de bienveillance, Horst Kornberger, traduit de l'anglais par Catherine Marquot, éd. Yves Michel, 2019, 220 p., 14,90 €. En artiste et poète, l'auteur relate l'effondrement des abeilles et celui de notre civilisation. Il convoque savoirs scientifiques, arts, philosophies et spiritualités pour nous appeler à une compréhension élargie de l'écologie et du pouvoir de la compassion.

■ **Bee Happy. Histoires de ruches, de miels et d'apiculture,** Barbara Bonomi. Traduit de l'italien par François Rosso, éd. du Détour, 2019, 174 p., 14,90 €. Convertie en apicultrice passionnée, l'autrice relate son parcours, ses rencontres, ses coups de cœur, ses observations. Une balade à travers l'Italie, des histoires et des portraits d'apiculteurs et d'apicultrices. Une tonalité refusant la sinistrose. En annexe, quelques éléments pour déguster les miels (vocabulaire, "roue des saveurs et odeurs", descriptions).

■ **Abeilles : la dernière danse? Histoire, vie et destin,** Thor Hanson, traduit de l'anglais (USA) par Cécile Leclère, éd. Buchet/Chastel, 2019, 294 p., 21 €. Un livre très érudit, écrit de façon vivante et captivante. Faits étonnants, récits et anecdotes, on découvre la genèse des abeilles, leurs relations avec les végétaux, avec les humains et enfin leur avenir plus qu'incertain.

■ **La ruche et les abeilles à hauteur d'enfant,** Fabrice Allier, éd. du Rouergue, 2019, 89 p., 15,80 €. L'ouvrage se présente sous la forme d'un beau cahier, bien illustré et mis en page. Il comporte tout ce qu'il faut savoir sur l'apiculture à la portée de chacun-e et sur les activités qu'elle peut permettre avec des enfants (visite de ruche, concours de miel, construction d'hôtel à insectes...) à condition de prendre les précautions adéquates. Quantité d'informations à butiner avec bonheur.

Poésie

■ **Métiers,** Serge Sanches, éd. d'Anglon, 2019, 64 p., 11 €. L'auteur, qui se présente comme un "poète manuel", nous offre 30 poèmes consacrés chacun à un métier. Autant de courts portraits évocateurs, mettant l'accent sur la dureté des conditions de travail, les difficultés sous-estimées et l'utilité sociale des métiers. De aide-soignante et balayeur à soudeur et vendeuse en passant par chauffeur routier ou ostréiculteur (les attributions de genre reflètent sans commentaire les disparités de genre dans les métiers).

Essais

■ **Boutiques des sciences, la recherche à la rencontre de la demande sociale,** Glen Millot, éd. Charles Léopold Mayer, 2018, 199 p., 11 €. Comment repenser nos modes de transport ? Comment mettre en place une production alimentaire plus soutenable ou relocaliser notre production électrique ? Pour répondre à ces besoins et servir d'interface, "des boutiques des sciences" ont été créées à partir de 1970 aux Pays-Bas et fonctionnent aujourd'hui en France et dans les pays francophones. L'auteur, docteur en Génie des procédés est coordinateur de l'association "Sciences citoyennes".

■ **Les arbres guérisseurs, leurs symboles, leurs propriétés et leurs bienfaits,** Sylvie Verbois, éd. Eyrolles, 2018, 180 p., 12 €. Comment vous ressourcer auprès des arbres ? Comment soignent-ils ? L'autrice est gémotherapeute (médecine des bourgeois). Ce guide introduit à la médecine de l'arbre à travers le descriptif de 38 espèces. Il est accompagné d'un fichier audio de 45 min., à télécharger gratuitement pour vous relaxer aux sons de la forêt.

■ **Augmenté malgré lui,** Mireille Moscati, Bruno Riondet, éd. Complicités, 2018, 112 p., 13 €. Peut-être victime d'une expérimentation à son insu, un jeune homme tourne à la plante verte... Une BD au format livre, dont le scénario de science-fiction, s'enrichit (et se complique) de nombreux encarts informatifs sur les techniques de manipulation génétique.

■ **S'informer,** Sophie Eustache, Elodie Perrotin, éd. du Ricochet, 2019, 123 p., 12 €. Manuel pédagogique plutôt bien fait, qui semble viser plutôt les "apprentis-journalistes". Mais il ne considère quasiment que les médias dominants. Quelques médias alternatifs, parmi les plus connus, sont tout juste mentionnés.

Échange d'encart contre stand

RÉSISTANCES

Festival de films et débats | 5 - 13 juillet 2019
Foix - Pyrénées

6 & 7 JUILLET

COLONIALISMES EN CHAÎNE

8 & 9 JUILLET

DANS LA FORCE DE L'ART

10 & 11 JUILLET

NIQUE TA MORT

12 & 13 JUILLET

LA TERRE, C'EST CUIT ?

DU 6 AU 13 JUILLET À 18H

ZOOM ISLANDE

Et aussi : un programme jeune public, des apéro-concerts, et des projections plein air et hors-les-murs.
Plus d'informations sur festival-resistances.fr

VSM  



Alain Pacadis Itinéraire d'un dandy punk

Alexis Bernier, François Buot



Alain Pacadis est ce que l'on pourrait appeler un ovni dans le monde journalistique. Il a baigné dans la drogue, le rock'n'roll, le punk et le disco alors qu'il écrivait des articles/chroniques pour le journal *Libération* de la fin des années 70 jusqu'à son décès en 1986. Le livre qui retrace son parcours va plus loin qu'une simple biographie, il retrace quasiment deux décennies d'évolution de la société française, de Mai 68 jusqu'au milieu des années 1980. C'est l'occasion de croiser la route de journaux alternatifs tels que *Tout !*, *Actuel* et *Le Parapluie*, de survoler l'épopée des radios libres ou encore de retrouver les précurseurs du punk français. Il n'est pas question de politique ni d'écologie dans cet ouvrage passionnant qui témoigne à sa manière de révoltes et d'alternatives portées par une diversité de mouvements et de personnalités. À sa lecture nous faisons plutôt un pas de côté pour observer et comprendre une génération d'hommes et de femmes qui portaient en eux une certaine forme de révolution, qui passerait par la culture. JP

Éd. *Le Mot et le Reste*, 2018, 384 p., 23 €

La décroissance

Serge Latouche



Ça y est, la décroissance a son "Que sais-je" ? collection qui présente de façon didactique différents concepts ou sujets culturels. L'idée de décroissance s'est popularisée lors d'un colloque : "Défaire le développement, refaire le monde" qui s'est tenu à l'UNESCO en 2002, rappelle l'auteur. Le projet de décroissance qui en est issu n'est pas à confondre avec celui "d'une autre croissance" affublée de qualificatifs divers : durable, verte, recyclable, sociale, etc. L'auteur défend "un art de vivre bien, sobrement, en accord avec le monde" et s'emploie à déconstruire méthodiquement les parades de l'idéologie dominante. Qui pouvait mieux réaliser ce petit ouvrage pédagogique clair et concis que le théoricien français de la décroissance en économie ? MD

Éd. *Que sais-je ?* 2019, 125 p., 9 €

Penser la justice climatique

Michel Bourban



Le changement climatique soulève de nouveaux problèmes philosophiques et révèle le grand écart qui existe entre les politiques climatiques existantes et l'urgence d'agir. L'auteur insiste sur l'importance d'une justice climatique globale qui

trouve son origine dans les droits humains, mobilise le concept de pollueur-payeur, souligne l'importance d'une justice intergénérationnelle. La deuxième partie de l'ouvrage questionne la faisabilité de la mise en place de cette éthique, entre traités internationaux et émergence d'un mouvement social climatique. Un outil précieux pour défendre un modèle de société plus égalitaire, pour les êtres vivants comme pour l'environnement. MG

Éd. *PUF*, 2018, 432 p., 25 €

Le président des ultra-riches

Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot



Le couple de sociologues nous livre un nouvel opus dans lequel il décortique avec minutie les cadeaux d'Emmanuel Macron aux riches depuis son arrivée à la présidence de la République. Leur enquête fourmille de données chiffrées vertigineuses quant aux montants, des milliards d'euros, qui constituent une perte nette pour le budget national. Alors que les plus pauvres voient les taxes et cotisations les étouffer, tout est fait pour démanteler les services publics et les privatiser, pour progressivement détruire les droits sociaux et de santé, abolir l'égalité de traitement devant la loi pendant que les ultra-riches parquent au gouvernement ou dans les sphères qui gravitent autour des lieux de pouvoir... et se l'approprient à leur unique avantage. *Le président des ultra-riches* constitue une enquête fouillée qui révèle le mépris dont fait preuve le monarque-président au service d'un nombre réduit de privilégiés. JP

Éd. *Zones*, 2019, 170 p., 14 €

Les combats pour la nature

Valérie Chansigaud



C'est à l'aune du progrès social que Valérie Chansigaud propose une lecture critique des actrices, des mouvements, des débats et des combats qui traversent l'histoire de la défense de la nature. De Rousseau à Rahbi, de Reclus à Bookchin, l'auteur retrace, en soulignant la diversité de leurs positionnements théoriques, les généalogies des courants environnementalistes, les thèmes et les enjeux culturels et sociaux qui leur sont associés : démographie, progrès, consommation, etc. Elle souligne l'importance du global et le rôle de certains courants culturels et artistiques comme le végétarisme ou le mouvement punk. Selon l'auteur, pour que les luttes environnementales aboutissent, elles doivent prendre en compte les aspects socioculturels de notre société et prôner la justice sociale et la liberté. Une lacune dans ce livre instructif : l'absence de certains auteurs Français comme Dumont, Gorz... IH

Éd. *Buchet-Chastel*, 2018, 245 p., 20 €

Livres

Sociologie de l'automobile

Yoann Demoli, Pierre Lannoy



"Apprends à connaître ton adversaire", dit la sagesse. Derrière un titre peu attractif, ce livre, grâce à une synthèse intelligente de nombreuses études, regorge d'une grande richesse d'analyses et permet de mieux comprendre les logiques mises à l'œuvre dans la "civilisation de l'automobile". Le style est un peu trop universitaire, mais on fait des découvertes éblouissantes à chaque page ! Les auteurs montrent comment celle-ci s'est imposée dans tous les milieux, les classes sociales, les générations. Ils analysent les logiques des fabricants, les représentations culturelles, les motivations à refuser la voiture (ou a contrario à acheter un 4x4), la manière dont le "tout automobile" exclut les techniques et les politiques alternatives de transport. Au final l'auto ne peut être considérée comme un objet isolé, elle est la partie émergée d'un complexe qui comprend "la voiture plus toutes les inventions coopérantes qui lui sont liées, telles que la station-service, la route goudronnée ou la caravane". GG

Éd. *La Découverte*, 2019, 124 p., 10 €

Antivax

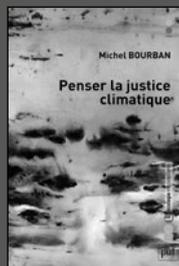
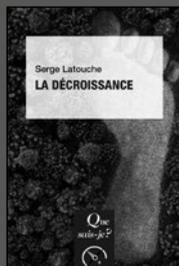
La résistance aux vaccins du XVIII^e siècle à nos jours

Françoise Salvadori et Laurent-Henri Vignaud



"Comment se fait-il qu'encore aujourd'hui 40 % de Français considèrent que les vaccins ne sont pas sûrs ?" Pourquoi cette résistance "à la révolution que représente la vaccination" ? Telle est la question qui motive l'enquête. L'auteur est médecin, son collaborateur historien. Après un recensement des arguments opposés à la médecine en général (plus qu'au vaccin en particulier) depuis 3 siècles, issus de croyances religieuses ou de superstitions, on en vient aux "opposant-es" contemporaines, parmi lesquelles le professeur Joyeux, cancérologue, qui dénonce des abus de vaccination et certains adjuvants, mais aucune réponse ni le moindre argument médical ne sont apportés aux diverses critiques citées ! (Le vaccin, ça ne se discute pas...) Et le couperet tombe : ces opposant-es ne sont rien d'autre que les "illuminati" d'hier, des complotistes qui critiquent aussi les OGM et les effets soi-disant néfastes des ondes électromagnétiques. Décevant ! MD

Éd. *Vendémiaire*, 2019, 351 p., 23 €





La non-violence face au terrorisme

Une alternative pour rompre la spirale de la violence ?

Pascal Tozzi

Les actes de terrorisme qui ont touché nos sociétés occidentales ont donné lieu à des réactions violentes en chaînes. Ce

livre décrypte les mécanismes de cet "envolement" du monde. La violence se caractérise par "sa faculté à s'auto-engendrer en se répondant à elle-même et ainsi se perpétuer". Le terrorisme et ses ripostes en sont l'illustration parfaite. Quand on sait que l'objectif des attentats est de provoquer la violence, y répondre par la violence c'est donc réaliser le scénario idéal des terroristes. Il s'agira donc de "résister à la tentation de rendre notre violence légitime", quand "chaque camp se construit en victime de l'autre". L'auteur passe en revue plusieurs moyens utilisés contre le terrorisme et explique en quoi ils sont des pièges à éviter : torture, peine de mort, exécutions militaires, déchéance de nationalité, guerre anti-terroriste ("des lance-flammes utilisés pour éteindre des incendies"). Et d'ailleurs, "si l'on condamne le terrorisme parce qu'il tue des innocents, comment admettre des tactiques antiterroristes" qui tuent encore davantage de civils dans les pays touchés ? Il importe de lutter contre les causes du terrorisme : injustices mondiales, ségrégations sociales, et de promouvoir des pratiques démocratiques et éducatives adaptées. Des réflexions stimulantes qui illustrent la richesse de l'approche non-violente. GG

Éd. Charles Léopold Mayer, 2019, 184 p., 19 €

B. D.

Tamba, l'enfant soldat

Marion Achard, Yann Dégruel



Une commission de conciliation se met en place après la guerre civile dans un pays africain. Tamba vient expliquer comment à huit ans, il s'est retrouvé avec des armes en main, participant à des massacres, croyant défendre son pays, ignorant que derrière la guerre se cachent des multinationales qui convoitent les ressources locales. Une explication de ce phénomène des enfants embrigadés et des possibilités de retour à la normale à travers une fiction qui s'appuie sur des témoignages précis. Une intéressante réflexion sur ces commissions de réconciliation qui se sont développées ces dernières années

en Afrique et qui libèrent la parole, accordent le pardon et évitent les non-dits. Peut-être plus efficace que les tribunaux internationaux ? MB

Éd. Delcourt, 2018, 112 p., 19 €

Intisar en exil

Pedro Riera et Sagar



Après le précédent tome "La voiture d'Intisar", nous retrouvons cette jeune intellectuelle yéménite en exil en Jordanie alors que la guerre fait rage dans son pays. Des petites histoires qui permettent de bien comprendre les enjeux de cette guerre où l'Iran et l'Arabie Saoudite s'affrontent à distance. Et de nombreuses anecdotes sur la condition des femmes dans le monde musulman. Passionnant et instructif. FV

Éd. Delcourt, coll. Encrages, 2018, 304 p., 19,50 €

Rampokan

Peter Van Dongen



Le colonialisme vu du côté des Pays-Bas : après l'invasion de l'Indonésie par le Japon pendant la Deuxième Guerre mondiale, les colons néerlandais essaient de reprendre place, mais la population ne se laisse plus faire et le pays se déchire jusqu'à l'indépendance. Dans ce contexte aussi glauque que nos guerres d'Algérie et du Vietnam, les personnages de l'histoire s'affrontent, cherchant à savoir dans quel camp se trouvent les autres. Communistes, militaires, collaborateurs, trafiquants, résistants, femmes soumises ou non, la narration est complexe, le dessin extraordinaire. Une grande leçon d'anti-colonialisme. MB

Éd. Aire Libre / Dupuis, 2018, 176 p., 26 €

Un automne à Beyrouth

Lisa Mandel



L'autrice, invitée par une association, se retrouve à visiter les camps de réfugiés syriens au Liban. Ce pays grand comme un département français, 4,5 millions d'habitantes, accueille plus d'un million de Syrien-nes et depuis fort longtemps un demi-million de Palestinien-nes... à comparer avec les quelques dizaines de milliers de migrant-es qui posent tant de problèmes en métropole ! À la demande d'un site internet français, elle enquête aussi sur la situation des homosexuel-les dans un pays où c'est encore considéré comme un délit. Beaucoup d'arrangements, de corruption, et toujours la peur que la guerre ne passe les frontières. Instructif. MB

Éd. Delcourt/shampooing, 2018, 112 p., 14,50 €

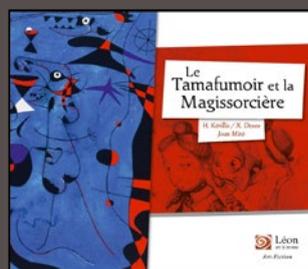
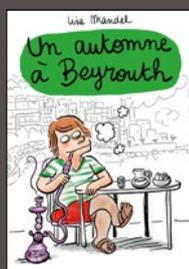
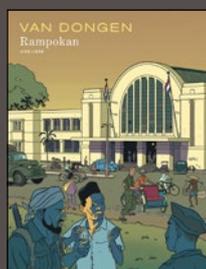
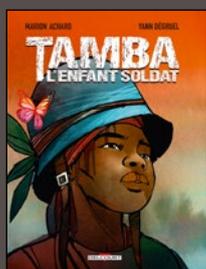
Jeunes

Le Tamafumoir et la Magissorcière

Hélène Kérilllis, Xavière Devos, Joan Miro



Dès 6 ans. Ouvrir ce livre, c'est se laisser entraîner dans un tourbillon surréaliste où les dessins de Xavière Devos répondent aux œuvres du grand peintre Miro pour nous raconter une fable écologique endiablée. Il y est question d'une Magissorcière qui constate que sur la planète Tourneboule, "c'est la grande déglinguerie", tout se meurt ou se "malmorphose" à cause de la pollution. Elle va tenter de faire de son mieux pour sauver la situation en luttant notamment contre l'invasion des billets de banque. L'idée de cette série d'albums est de faire découvrir à chaque fois un-e artiste aux enfants en incorporant ses œuvres à une histoire. Ici, les personnages et les paysages étranges de l'artiste catalan, à la limite de l'abstraction, deviennent pour les besoins du récit



des microbes, un canacri ou encore des chammiaous. Ça part dans tous les sens et c'est joyeux comme du Miro. GG

Éd. Léon, Art-Fiction, 2018, 38 p., 16 €

Temps de cerveau disponible

Dominique Corazza



Dès 13 ans. À travers quatre nouvelles d'anticipation, l'auteur critique la société consumériste et scientiste. Il nous conduit dans un monde, pas si lointain que cela, où règne l'exclusion, où le génie génétique a produit des monstres qui dévorent les déchets, où la publicité est devenue un indispensable de l'éducation nationale et où les obèses deviennent d'excellents recycleurs de déchets. Le futur que nous présente Dominique Corazza n'est pas ce que l'on pourrait trouver enviable. Par l'humour noir et la caricature, il démonte les travers de notre société actuelle et les extrêmes vers lesquels elle pourrait nous conduire. Comme une mise en garde alarmiste. JP

Éd. Le Muscadier, 2019, 104 p., 10,50 €

L'éléphant

Jenni Desmond



Dès 7 ans. Ce récit documentaire bien pensé emmène les enfants à la découverte émerveillée de ces pachydermes qui sont en voie d'extinction du fait des humains. Leur agilité, leurs comportements sociaux, leur sensibilité sont explorés d'une manière marquante. On mesure par là à quel point l'extinction de cette espèce serait la fin d'un univers en soi, dont on ne connaît encore que trop peu. Un documentaire assez simple, mais à bien des égards fascinant. Une mention spéciale à l'illustratrice et à sa maîtrise dans le rendu précis et expressif de ce mammifère, notre cousin et aïeul que nous devons apprendre à respecter. GG

Les éditions des éléphants, traduction Ilona Meyer, 2019, 48 p., 14 €

Musique

Chant libre

Collectif 13



Collectif 13 est composé d'une palette de représentants de la chanson française engagée qui ne mâche pas ses mots pour dénoncer l'exubérance d'une ville comme Dubai, pour écorcher sévèrement l'actuel président américain Donald Trump, ou encore dénoncer la société de consommation. En usant de diverses sonorités allant du reggae au rock, mélangeant humour, farniente et citoyeneté, le groupe d'amis, de *Tryo* à *Massilia Sound System* en passant par *La Rue Ketanou* et *Le pied de la pompe*, s'en donne à

cœur joie pour partager avec nous un bon moment, sans pour autant oublier d'écrire des chansons à texte. Un pur bonheur pour les hanches et les karaokés militants autour d'un feu de bois ! JP

Salut Ô, 2019, 15 titres, 55 min, 15 €

Bonsoir Shérif

Keith Kouna



Le Québécois Keith Kouna sort de l'ombre avec son quatrième album qui est encore une fois un ensemble oscillant entre le punk et la chanson. Par ses textes incisifs ou poétiques et par ses mélodies parfois acérées, Keith Kouna nous livre un recueil de pamphlets sur le monde qui nous entoure. Dénonçant les extrémistes, la haine et la peur qui rampent dans notre quotidien, l'artiste vient nous secouer. *Bonsoir Shérif*, c'est un peu comme une douche froide sur des corps ankylosés et des consciences endormies. Une belle énergie salvatrice et renouvelable parlant d'amour, de politique, de déboires ou de dérives. JP

Production Ulysse Maison d'Artistes, 2018, 10 titres, 37 min, 14 €

Films

Regarde ailleurs

Arthur Levivier



Arthur Levivier débarque à Calais en octobre 2016, à la veille de la vaste opération de démantèlement de la jungle. En créant des liens d'amitié, le réalisateur réussit à filmer le quotidien de ces exilé-es du Soudan, d'Afghanistan, d'Éthiopie, d'Érythrée et des habitant-es de Calais solidaires et à construire le film avec elles et eux. Pour leur permettre une meilleure liberté d'expression, il leur propose de parler dans leur langue maternelle dont ils traduisent ensemble les dialogues. Il dénonce la stratégie mise en place pour dissuader les résident-es de rester et met en lumière le harcèlement étatique et les mises en scène médiatiques. Mais le point fort du film reste la force et l'humour de ces exilé-es qui ont un nom, une histoire et un dénominateur commun : l'espérance d'un avenir où ils et elles pourront enfin travailler, rejoindre leur famille pour certain-es, fonder la leur à leur tour et devenir maîtres-ses de leur vie. MD

Prod. Activideo, filmregardeailleurs.com, 85 min, sous-titres : français, anglais, italien, arabe littéraire.

Nous avons également reçu... 2/2

Essais

■ **Comprendre, repérer et accompagner l'innovation sociale et territoriale**, Mylène Thou et Pascal Vincent, éd. *Chronique sociale*, 2018, 227 p., 16,90 €. Face aux enjeux écologiques, économiques et sociaux, de nombreuses initiatives locales émergent. Voici un guide, réalisé par des chercheuses du Ciedel (centre d'étude pour le développement local) destiné à asseoir un projet. Proposant un parcours en prenant appui sur des exemples concrets, il met à disposition des outils de "form'action" pour aider à le situer, l'orienter et le réaliser.

■ **Le choc des utopies, Porto Rico contre les capitalistes du désastre**, Naomi Klein, préface Jade Lindgaard, éd. *Lux*, 2018, 121 p., 12 €. Dans les décombres laissés par les tempêtes meurtrières de 2017, les Portoricains s'organisent pour subvenir à leurs besoins et luttent pour disposer de leur terre et réaliser un modèle de société écologique et démocratique envers et contre tout ce qui s'y oppose. Face à eux, de puissants adversaires, des "libertariens ultrariches" ont l'intention de privatiser l'île afin d'y installer leur paradis. Qui l'emportera ?

■ **Vers une civilisation de la vie, entreprendre et coopérer**, Olivier Frérot, éd. *Chronique sociale*, 2019, 90 p., 6,90 €. Notre civilisation à son apogée a magnifié la rationalité et les technologies et nié la spiritualité. Mais ne voyons-nous pas déjà germer des valeurs nouvelles fondées sur le partage, l'écologie, la solidarité, la coopération, prémisses d'une société neuve et vive, qui s'apprête à prendre le relais ?

■ **La corne de vache et le microscope, le vin nature entre sciences, croyances et radicalités**, Christelle Pineau, éd. *La découverte*, 2019, 240 p., 20 €. En moins de 3 décennies s'est constitué un réseau de vigneronnes en dissidence avec le modèle productiviste et l'utilisation de produits chimiques de synthèse. Cette nouvelle paysannerie militante, enfin normalement ouverte aux femmes et soucieuse d'éthique, s'emploie à la rééducation du goût, car ces vins nature, dits "vivants, libres ou nus", bousculent les codes formatés par l'œnologie moderne. Stimulant !

Roman

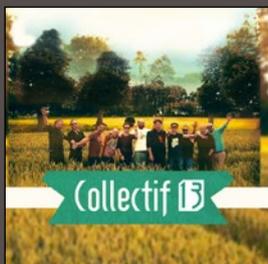
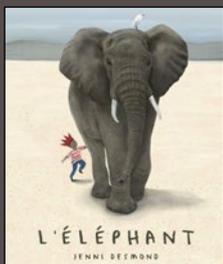
■ **Cartographie de nos bleus**, Aude Vincent, éd. *du ruisseau intrépide*, 2018, 219 p. 9 €. Marin, Alice, Fathiha, Morrigan et quelques autres autres racontent, se confient, dialoguent avec les administrations, se rencontrent "à l'asso". Il est surtout question de violences conjugales, d'incompréhensions au commissariat et dans les services sociaux. C'est en s'écoulant et en se soutenant mutuellement qu'elles vont pouvoir mettre des mots sur l'indicible et se réapproprier leur vie. C'est écrit comme on parle, curieusement entrecoupé de sortes de poèmes.

B. D.

■ **La sémantique c'est élastique**, James, éd. *Delcourt*, 2019, collection *Pataquès*, 110 p., 13,95 €. La langue vit, elle tangué, elle mute, se mélange aux autres... elle entérine parfois des confusions. Ce livre se veut divertissant (il l'est) et pédagogique : c'est exact. Et très critique. Il offre un champ d'observations humoristiques et néanmoins incontestables sur les mœurs et les idéologies.

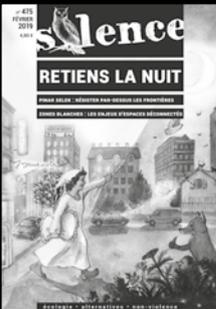
Jeunesse

■ **Sittelles belles belles**, Olivia Cosneau et Bernard Duisit, *Hélium*, 2019, 18 p., 18,90 €. Dès 3 ans. Vous connaissez les "pop-up", ces albums qui s'ouvrent en relief grâce au dépliage de formes de papier quand on tourne la page ? Celui-ci nous émerveille en nous emmenant à la découverte de six oisillons et de leurs activités.



Les livres présentés ici ne sont pas vendus par Silence. Vous pouvez les trouver ou les commander dans n'importe quelle librairie.

Préférez quand c'est possible, les librairies indépendantes.



Quoi de neuf ?

Pour la première fois, **Silence n'est plus imprimé sur papier recyclé...**

Depuis la liquidation judiciaire, en mars 2019, de l'usine *Arjowiggins* de Bessé-sur-Braye dans la Sarthe, il n'y a plus de fabrication de papier recyclé en France... Et pour la première fois de son histoire, *Silence* est paru en mai 2019 sur du papier PEFC, fabriqué en France, qui "participe à la gestion durable des forêts". Un recul historique pour nos engagements écologistes, d'autant plus que les débuts de la revue ont été financés par la vente de papier recyclé ! L'association *Courant alternatif* avait alors été créée par les fondatrices de la revue pour vendre du papier recyclé à la *Maison de l'écologie* et mettre en place un système de collecte de vieux journaux. Mise en vente par son propriétaire, le groupe *Sequana*, l'usine de la Sarthe n'a trouvé aucun acquéreur. Nous subissons de plein fouet aujourd'hui le résultat d'un processus de concentration industrielle, qui donne tout pouvoir à une multinationale quant à l'avenir de certaines filiales de fabrication, alors que l'usine de Bessé-sur-Braye est issue de la première

fabrique de papier créée en 1469 sur le ruisseau Rupt-de-Raon en France devenue, en 1492, le moulin à papier d'Arches. 600 personnes ont été licenciées suite à cette liquidation judiciaire. Un désastre environnemental et social qui nous rappelle, sur ce sujet comme sur tant d'autres, l'importance de défendre les filières de production locales, multiples, et quand c'est possible, qui soient la propriété des travailleu-ses. Notre imprimeur recherche des solutions pour se procurer du papier recyclé, et nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des prochaines évolutions.

De nouveaux points de vente !

Chaque mois, de nouveaux lieux proposent la revue à la vente, voici la liste des nouveaux venus du mois de mars :

- **Scarabée Biocoop Cesson** : 8 avenue des Peupliers, 35510 Cesson, tél. : 02 99 83 09 84
- **Au Pacha** : 8 avenue Marseillaise, 67000 Strasbourg, tél. : 03 88 35 43 58
- **Librairie La Tâche noire** : 1 rue de Zurich, 67000 Strasbourg, tél. : 03 88 22 67 92
- **La Cerise sur le Gapeau** : Les Cèdres - 42 allée des mûriers, 83390 Pierrefeu-du-Var, tél. : 06 69 34 82 81
- **Librairie du Chat borgne** : 36 faubourg de Montbéliard, 90000 Belfort, tél. : 03 84 28 55 37

Rejoignez un relai local

- > **Alsace - Strasbourg**. Georges Yoram Federmann, tél. : 03 88 25 12 30, federmanja@gmail.com
- > **Auvergne-Rhône-Alpes**. Jean-Paul Pellet - Allier. jeanpaulpellet@orange.fr, tél. : 04 70 49 23 67 (soir).
- > **Territoire de Belfort**. Association Belfortaine d'Information sur les Limites à la Croissance. 18, rue de Brasse, 90000 Belfort, tél. : 03 84 58 18 84
- > **Bretagne**. Alexis Robert, La Guette en Beauvais, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83
- > **Drôme**. Patricia et Michel Aubart, obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30
- > **Est-Puy-de-Dôme**. Jean-Marc Pineau, 63300 Thiers, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr
- > **Gard**. Antonanzas Pascal, 7, rue du Dr Prosper Defau, 30160 Besseges, mploiko36@gmail.com, tél. : 06 04 03 06 42
- > **Gironde - Ariège**. Groupe Silence 33, Tél. : 06 68 33 32 40, silence33@ouvaton.org
- > **Haute-Vienne**. Brigitte Laugier, 25, rue du Petit Fort, 87300 Bellac, brig.bellac@gmail.com, tél. : 05 55 76 31 70
- > **Hérault**. Valérie Cabanne, tél. : 06 72 61 33 07, cabvalerie@yahoo.fr ; Elisa Soursac, tél. : 09 79 10 81 85
- > **Loire-Atlantique**. Décroissance 44, tél. : 06 11 78 27 27, Emmanuel Savouret, contact@decroissance44.org
- > **Lyon**. Ciné-club écocitoyen, cineclubsilence@gmail.com, tél. : 04 26 63 28 99
- > **Mayenne**. Ingrid de Rom, Les Petits Pins, 53480 Saint-Léger, tél. : 02 43 01 21 03
- > **Saône-et-Loire**. Annabelle à Chalon sur Saône, tél. : 03 85 93 57 54, silence71@orange.fr
- > **Seine-et-Marne**. Association Bio vivre en Brie, Mairie, Avenue Daniel Simon, 77750 St-Cyr-sur-Morin, biovivreennbrie@gmail.com

Silence, c'est vous aussi...

Venez nous voir les 13 et 14 juin !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Cela se passe un jeudi de 14h 30 à 20h 30 et c'est suivi par un repas pris ensemble offert par *Silence*. Cela se poursuit le vendredi à partir de 9h 30. Le nouveau numéro vous est aussi offert. Prochaines expéditions : **22 et 23 août, 12 et 13 septembre, 17 et 18 octobre, etc.**

Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à **9h30** les mercredi 22 mai (pour le numéro d'été), 19 juin (pour le numéro de septembre), 21 août (pour le numéro d'octobre), etc. N'hésitez pas à proposer des articles au comité de rédaction, *Silence* est une revue participative ! Vous pouvez aussi **proposer des informations** destinées aux pages brèves jusqu'au mardi qui suit le comité de rédaction. Pour envoyer des infos pour le numéro de mars, vous avez donc jusqu'au 28 mai pour le numéro d'été, 25 juin pour le numéro de septembre, etc.

N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous.

Vous pouvez être au choix (multiple) :

Réd'acteur : en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations dessus soit écrire un article avec quelques photos.

Stand'acteur : votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue ; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat...), contactez l'équipe de *Silence*.

Relai local : il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonné-es... en fonction de vos envies !

Don'acteur : *Silence* est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

Plus d'infos sur : www.revuesilence.net/ rubrique : Comment participer

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq nouveaux abonnés au tarif Découverte, votre abonnement vous est offert pour un an. Envoyez-nous leurs adresses (ainsi que la vôtre) et un chèque de 5 x 22 = 110 € (pour la France).

Partenaires



Coordination Permanente
MÉDIAS LIBRES



Commande : numéros, livres et affiche

Numéros disponibles

- 449 Vivre avec la forêt
- 450 Genre et éducation alternative
- 451 Handicaps : conquérir son autonomie
- 453 Travailler moins, et si on essayait ?
- 454 Créer des lieux alternatifs
- 455 Pour des élections moins primaires !
- 456 Nouveaux ogm, nouveaux combats
- 457 Le chant des luttes
- 459 Vers une école sans écrans ?
- 460 Les élections municipales à mi-mandat
- 461 Cuisines en transition
- 462 Les nouveaux visages de l'habitat participatif
- 464 Semences vivantes, graines d'autonomie

- 465 Réagir aux violences du quotidien
- 466 Jouer hors des cases
- 467 Le syndicalisme peut-il être écolo ?
- 468 Rouler pour des idées
- 470 Autogérons les coop' alimentaires !
- 471 L'arbre, cet allié méconnu
- 472 Nous vieillirons ensemble !
- 473 La montagne : du calme !
- 475 Retiens la nuit
- 476 Décroissance, où en est-on ?
- 477 Explorons les alternatives !
- 478 Quand l'écologie s'empare du droit
- 479 Bébés écolos

Numéros régionaux

- 452 Champagne-Ardennes
- 458 Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence
- 463 Hérault
- 469 Loire
- 474 Alternatives en Côte-d'Or et Yonne

Indiquez le total de votre règlement
[numéro(s) + abonnement(s) + livre(s) + ...]:

Cochez le(s) numéro(s) désiré(s). Faites le total (4,80 € l'exemplaire).

Ajoutez les frais de port (pour la France comme pour l'étranger : 2,20 € pour un ex., 4 € pour 2 ex., 5 € pour 3 ex. et plus).

Affiche



100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui - format 60x84cm - 7 €

Un joyeux panorama qui cherche à donner voix à la variété des approches du féminisme, avec un regard résolument subjectif. Loin d'un inventaire historique, ces dates ont été retenues parce qu'elles nous touchent ou

nous inspirent. Chacun-e pourra compléter à sa guise en fonction de ses aspirations et sensibilités propres. Réalisée en collaboration avec plusieurs groupes et organisations féministes.

Frais de port : (métropole, zone europe et suisse) : 2€ de 1 à 3 ex., 4€ de 4 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex. Autres pays, nous consulter.

Livres



Manuel de transition, 212 p. - 20 €*

Ce manuel est un peu la "bible de la transition". Rob Hopkins y raconte son parcours, d'abord dans la permaculture, et puis dans ce qui deviendra le concept de transition. Après plusieurs chapitres consacrés au pic pétrolier et à la crise climatique, l'ouvrage s'attache à comprendre la psychologie du changement et à exploiter la vision positive de l'évolution de la société.

Non-violence dans la révolution syrienne, 120 p. - 9€**

Recueil de textes publiés initialement en arabe ou en anglais sur Internet, traduits pour la première fois en français, ce livre veut mettre en lumière ce versant si peu éclairé de la révolution et de la résistance syriennes, cette action civile et sans armes aux mille visages qui ne cesse de se réinventer depuis 2011.



Nouveau



L'insolente. Dialogues avec Pinar Selek, 224 p. - 20€***

Pinar Selek est une femme aux mille vies. Écrivaine, sociologue, militante... Féministe, écologiste, antimilitariste... Oui, mais bien plus que cela ! Des rues d'Istanbul à son exil en France, ce livre retrace de manière vivante l'incroyable parcours de cette femme à l'énergie contagieuse. Pinar Selek a dénoncé tant le génocide des Arméniens que la situation faite aux Kurdes et le service militaire, ce qui lui vaut la persécution sans limites de la justice turque. Un récit inspirant !

Frais de port : (métropole, zone europe et suisse) : * 4,5€ / ** 2,5€ / ***5€.

Autres pays et/ou commandes de plusieurs livres, nous consulter.

Règlement par chèque à l'ordre de Silence ou par virement.

Je m'abonne à Silence

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA (Autorisation de prélèvement)

	France métr.	Autres pays et DOM-TOM
Découverte 1 ^{er} abonnement, 6 n°	22€	29€
Particulier 1 an, 11 n°	48€	57€
Bibliothèque, association... 1 an, 11 n°	60€	68€
Soutien 1 an, 11 n°	60€ et +	60€ et +
Petit futé 2 ans, 22 n°	80€	92€
Petit budget 1 an, 11 n°	33€	40€
5 abonnements Découverte offerts + votre abo. 1 an gratuit (cf. conditions page précédente)	110€	Nous contacter

Groupés à la même adresse : nous contacter (tarif en fonction du nombre d'exemplaires souhaité)

Abonnement en ligne : www.revuesilence.net

Vos coordonnées (MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

Je désire recevoir la s!berlettre (lettre électronique mensuelle).

RUM (sera rempli par Silence) : _____

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

- 8 € par trimestre (abonnement petit budget)
- 12 € par trimestre (abonnement normal)
- € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

- € (abonnement - voir tarifs ci-contre)

Débiteur

Nom et prénoms : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN : _____

BIC : _____

CRÉANCIER :
SILENCE
9, rue Dumenge
69317 LYON Cedex 04
FRANCE
I.C.S. FR82ZZZ545517

À retourner à Silence
(adresse ci-contre).

Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB).

Fait à : _____ Le : _____
Signature : _____

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.

Retour à la forêt

Remontons dans les arbres! *Back to the Trees* propose des promenades insolites au cœur de la forêt, dont la magie se révèle au fur et à mesure des parcours artistiques : musique, chants, sculptures, vidéos, danses et performances enrichissent et décalent la perception de la nature. Une manière poétique de mettre en perspective les rapports des humains à la nature et de questionner cet espace complexe qu'est la forêt, cadre de promenades solitaires ou familiales ou refuge de la Résistance. Depuis 2011, *Back to the Trees* bourgeoonne en France et à l'étranger : ses onze premières éditions ont d'ores et déjà présenté les œuvres de plus de 200 artistes à un public de près de 10 000 personnes. Rendez-vous le samedi 29 juin à Saint-Vit dans le Doubs pour la prochaine édition!



Station d'écoute en Suspension
Installation sonore de *Brane Project* et *IdéeHaut*
30 juin 2018 à Saint-Vit (Doubs)



Réflexions #1
Installation et Art relationnel de Patricia Chatelain
25 juin 2016 à La Vieille Loye (Jura)



Tsunami
Installation de José Le Piez
25 juin 2016 à La Vieille Loye (Jura)



Xantos
Sculpture de Gérald Colomb
30 juin 2018 à Saint-Vit (Doubs)



Porte de Vitruve
Installation de José Le Piez
25 juin 2016 à La Vieille Loye (Jura)